

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION ☎ (039) 3 24 01
REDACTION 2 53 77 - 3 24 03



Le « pirate de l'air » joue les Lawrence d'Arabie au Liban

Christian Belon, le jeune Français qui a dérouté un Boeing américain vers Beyrouth coule des jours heureux au Liban. On le voit sur notre photo à Baalbeck, quartier général du Front populaire de libération de la Palestine, coiffé du célèbre « Kafiyah » et posant en héros.

Le « pirate de l'air » avait été invité dans la demeure du ministre de l'intérieur. Ce dernier a néanmoins indiqué lundi : « Nous n'approuvons en aucun cas de telles infractions à la législation sur le transport aérien ». Et d'ajouter : « (...) du fait que l'auteur soit Français, le détournement prend un aspect nouveau et nous impose sur le plan personnel et populaire à accueillir favorablement le sentiment qui a poussé Belon ».

Ce dernier a réaffirmé sa volonté de ne pas retourner en France. Il est vrai que le Liban l'a si bien compris... (bélino AP)

Américains et Chinois renouent leur dialogue

Après deux ans d'interruption, les conversations sino-américaines au niveau des ambassadeurs ont repris hier à Varsovie avec une réunion d'une heure des deux délégations. Cette rencontre - la 135^e - s'est déroulée à l'ambassade chinoise sous le regard de Mao Tsé-toung présent par un portrait et par un buste en plâtre. Conformément aux règles posées dès l'ouverture de ces contacts - commencés à Genève en 1955 puis transférés à Varsovie en 1958 - les deux parties n'ont rien révélé de ce qui s'est dit.

La délégation américaine était dirigée par l'ambassadeur Walter Stoessel, secondé par deux spécialistes des questions chinoises au département d'Etat, MM. Paul Kreisberg et Donald Anderson, et par M. Thomas Simons, du service politique de l'ambassade. La délégation chinoise était conduite par le chargé d'affaires M. Lei Yang, assisté de trois collaborateurs. A sa sortie de l'ambassade, M. Stoessel a déclaré que la réunion avait porté sur « un certain nombre de sujets d'intérêt mutuel » et s'est déroulée dans une « atmosphère de travail ». M. Stoessel a ajouté : « D'un commun accord, nous sommes convenus que les discussions et les sujets évoqués demeurent secrets ».

De son côté, un représentant chinois s'est borné à dire aux journalistes que les deux parties étaient convenues de fixer la date de la prochaine réunion au cours de consultations.

Cette rencontre constitue le premier contact officiel de l'administration Nixon avec la Chine communiste qui ait permis un échange de déclarations. Elle avait déjà été ajournée à deux reprises. Elle fait suite à quelques gestes de bonne volonté manifestés par l'administration Nixon, notamment un allègement des restrictions aux voyages et au commerce avec la Chine. Elle a été de courte durée par rapport aux précédentes (deux à trois heures).

(ap)



Un soldat nigérian ramasse à pleines mains des armes abandonnées par les Biafrais. (bélino AP)

Les Fédéraux ont récupéré au Biafra des armes de fabrication française

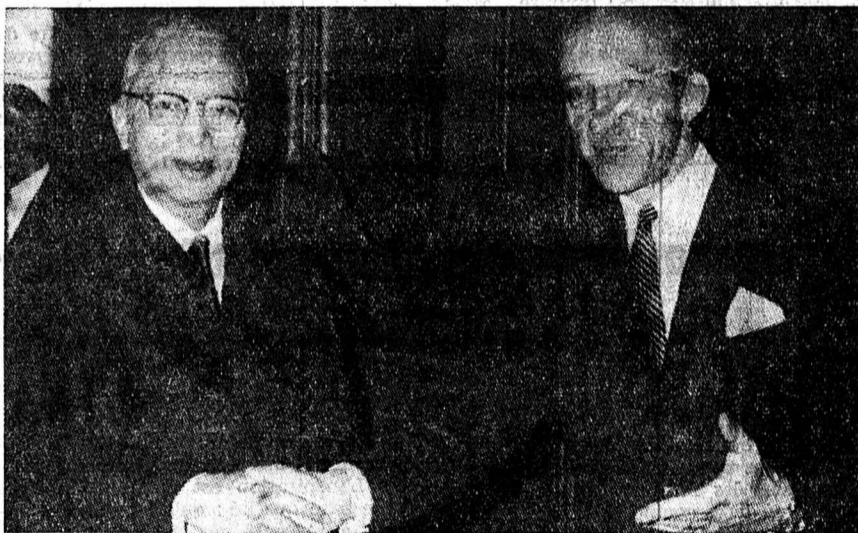
Tandis que des poches éparses où des Ibos se cramponnent encore cinq jours après la dissolution du Biafra empêchent en certains endroits l'ar-

rivée de secours, qu'un groupe de combattants, à l'ouest du Niger, échange toujours des coups de feu avec les troupes fédérales parce qu'ils n'ont pas apparemment entendu dire que tout est fini, l'aide aux réfugiés se poursuit au Nigeria.

L'Union soviétique a envoyé 17 médecins et infirmiers. A Moscou précisément, l'ambassadeur du Nigeria a déclaré que la victoire de son pays sur le Biafra peut être attribuée à l'URSS « plus qu'à toutes les autres choses mises ensemble ». On sait que les Soviétiques ont été l'un des principaux fournisseurs d'armes du Nigeria pendant le conflit mais le fait n'avait jamais été admis publiquement.

Et, tandis que le plus grand journal du Nigeria a demandé hier au gouvernement de prendre rapidement des mesures contre la France et Israël pour le rôle qu'ils ont joué en soutenant le Biafra, on a appris que des troupes fédérales avaient trouvé des roquettes de fabrication française dans les lots d'armes récupérées sur les forces sécessionnistes. Des inscriptions françaises figuraient sur des caisses de fusées récemment récupérées, a-t-on précisé de même source. (Imp)

Entretien Thant-Pompidou sur le Nigeria à Paris



M. de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, accueille M. Thant (à gauche) au Quai d'Orsay. (bélino AP)

De notre correspondant à Paris
Jacques Thierry

« Notre entretien a été très utile et très cordial ».

Les journalistes qui se pressaient nombreux, hier, sur le perron de l'Elysée, sont restés sur leur faim. M. Thant, secrétaire général de l'ONU, qui venait de s'entretenir pendant plus d'une heure avec M. Pompidou de la situation au Nigeria, n'a guère apporté plus de précisions sur la substance de sa conversation avec le président de la République française.

Toutefois, dans l'entourage du chef de l'Etat, on laissait entendre que le secrétaire général des Nations Unies avait « reconnu la valeur du souci humanitaire qui a inspiré et guidé l'action de M. Pompidou » dans la guerre du Biafra. M. Thant, ajoute-t-on, a donné au président français « des assurances satisfaisantes » en ce qui concerne l'évolution de la situation au Nigeria.

Arrivé à midi, M. Thant est sorti de l'Elysée plus d'une heure après. Seul témoin de l'entretien : le prince Constantin Andronikov qui servait d'interprète. Le secrétaire général est parti de Paris en fin d'après-midi pour regagner New York qu'il avait quitté le 29 décembre pour un voyage dans dix pays africains, voyage qui, ironie du destin, devait coïncider avec la défaite du Biafra dont il n'avait jamais partagé la cause. j.t.

Le Japon a choisi en attendant mieux...

On n'a peut-être pas accordé assez d'attention aux récentes élections japonaises.

La victoire du Premier ministre M. Seiko est incontestablement une victoire de la stabilité et du conservatisme sur les tendances gauchistes. En fait, le Japon s'est prononcé à une majorité très nette pour ceux qui gouvernent le pays. Si les socialistes ont perdu le tiers des sièges qu'ils détenaient à la Diète et si les communistes n'ont que le sept pour cent de l'électorat derrière eux, les chiffres donnent une idée du peu d'influence qu'exercent les manifestations de rues déclenchées par les étudiants Zengakuro à tendance révolutionnaire. En revanche, il faut relever le succès du parti bouddhiste « pour un gouvernement propre » (parti Komeito) qui recueille 11 pour cent des suffrages et obtient deux fois plus de sièges qu'aux élections précédentes. C'est un mouvement avec lequel le gouvernement libéral devra compter sérieusement à l'avenir.

Comme l'écrit fort justement A Cr. dans la CPS : « M. Sato, premier-ministre, doit le succès de son parti à la brillante renaissance économique du Japon, sous le signe de la liberté économique et de l'initiative privée. En 1968, le Japon avait vu son revenu na-

tional progresser de 14 pour cent, il a augmenté de 12 pour cent en 1969 et on s'attend (à la OCDE) à un progrès de 11 pour cent en 1970. C'est beaucoup plus que n'a atteint n'importe quel autre pays industrialisé ».

L'expansion des investissements est très importante et ne saurait se comparer qu'avec celle de l'Allemagne fédérale (19 resp. 15 pour cent en 1969). La balance des paiements accuse un solde positif de deux milliards de dollars et tout porte à croire qu'il en sera de même en 1970.

Les électeurs japonais ont ainsi montré par leur vote que, pour eux, le progrès économique est la meilleure recommandation. Et sans doute, leur vote signifie-t-il aussi qu'ils sont las des désordres fomentés par la jeunesse d'extrême-gauche, à Tokyo et dans les grands centres industriels.

La restitution (à terme) de Okinawa par les Américains a enfin renforcé la position de M. Sato et consolidé l'alliance nippo-américaine, par ailleurs fort discutée dans d'assez larges milieux. Conscient de son rétablissement économique, le Japon se dispose, d'entente avec les Etats-Unis, à jouer un rôle plus actif dans la zone du Pacifique et en Asie du Sud-Est. »

Paul BOURQUIN

Fin en page 9.

L'hiver à Budapest : une rigolade...



Le rude hiver qui sévit à Budapest n'empêche pas ces deux jeunes gens de fréquenter la piscine de Széchenyi, non couverte comme on le voit... Les « baigneurs » s'apprennent au contraire à se livrer une bataille de boules de neige... pour se rafraîchir un peu plus. (bélino AP)

Notes D'UN PASSANT

La justice va-t-elle finalement prendre le pas sur le vol, le crime et les délits de toutes sortes, qu'elle avait trop tendance à tolérer ou à absoudre ?

Certains jugements tendent à le faire croire.

C'est ainsi qu'à Vevey, par exemple, le Tribunal correctionnel n'a pas badiné avec les jeunes dévoyés qui flirtent avec le chanvre indien et toutes les drogues soi-disant mineures ou majeures que le précédent ou l'accompagnent. Il a condamné. Et il a bien fait. « Nous n'entendons laisser planer aucun doute sur la gravité et le danger de tels actes » ont dit les juges.

C'est sans doute la même opinion qui a prévalu chez les jurés parisiens qui ont « salé » la bande des Guérini. En fait il n'existait pas de preuve patente touchant le meurtrier de Mandroyan. Mais il y avait tant d'autres délits à la charge du clan : prostitution, drogue racket, hold up etc., dont il vivait et s'enrichissait au vu de chacun, que le tribunal n'a pas hésité. Il a condamné en sachant que les 20 ans de réclusion du « Napoléon de l'empire de la nuit » et les 15 ans de ses comparses, leur allaient, peut-on dire, comme un gant. En fait les juges ne pouvaient pas se tromper. C'était bien une redoutable association de bandits, avec un lourd passé de crimes, qu'ils frappaient. Et l'on peut conclure par le mot de James de Coquet : « S'ils ne l'avaient pas fait, ils étaient bien capables de le faire ».

Voir suite en page 3

Un second lycéen s'immole par le feu

Pour la deuxième fois en trois jours, un jeune Français est mort pour protester contre la guerre. Après Régis X., le lycéen lillois qui, samedi dernier, s'est tué parce qu'il était bouleversé par la guerre du Biafra, hier, Robert G., lycéen dans la même ville, s'est donné la mort « pour protester contre la guerre, la violence et la folie destructrice des hommes », comme il l'expliquait dans un billet qu'on a retrouvé près de lui.

Les deux garçons, âgés respectivement de 17 et 18 ans, ont choisi tous deux de mourir « à la manière des bonzes » : s'arrosant d'essence, ils ont mis le feu à leurs vêtements. Tous deux se sont immolés à quelques mètres de leurs établissements scolaires.



Revêtement d'albumine pour les organes artificiels

Deux chercheurs de l'Université de l'Utah, le Dr Donald J. Lyman et le Dr Joseph D. Andrade, ont annoncé qu'ils avaient réussi à mettre au point un revêtement d'albumine, qui pourrait être utilisé sur le plastique entrant dans la construction d'organes artificiels et, notamment, d'un cœur artificiel. La coagulation du sang dans les tubes et organes artificiels a été un obstacle majeur à leur emploi. La présence d'un revêtement d'albumine — substance qui se trouve dans le sang — semble devoir combattre ce phénomène et le Dr Lyman a qualifié la découverte d'« important progrès ». Bien qu'elle n'ait commencé que récemment à être utilisée sur des animaux.

De son côté, le Dr Andrade a déclaré que les surfaces portant le revêtement pouvaient présenter des imperfections, qui deviendraient le site de réactions sanguines. Mais, même ainsi, a-t-il dit, les surfaces revêtues seront bien meilleures que les surfaces non revêtues.

Les chercheurs s'efforcent maintenant de découvrir un matériau aussi homogène que le revêtement. Ils pensent qu'ils devraient trouver d'ici deux ans et, a dit le Dr Lyman, « d'ici là nous aurons résolu complètement le problème et un cœur artificiel fonctionnel sera possible ».

(ap)

Une maladie ruineuse !

Savez-vous qu'en raison de sa fréquence, le rhumatisme coûte très cher ? Ainsi, les « absences » dues au rhumatisme coûtent à l'industrie anglaise, environ 16 millions de journées de travail en moyenne par an et 100 millions aux Etats-Unis. En France, on estimait, il y a quelques années, que la sécurité sociale déboursait 300 millions de nouveaux francs par an pour les rhumatismes, et ces dépenses vont en augmentant ! (mbb)

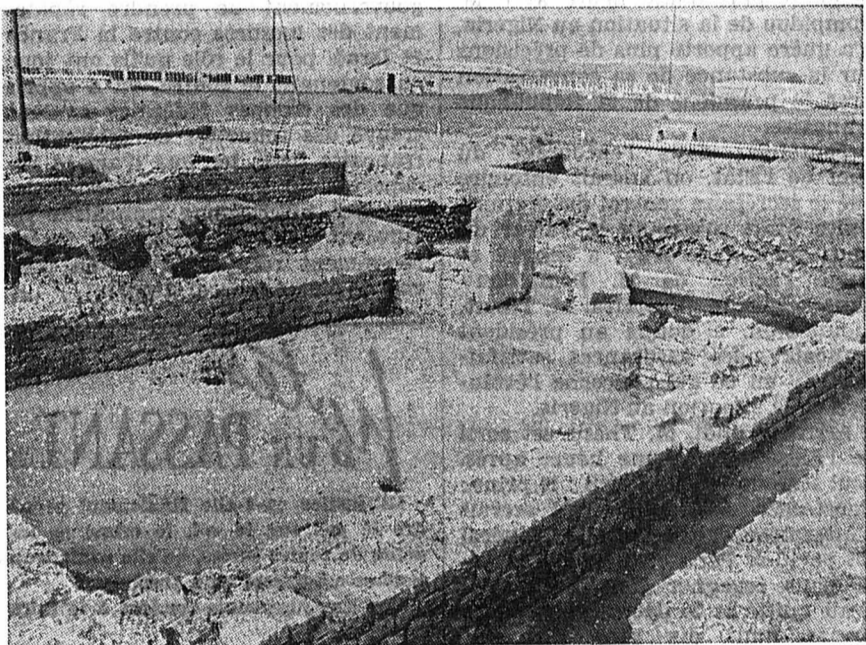


(ap) Impar

Brel hôte de l'air...

On le savait, mais c'est confirmé : Brel à Genève participe à un cours de vol sans visibilité qui complètera sa licence de pilote. On annonce d'autre part — y a-t-il relation de ceci à cela ? — qu'il prépare sa deuxième comédie musicale, « Le voyage sur la Lune », plus proche de Cyrano et de Tintin cependant que d'Apollon 12. La première aura lieu à l'Opéra national de Belgique, le 29 janvier. Si Brel ne chante plus, cette fois, il dirige la production dont il a écrit le scénario et les chansons avec le Belge, Jean-Marc Landier. La Lune de Brel sera celle des poètes et des rêveurs, celle des légendes, avec la Reine noire Adélaïde et autres êtres étranges, à moins que ce ne soit le paradis.

Avenches ventre ouvert : 200.000 fr. pour 1970



Depuis plusieurs années, Avenches vit le ventre ouvert. On y repère les vestiges de la capitale de l'Helvétie romaine. Le budget des fouilles pour 1970 se monte à 200.000 fr. Au programme, l'exploration de terrains encore libres de la zone industrielle. Sur notre photo : un aspect des fouilles de l'été dernier. (ASL).

Ciné-club de Cerneux-Péquignot

En fin de semaine, le Ciné-club Cerneux-Péquignot a repris son activité en projetant l'excellent film de Monicelli « Le Pigeon ». Un fait à souligner, après la première partie de la saison 1969-1970, la moyenne de fréquentation aux quatre premières séances est de 55 personnes, sur 80 membres, ce qui est encourageant.

Le comité espère que cette moyenne augmentera encore au cours des prochaines séances au cours desquelles il sera encore projeté les films suivants : Odd man out (Hors jeu ou 8 heures de sursis) de Carol Reed, le vendredi 30 janvier. En février, le vendredi 20, un film récent de Robert Aldrich The Dirty Dozen (Douze salopards) et pour terminer en mars, le vendredi 6, un film yougoslave de Nikola Tanhofer « H8 encore 10 secondes à vivre ». (cp)

Considéré

Peseux: amicale et... centre culturel vivant

L'Amicale des Arts de la Côte à Peseux, fondée il y a quelques années, présente chaque saison un programme culturel de valeur consacré aux thèmes les plus divers, mais laissant une place importante aux conférences-débats et aux récitals qu'ils soient littéraires ou musicaux. Son président en est M. M. Rütli, professeur de dessin.

Pour son programme de la saison 1969-70, l'Amicale des Arts a fait appel comme de coutume à des personnalités de différents milieux. Un nombre de membres, Roger-Louis Junod, écrivain, a parlé de « La critique littéraire d'aujourd'hui ».

Dernièrement, Gilbert Vuilleme, professeur de dessin à Fleurier et cinéaste solitaire a donné un fort intéressant « aperçu historique de l'animation cinématographique » au moyen de diapositives. Exploration allant des recherches

picturales d'il y a des milliers d'années (Grèce, Egypte) qui visaient déjà à créer le mouvement jusqu'à l'industrie du dessin animé mise au point par Walt Disney, en passant par les découvertes des Frères Lumière et de Georges Méliès. Gilbert Vuilleme présente deux de ses films, « Sarabande et variations » sur une musique de J.-S. Bach et « Dominos » sur une musique de Couperin.

Le 25 janvier prochain le Quintette à vent de la Gruyère donnera un concert au Temple de Peseux. Puis au début de février, Richard Loewer, connu par son spectacle de cabaret « Au courant d'air » donnera une causerie-récital sous le titre « Le français pour rire ».

Le 19 février récital de piano par M. François Gaudard. Trois importantes conférences auront lieu au mois de mars : Bernard Liège parlera de « é-

crivain face au théâtre et à la société ». L'enfance de Ramuz et la naissance d'un écrivain, tel sera le titre donné à l'exposé de M. Gérard Buchet. Lucca et la Toscane seront évoqués par le professeur R. Merciai, le 19 mars. Le 23 avril, Mme Maurice Robert, professeur au Gymnase de La Chaux-de-Fonds, parlera de Breughel.

En mai sous le titre « Expériences d'un éditeur d'art », M. F. Uhler, directeur des éditions Ides et Calendes, parlera de son métier.

Enfin une exposition de peinture dont l'invité n'est point encore connu est annoncée pour la période du 4 au 18 avril.

Il est heureux qu'une localité s'efforce d'avoir sa propre culture et cherche à échapper à tout prix à l'emprise de la « grande ville » dont elle dépend.

R. Z.

Entendu

Victor Desarzens et l'Orchestre de chambre de Lausanne ou un concert follement divertissant

Jamais public de concert ne se sera autant divertit que lors du septième concert d'abonnement de la saison lausannoise. Un orchestre, un chef et des solistes interprétant avec un plaisir évident des œuvres, négligées à tort, empreintes d'une bouffonnerie de la meilleure veine, d'un délicieux esprit comique, furent les atouts de cette réussite.

En première partie, Strawinsky. « Renard » tout d'abord, histoire burlesque pour quatre voix d'hommes et orchestre sur un texte de Strawinsky dans la version française de Ramuz. Cette œuvre — comme le « Sacre » qui la précède de peu — est écrite dans un langage rythmique qui lui confère un tonus extraordinaire. Par contraste, Strawinsky y insère des passages de récitatifs accompagnés, dans un style qui évoque parfois Guillaume de Machaut ou les mélismes typiques du chant grégorien.

La version de Desarzens restitue admirablement la drôlerie, la vie et le rythme irrésistibles de cette partition. Kurt Huber et Pierre-André Blaser, ténors, Etienne Bettens et François Loup, basses, contèrent avec humour ce fabliau russe où « Renard » de cocasse manière, appâta Coq qui se laisse prendre... Mais surviennent Bouc et Chat : Renard est pris, pendu, et l'histoire s'achève dans une danse générale. Aucune de ces voix n'est attachée spécialement à un rôle, mais est utilisée suivant l'opportunité, en fonction de sa tessiture et de sa couleur, leur réunion faisant à l'occasion

office de chœur. On voit déjà l'originalité et l'intérêt d'une telle formule et les raisons qui ont pu pousser Victor Desarzens à présenter cette œuvre.

Puis « Ragtime » pour onze instruments. Œuvre objective, stylisant la technique instrumentale du jazz ; Strawinsky recompose ici une vie intérieure par une constante mobilité de figures syncopées. Le cymbalum était joué par Marta Fabian, jeune soliste hongroise, qui fit apprécier la suave sonorité de cet instrument peu connu chez nous.

En deuxième partie « Punctus contra punctum » (1962) du Bernois Franz Tischhauser. Cette œuvre met en valeur quatre fables, d'animaux encore, de G.-E. Lessing, chantées par Kurt Huber et François Loup. Orchestration fine, non sans référence au « jazz symphonique » ; invention mélodique, harmonique et comique subtiles : l'élan de cette valse viennoise, par exemple, soulignant le bien-être de la cigogne songeant à de délicieuses agapes culinaires fut irrésistible.

En conclusion de ce concert-zoologique « l'Histoire de Babar, le petit éléphant » de Francis Poulenc, dans l'extraordinaire orchestration ravélienne de Jean François. Musique illustrant un texte de Jean de Brunhoff, que Charles Gleyvod, récitant, sut faire vivre.

Un programme moderne en concert d'abonnement, l'œuvre la plus ancienne date de 1917, qui enthousiasma littérale-

ment le public ; plusieurs œuvres furent bissées.

E. de C.

Quand les maîtres retournent à l'école

Les mathématiques dites modernes font peur à tout le monde, sauf à la majorité des élèves. Les parents perdent pied. On a surtout raconté qu'il s'agissait de « théorie des ensembles ». C'est faux. Il s'agit d'algèbre des ensembles, de structures, de logique, et de tout ce qui reste important dans les « vieilles » mathématiques, les méthodes de calcul par exemple...

On peut facilement changer un programme à l'université : un unique professeur peut le décider. Il faut déjà se mettre d'accord à quelques-uns pour modifier certaines choses dans les gymnases, par exemple pour mettre sur pied une série de sept ouvrages, comme « Les Mathématiques du gymnase de Neuchâtel le font depuis 6 ans. C'est quelques dizaines de professeurs qui doivent connaître les dernières tendances de l'enseignement pour qu'une réforme pénètre au niveau secondaire inférieur (y compris dans la section préprofessionnelle). Mais ce sont, dans notre canton, des centaines d'instituteurs qui devront retourner à l'école pour que les mathématiques se modernisent au degré primaire. On comprend pourquoi une réforme « descend » de haut et bas.

Ils sont plus de 300 — la moitié de l'effectif (et à cent pour cent dans un village où, il est vrai, le président de la commission scolaire est aussi le responsable du cours dans son district) — de partout, aînés et jeunes, hommes et femmes, maîtres de première à maîtres de préprofessionnelle, cravatés et chevelus, barbues et tondu, mini-jupées, « longue-robis » et « pantalonnières » à suivre dès maintenant une introduction aux mathématiques modernes, en dehors des heures de classe, volontairement, moyennant une dérisoire indemnité.

Ce sont aussi des membres du corps enseignant qui ont souhaité qu'un tel cours soit organisé, ce qui tombait bien puisque les autorités cantonales désiraient elles aussi faire au moins aussi bien que le canton de Fribourg (— où une équipe de professeurs neuchâtelois a traité le sujet l'été dernier, devant 120 maîtres au lieu des 40 attendus). Cette curiosité, cette adhésion massive à un cours volontaire est un signe des temps : dans l'enseignement, cela bouge enfin — bientôt partout — et l'enseignant veut dès maintenant être informé des prochains changements qui toucheront peut-être toute la Suisse romande grâce à la CIRCE (pas la déesse, mais la commission interdépartementale de coordination de l'enseignement).

Le directeur du cours, M. André Calame, natif du Locle, bachelier de La Chaux-de-Fonds, licencié et docteur de l'Université de Neuchâtel, habitant La Béroche, chargé d'une fonction cantonale entre autres, — brillamment comme d'habitude — introduit le cours aussi bien à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds. On sent bien quand une « leçon » passe la rampe — la qualité de l'attention en témoigne. Rarement, j'ai assisté à un exposé aussi attentivement suivi. Rarement, j'ai eu l'occasion de sentir une qualité si grande d'attention, signe de curiosité et d'un besoin de savoir. A porter à l'actif du corps enseignant, si décrié en maintes occasions...

Freddy LANDRY

Au Casino-Théâtre du Locle: le trio Molnar

Formule assez insolite que cette association du violon, du cor et du piano ! En tout cas, elle n'a guère tenté les grands compositeurs, si ce n'est Brahms. A part la splendide sonate de ce dernier, pas d'œuvre marquante à notre connaissance. Nous avons cependant découvert avec plaisir les Trios de Duvernoy et de Reinecke, deux compositeurs de second rang, il est vrai, mais d'un réel intérêt. Pour la petite histoire, notons que Duvernoy naquit non loin de chez nous, soit à Montbéliard. Il était corniste, ce qui suffit à expliquer la présence de son instrument favori dans la plupart de ses œuvres. Quant à Reinecke, musicien complet, il est plus connu aujourd'hui pour les cadences de piano qu'il écrivit à l'usage des interprètes de Mozart que pour sa production propre.

Les trois pièces pour violon et piano, de Novak, l'un des élèves les plus doués de Dvorak, nous ont révélé un musicien qui n'a pas oublié les leçons de son maître : le même souci de la facture dans l'élégance de la ligne mélodique et la même nostalgie dans les passages essentiellement lyriques. Dans le rondo de Mozart

pour cor et piano, on aura admiré la belle fusion entre les deux interprètes et l'étonnante virtuosité de l'instrument à vent dans la brève cadence.

La sonate de Brahms constituait évidemment le morceau de choix de la soirée. L'inspiration est de bout en bout d'une rare qualité : qu'on songe simplement à toute la rêverie contenue dans l'adagio ou aux élans de l'allegro final ! La partie de cor est très développée ; l'instrument, chose assez rare, n'est jamais traité en parent pauvre.

Il faut adresser de vifs éloges à Josef Molnar, corniste, qui possède un métier magnifique ; à Jiri Trnka, qui obtient de son violon une sonorité pleine et chaleureuse ; enfin à Michel Perret, pianiste, qui par son jeu sobre et sensible, fut à la hauteur de ses brillants partenaires. Très applaudis, les trois excellents instrumentistes de l'OCL redonnèrent le dernier mouvement de la sonate de Brahms.

Ce concert était organisé dans le cadre des Jeunesses musicales.

J.-C. B.

Lu Aspects et troubles du langage enfantin

En automne 1914, s'est constitué à Moscou un simple groupe d'étudiants des premiers cours, intéressés par les questions théoriques du développement linguistique et littéraire. Reprenant un thème cher aux hégéliens, Roman Jakobson avait proposé d'en faire un Kreis, un « cercle ». Ce mot ensuite se retrouvera partout chez les linguistes, à Prague, à Copenhague où il passe encore, quelque chose s'invente. Il va de soi que de ces étapes successives de l'invention linguistique, Jakobson ne conserve pas la propriété. Multiplier chez les autres le pouvoir d'inventer (des lin-

guistes français en savent quelque chose) n'est pas pour lui un droit qui s'arroge comme une chasse gardée, mais une puissance qui se donne de façon libre. Disons-le : s'il est possible, à Paris aujourd'hui, de « revendiquer », ou « dépasser », simplement examiner ce qui s'y nomme globalement structuralisme, c'est seulement dans la mesure où la discussion proprement structuraliste était l'exercice habituel du cercle de Prague dès l'an 34.

Le public français connaît les Essais de linguistique générale de Jakobson (éd. de Minuit, 63). On vient de traduire d'autres études fondamentales réunies sous le nom de Langage enfantin et aphasie. C'est un travail qui recouvre trente années de recherches. Il n'est pas d'un accès malaisé. C'est une chance pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes linguistiques du bas âge. Les éducateurs n'ignorent pas que l'ordre que suivent les enfants dans l'acquisition graduelle du système phonologique de

l'environnement (milieu familial, scolaire, etc.) révèle quelques lois générales. Aujourd'hui, l'idée que toute langue, à tous ses niveaux, est structurée en vue des buts auxquels elle sert tend à être largement reconnue. Jakobson postule et montre que le même principe doit être appliqué à la statique et à la dynamique de chaque langage et à tous les stades du développement linguistique de l'individu depuis sa première enfance. L'examen que Jakobson fait des troubles du langage (les diverses « aphasies ») occupe, dans cet ouvrage, une position centrale. Elle promet de contribuer non seulement à la théorie mais aussi à la thérapeutique des dérangements du langage. Un livre que devrait lire le pédagogue, ou le médecin, ou l'écrivain, ou la mère de famille.

D. W.

Roman Jakobson : « Langage enfantin et aphasie », collection « Arguments », éd. de Minuit, 1969, 187 pages.

UNE POSTE DANS LE QUARTIER DE SAINT-JEAN ?

Les PTT à la recherche d'un emplacement favorable

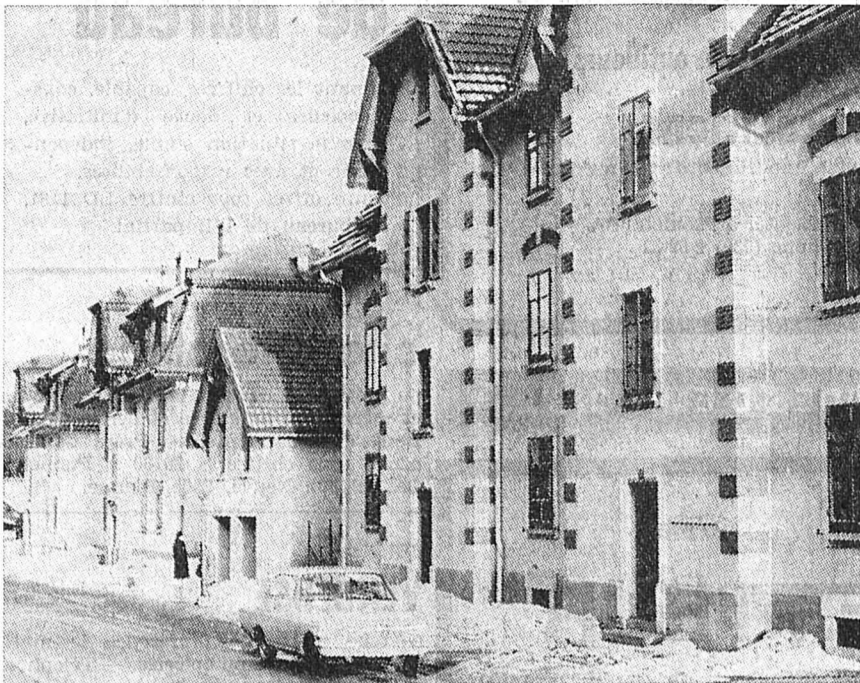
Lors d'une séance du Conseil général, il y a six mois, une motion avait été déposée par plusieurs personnes demandant la construction d'une poste dans le quartier de Saint-Jean dont le développement ces dernières années a été très rapide. Les magasins y sont rares, seules quelques succursales ravitaillent les habitants.

Les autorités communales ont alors demandé l'ouverture d'une succursale des PTT à la Direction des postes de Neuchâtel qui admit aussitôt le bien-fondé de cette requête. Un bureau d'étude est en train d'examiner le problème. Enfin un architecte chaux-de-fonnier a été contacté pour soumettre un projet. L'emplacement où sera érigé ce nouveau bâtiment n'a, semble-t-il, pas encore été choisi. Mais on parle d'une maison située à la rue des Crêtets dont le propriétaire aurait fait entendre aux actuels locataires qu'ils devraient bientôt chercher un nouvel appartement.

SIX POSTES EN VILLE

La Chaux-de-Fonds compte six postes, y compris l'hôtel des Postes. Trois bureaux postaux considérés autrefois comme succursales sont devenus des postes de campagnes. Il s'agit de celles des Bulles, des Crossettes et des Joux-Derrières.

Quelques habitants du quartier de Saint-Jean, interrogés, se sont montrés agréablement surpris.



Une de ces maisons sera peut-être démolie pour faire place à un bureau postal. (photo Impartial)

« C'est une nouvelle réjouissante, a déclaré le gérant d'un magasin. Nous allons quotidiennement à la poste. Celle du centre et celle des Forges sont à peu près à égale distance, mais le chemin est long ».

« Vous voyez, nous n'avons à notre disposition que cette boîte aux lettres avec un distributeur de timbres, constate une ménagère. Lorsque je dois aller poster des paquets, je

marche jusqu'à la succursale des Forges. Une poste dans le quartier serait la bienvenue ! »

Il est en effet certain que l'implantation d'un bureau postal dans ce quartier est souhaitable. Il contribuera au développement commercial du sud-est de la ville qui est dans ce domaine encore défavorisé.

M. S.

Un nouveau directeur à la tête de la fanfare de la Croix-Bleue

La fanfare de la Croix-Bleue a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. André Schorer. L'ordre du jour a été épuisé très rapidement et les comptes adoptés.

Dans son rapport, le président a relaté les faits marquants de l'année : course en Camargue, avec participation à des réunions d'évangélisation, centre de travail d'un ancien membre de la fanfare, M. Pierre Mathys. L'activité des fanfares de la Croix-Bleue change peu d'une année à l'autre : concert de saison, concerts publics, Fête de la jeunesse, participation à la Journée de la Croix-Bleue et de l'Eglise, à l'inauguration de la chapelle des Forges.

Au cours de cette année, six nouveaux sont venus grossir les rangs de la fanfare.

Après cinq ans de présidence, M. A. Schorer désire céder sa place. Le vice-président, M. Jean Surdez, est nommé président, et M. Schorer réintègre sa place au comité, en devenant vice-président. M. Jean-Pierre Matile conserve son poste de caissier, M. Pierre Bailloil celui de secrétaire, et à l'équipe restant en fonction vient s'ajouter M. Jean-Cl. Robert.

IMPORTANTÉ NOMINATION

Le point important de l'ordre du jour était la nomination d'un nouveau directeur. M. Dubail, surchargé de travail, avait dû renoncer aux fonctions de directeur il y a quelques mois. Le choix s'est porté sur la personne de M. Edgar Girardin, de Marin, bien connu au sein de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises. Il avait auparavant dirigé le Corps de musique du Landeron.

Cette nomination permet de reconstituer la Commission de musique avec M. Roger Fahrny en qualité de président.

Il sera secondé par le directeur, le président de la société ainsi que par MM. Schorer, Donzé et Dépraz.

Le cours donné aux jeunes tambours a été très bien fréquenté. Sur 31 leçons données, un seul élève n'a été absent qu'une fois.

En terminant cette soirée, le nouveau président s'est fait un devoir et un plaisir de remercier comme il se devait le président sortant de charge, pour son activité à la tête de la fanfare.

M. M.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

MERCREDI 21 JANVIER

Aula Gymnase : 20 h. 15, Eloge du vin de Neuchâtel au 18^e siècle, par M. Robert Blaser (conj. universitaire).

Galerie ADC : 9 à 12, 14 à 18, 20 à 22 h., exposition l'or.

Service d'aide familiale : tél. 3 88 38 (en cas de non réponse : 3 20 16).

Le programme des cinémas figure en page 16.

Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Carlevaro, Léopold-Robert 81. Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.

Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Feu : Tél. No 18.

Police secours : Tél. No 17.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Prix de la ville de Genève de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie

Le Prix de la ville de Genève de l'horlogerie, de la bijouterie, de la joaillerie et de l'émaillerie, pour l'année 1970, doté de quatre prix importants, sera réservé aux meilleurs créations dans les quatre catégories suivantes proposées par le jury du Prix 1969 :

HORLOGERIE : habillement d'un montre-bracelet homme munie d'un mouvement électronique à quartz dont les spécifications sont disponibles au Service des beaux-arts de la ville de Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville 4.

BIJOUTERIE : coffret à maquillage comprenant étui à rouge à lèvres, fard à paupières, fard à joues, peigne.

JOAILLERIE : pendentif.

EMAILLERIE : réveil.

Il est rappelé que le concours se fait en deux temps, à savoir : présentation des dessins qui seront sélectionnés par le jury, puis présentation des pièces exécutées selon cette sélection.

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande a cinquante ans

Le Mouvement de la jeunesse suisse romande aura 50 ans cette année. Cet anniversaire sera célébré à Lausanne les 6 et 7 juin prochains, par les membres actifs et anciens, très nombreux en Suisse romande et au Tessin.

La section du MJSR de La Chaux-de-Fonds a été fondée en janvier 1928. Son responsable actuel est M. Jean-François Wehrli. Vingt-cinq membres actifs s'occupent de la récolte des fonds (vente de bougies, « sou de la Pentecôte », organisation des loisirs et de colonies de vacances, aide en vêtements ou en alimentation ; 700 membres passifs paient une cotisation annuelle régulière.

Le MJSR a dépensé en un demi-siècle 3.700.000 fr. pour venir en aide à l'enfance déshéritée de Suisse romande.

EN SUISSE ROMANDE

Cette organisation d'entraide au profit de l'enfance est animée par des jeunes gens bénévoles. Elle compte actuellement 220 membres actifs dans ses sections de Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura bernois et, depuis trois ans, du Tessin. Plus de 18.000 enfants ont pu bénéficier de

ses colonies de vacances en Suisse ou au bord de la mer. Des milliers d'autres de condition modeste ou de milieu familial perturbé ont également profité des diverses actions sociales du MJSR.

Pour son cinquantenaire, le MJSR s'est fixé pour objectif de reconstruire la plus ancienne de ses colonies de vacances, « La Lune », à St-George sur Gimel. Cet ancien baraquement utilisé lors de la construction du barrage de Barberine ne correspond plus, en effet, aux exigences d'une maison d'enfants moderne. Le coût de l'opération est estimé à environ 800.000 fr. Or, le MJSR vit essentiellement de la générosité du public.

Diverses manifestations marqueront cet événement : concours de dessin et de rédaction, lâchers de ballons, marches, concerts, concours de photo, etc., qui viseront à associer les jeunes à cet anniversaire.

Constitution d'un comité d'action neuchâtelois en faveur de l'arrêté sur l'économie sucrière

Un comité d'action cantonal neuchâtelois s'est constitué pour faire campagne en faveur de l'arrêté fédéral sur l'économie sucrière indigène. Le nouvel arrêté fédéral assure un équilibre financier et une production rationnelle de la betterave et du sucre en Suisse.

Le comité comprend aussi bien des personnalités politiques que des représentants de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Il est présidé par M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat et aux Etats. Les membres sont les suivants : M. Rémy Schlaeppy, président du Conseil d'Etat, M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats, M. Gaston Clottu, conseiller national, Mme Georges Droz-Bille, secrétaire des paysannes neuchâteloises, M. Adrien Favre-Bulle, conseiller national, M. Charles Jacot, président de la Fédération laitière neuchâteloise, M. François Jeanneret, conseiller d'Etat, M. Bernard Vuille, prési-

dent de la Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, M. Jacques Wavre, président de la Chambre cantonale neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

Le comité d'action recommande vivement à tous les citoyens de se rendre aux urnes les 31 janvier et 1er février 1970 et de voter OUI.

COMMUNIQUÉS

Homme qui es-tu ?

Notre époque, plus anxieusement qu'aucune autre peut-être, s'interroge sur la nature de l'homme et le sens de la vie.

Ce soir, à 20 heures, à la salle de l'Armée du Salut, rue Numa-Droz 102, une série de projections lumineuses sonorisées touchera les problèmes suivants : L'homme, sommet de la Création. — La supériorité de l'homme : la pensée créatrice. — Et après la mort ? — L'homme parmi les hommes.

C'est avec vigueur que Jacques Loew, célèbre par ses albums, poursuit ses deductions. Chacun est cordialement invité.

Théâtre abc.

Samedi 24 janvier à 20 h. 30, une seule représentation de la comédie musicale d'Emile Gardaz : Riquet à la Troupe, musique de l'abbé Pierre Kaelin jouée en création par la réputée troupe des Trois p'tits tours. Un spectacle gai, optimiste et d'une qualité exceptionnelle. Emile Gardaz le présente ainsi : « Riquet vaut mieux que Winkelried, Guillaume Tell et tous les livres de la Défense civile. C'est l'anti héros. Il fallait un petit bonhomme, qui, sans le savoir, se montrait digne de grimper au sommet d'une statue. Un héros de la neutralité, de l'épargne, de la vigilance intéressée... »

Parcage autorisé

Le parcage est autorisé aujourd'hui de midi à jeudi à midi :

● DU COTÉ NORD : dans les rues parallèles à l'avenue Léopold-Robert.

● DU COTÉ EST : dans les rues perpendiculaires à l'avenue venue Léopold-Robert.

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

57, Avenue Léopold-Robert Téléphone (039) 2 10 42

24 HEURES EN VILLE

Vol de déchets d'or pour 4000 fr.

Une arrestation

Le juge d'instruction des Montagnes communique que la Police cantonale vient d'appréhender le nommé I. S., âgé de 28 ans, ouvrier de fabrique, ressortissant hongrois, domicilié en ville, pour vol de déchets d'or d'une valeur de 4000 fr., commis ces dernières années au préjudice d'une entreprise de la ville où il était employé. I. S., qui a reconnu les faits, est écroué à la prison de La Chaux-de-Fonds.

Attention au verglas !

Vers 13 h. 30, hier, Mme M. C., domiciliée en ville, circulait au volant de sa voiture rue du Succès en direction est. Son véhicule a glissé dans les ornières de glace et a heurté un véhicule en stationnement du côté sud de la chaussée. Dégâts.

Nominations à la préfecture

Dans sa séance du 16 janvier 1970, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Louis Perret, originaire de La Sagne, aux fonctions de premier secrétaire à la Préfecture des Montagnes et M. Charles Wyss, originaire d'Oberdorf (Soleure), aux fonctions de deuxième secrétaire à ladite Préfecture.

Avis tardifs



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Ce soir, à 20 h. 15, Aula du Gymnase, rue Numa-Droz 46 La Chaux-de-Fonds

Première conférence universitaire Un éloge du vin de Neuchâtel au XVIII^e siècle

par M. Robert BLASER professeur à la Faculté des lettres Entrée libre

Notes d'un passant

Suite de la première page.

Au surplus Mémé Guérini avait commis une lourde erreur. Celle de croire qu'en louant les services des 18 meilleurs avocats de France pour le défendre, lui et ses complices, il allait emporter un acquittement haut la main. Ce déferlement d'éloquence du barreau l'a au contraire desservi. Et les jurés se sont dit sans doute que si pour cinq truands on déplaçait une « artillerie » pareille c'est que vraiment tout le savon de Marseille ne pouvait les « blanchir »...

A vrai dire il était temps qu'on réagisse contre le « milieu » dont les exploits restent trop souvent impunis, et qu'on frappe avec sévérité lorsqu'on tient certains représentants « autorisés » de la pègre.

Sinon d'impunité en impunité ou de tolérance en indulgence coupables, ce sont finalement les canailles et les crapules qui feront la loi et l'imposeront aux honnêtes gens.

Le père Piquerez

Cherche personnel pour

CONCIERGERIE

cinémas CORSO et PLAZA

Travail du matin.

Offres à Cinéma CORSO, entre 19 h. 30 et 20 heures.

A VENDRE

ancienne chambre à coucher complète, 2 lavabos, table de cuisine avec tabourets, ainsi qu'une table. Le tout en parfait état, Fr. 500.—. — S'adresser chez Mme Marchand, rue Coq 130, SONVILIER.

Réparations
RÈVEILS
MONTRES
PENDULES

AUBRY

Numa-Droz 33

Nous cherchons pour le printemps 1970, un

garçon

de 14 - 16 ans pour aider aux petits travaux agricoles. Il aura l'occasion d'apprendre la langue allemande et de conduire le tracteur. Bon salaire et vie de famille assurés.

S'adresser à
Leo Hugli - Meier,
4225 BRISLACH b.
Laufen (BE).
Tél. (061) 80 13 00.

Terrains

Nous possédons plusieurs parcelles à vendre à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre P 900.020 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A REMETTRE à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT

ou

BUREAUX

de 2 pièces, rez-de-chaussée, ancien immeuble, plein centre, remis en état, loyer modique.

Téléphoner au (039) 2 79 12, entre 19 et 20 heures.

OCCASIONS J.-P. YERLY

VW 1200 To., 1964

FORD CORTINA 65, 60.000 km.

Tél. (039) 3 54 21, entre 12 h. 30 et 14 h.

Prometal

cherche pour tout de suite des

mécaniciens faiseurs d'étampes

mécaniciens outilleurs

mécaniciens

pour l'entretien d'un important parc de machines.

Faire offres ou se présenter à Prometal SA
Morgarten 12. Téléphone (039) 2 62 22
La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF FACETTEUR

fin régleur, ayant l'habitude de diriger du personnel et d'organiser la distribution et l'acheminement du travail, cherche changement de situation.

Offres sous chiffre P 11-460.013 N, à Publicitas SA, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS.

Jardinière d'enfants

diplômée, CHERCHE PLACE STABLE, dès le 15 avril.

Ecrire sous chiffre 120045-34, à Publicitas SA, 2300 La Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame cherche

travail à domicile

Ayant l'habitude des brucelles et du micros.

Faire offres sous chiffre LD 1167, au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche travail à domicile pour poses d'applications ou autre. — Ecrire sous chiffre KL 1355, au bureau de L'Impartial.

Employée de bureau

aimant les chiffres, capable, consciencieuse et douée d'initiative, cherche situation stable, indépendante et avec responsabilités. Faire offres sous chiffre LD 1181, au bureau de L'Impartial.

JEUNE TAILLEUSE

cherche place

de préférence dans la branche confection et mercerie. Une année et demie de pratique dans la vente. — Prère de faire offres sous chiffre S 20160 à Publicitas SA, 48 rue Neuve, 2501 Bienne.

JEUNE

VENDEUSE

cherche place, de préférence le matin dans boulangerie ou épicerie. — Téléphone (039) 2 43 53, dès 19 heures.

Dame cherche

TRAVAIL A DOMICILE

pour mécanismes automatiques, calendriers et autres parties d'horlogerie. — Faire offres sous chiffre BL 1344, au bureau de L'Impartial.

DAME

sans formation spéciale, cherche travail comme aide de bureau. Horaire partiel. — Ecrire sous chiffre LR 1354, au bureau de L'Impartial.

Jeune chef de département commercial, loclois, 23 ans, marié, cherche

place à responsabilités

dans industrie horlogère au Locle ou à La Chaux-de-Fonds. Parle et écrit couramment le français, anglais, allemand et possède de bonnes connaissances d'espagnol. Disponible dès le 1er avril. — Veuillez faire offre sous chiffre 80.00.141 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2501 Bienne.

Employé de comptabilité

cherche place à La Chaux-de-Fonds. Connaissances comptabilité générale, nombreuses années de service.

Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre FG 1335, au bureau de L'Impartial.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Mercredi 28 janvier - 20 h. 15



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

CASINO-THÉÂTRE - LE LOCLE

SOCIÉTÉ DES
AMIS DU
THÉÂTRE

Le Centre Dramatique de Lausanne-Vidy présente

LE ROI NU

d'Evguëni Schwartz

Prix des places:
Fr. 8.- et Fr. 10.-

Réductions:
50% membres S.A.T.
25% membres A.C.L.

Location ouverte au magasin Gindrat

CINÉMA LUX

LE LOCLE

Dès ce soir et jusqu'à dimanche soir, à 20 HEURES PRÉCISES. Matinée dimanche à 14 HEURES. Un chef-d'œuvre mondial incomparable. Le film aux 6 « OSCARS » de David LEAN

LE DOCTEUR JIVAGO

d'après l'oeuvre célèbre de Boris PASTERNAK, avec JULIE CHRISTIE - GÉRALDINE CHAPLIN - OMAR SHARIF - TOM COURTENAY - RALPH RICHARDSON

Panavision - Metrocolor

- Admis dès 16 ans -

Prix imposés par le producteur Fr. 4.- et Fr. 5.-

Location à l'avance tél. 5 26 26

Sabato 24 Gennaio alle ore 17, e Domenica 25 Gennaio alle ore 17 h. 15

IL MAGNIFICO TEXANO

Un film di Lewis KING

con GLENN SAXON - JOHN BARRACUDA

BARBARA LOY - GLORIA OSUNA

Eastmancolor

16 anni



NOUS ENGAGEONS tout de suite ou date à convenir :

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

pour développement et construction d'outillages

VISITEUSES OUVRIÈRES MANŒUVRES

pour travaux fins d'atelier

pour travaux fins d'atelier

pour travaux sur presses

Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces emplois, nous vous prions de faire vos offres ou de vous présenter à :

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES — Département G
Concorde 31 — 2400 LE LOCLE — Téléphone (039) 5 25 01

Commerce d'alimentation du Locle cherche pour le printemps

APPRENTIE VENDEUSE

Formation complète garantie. Bon salaire dès le début d'apprentissage.

Prière de prendre contact par téléphone au No (039) 5 26 44.

A vendre

pour cause de déménagement :
1 chambre à coucher moderne avec literie ;
1 salle à manger ancienne, ainsi que meubles divers.

S'adresser :

Mme Alice TISSOT
rue des Envers 32,
Le Locle.

Égaré

Berger belge, noir, répondant au nom de « Ella ».

Bonne récompense.

Tél. (039) 5 55 21,
Le Locle.

A louer au LOCLE
Quartier ouest :

1 APPARTEMENT,
cuisine, bain, cave.
Prix : 165,20 (charges comprises),

libre tout de suite

1 APPARTEMENT,
cuisine, bain, cave.
Prix : 165,20 (charges comprises),

libre dès fin février

S'adresser à :

EMISSA S.A.
Tél. (039) 5 46 46.

A LOUER pour le 1er mars

appartement

de 3 pièces tout confort.

Cardamines 13
Le Locle

Tél. (039) 5 54 20
(heures des repas)

A vendre

200 plaques éternit plates, 200 x 120 cm., 6 mm. épaisseur. Convient pour garage ou hangar, à 11 fr la plaque, ainsi que toutes autres plaques éternit sur demande.

S'adresser à
M. DONZE, Les bois
Tél. (039) 8 12 55.

TOUTES VOS FLEURS chez Coste
Le Locle Côte 10
Tél. (039) 5 37 36

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

SOUS LE MÊME CIEL



A l'ubac, côté Sommartel, même sous le soleil, c'est encore un paysage d'hiver. A l'adret, sur la côte des Monts, c'est déjà presque le printemps... provisoirement. (photo Impartial)

Sur la pointe des pieds

Quand il faut expliquer à un enfant comment il est né, on ne peut plus guère se référer à la cigogne qui livre une commande ou à un chou poussant dans le jardin. Avant qu'ils ne commencent l'école, les enfants veulent en savoir davantage. Ils poussent leurs parents dans leurs derniers retranchements pour connaître une vérité, un peu déguisée il est vrai. Pour s'en sortir, il faut trouver une explication qui ne soit pas choquante mais qui reste plausible. Il faut en même temps justifier le gros ventre de la femme enceinte. Alors, on entend souvent des parents dire : — C'est ton papa qui a donné une petite graine à ta maman, cette petite graine a grandi dans son ventre et quand le bébé était assez gros, il est sorti par une petite porte. — Avec une explication comme celle-là on passe facilement plusieurs années. L'enfant n'est pas surpris de voir une voisine partir à la maternité avec un tour de taille gigantesque et revenir une semaine plus tard svelte et chargée d'un nourrisson. Ce n'est d'ailleurs pas une trahison que de présenter les choses sous cette forme.

Et puis tout à coup, un enfant de sept à huit ans tourne autour du sujet pendant quelques jours. Visiblement il veut obtenir plus de précisions. Alors il se décide : — Comment est-ce que papa donne la petite graine à maman ? — Il ne s'agit pas de rougir jusqu'aux oreilles ou de laisser planer un silence gêné : il faut répondre le plus naturellement possible. — Et bien, papa et maman s'embrassent très fort et c'est comme ça qu'ils se transmettent la petite graine. L'enfant de sept à huit ans, c'est-à-dire en première année scolaire, peut fort bien se contenter de cette explication pendant une année ou deux ou bien alors il peut revenir à la charge dans les semaines qui suivent. Cela devient délicat pour les parents de commenter dans le détail l'opération « petite graine ». Les spécialistes ont un vocabulaire scientifique qui met à l'aise mais le père moyen perd ses moyens. Que celui qui ne s'est pas encoulé dans des phrases tortueuses ou qui n'a pas remis à plus tard une embarrassante réponse me dise comment il a fait. S. L.

1969 fut une bonne année pour Philatélie

Cette constatation optimiste ressort du rapport d'activité que le président, M. Gilbert Jeanneret, a présenté lundi, lors de l'assemblée générale annuelle. Si trois membres ont démissionné en revanche, cinq nouvelles admissions ont porté l'effectif au 1er janvier 1970 à 63 membres, auxquels on peut adjoindre la grande cohorte des juniors, forte de quelque cinquante jeunes de 8 à 18 ans.

Cette stabilité, voire cette progression dans l'effectif est fort réjouissante, car elle prouve que la philatélie se porte mieux depuis que la grande avalanche de démissions consécutives à la baisse des cotes, après la spéculation boursière d'il y a trois ans, de triste mémoire, a cessé pour Philatélie comme pour toutes les sociétés philatéliques suisses, les spéculateurs qui étaient venus perturber quelque temps les prix des timbres et qui avaient semé la panique chez la plupart des collectionneurs non avertis, sont retournés à leurs opérations de bourse. Les autres, qui s'adonnent à la philatélie et qui collectionnent par amour du timbre, ont vu heureusement les cours se stabiliser et les cotes reprendre leurs courbes ascendantes et régulières.

63 membres, dont quelques personnes des Ponts-de-Martel qui viennent régulièrement aux séances de Philatélie, et la

cohorte des jeunes dont s'occupent cinq ou six membres, M. Matthey-Chési étant président, sont les signes d'une société en plein essor.

Tout au long de l'année écoulée, les activités traditionnelles se sont poursuivies, avec en plus l'adjonction de conférences et la projection de films.

Les finances de la société sont saines encore que la Journée du Timbre, sans la loterie habituelle, n'ait pas été aussi fructueuse que les années précédentes. Il fut décidé lors de l'assemblée d'augmenter la cotisation annuelle de 20 à 25 francs.

Au cours de la même séance furent admises quelques modifications statutaires de même que quelques modifications dans le règlement des échanges.

De plus, un nouveau comité a été élu qui se présente comme suit : M. Jean-Pierre Sandoz, président ; M. Gilbert Jeanneret, vice-président ; M. Warrisse, des Ponts-de-Martel, secrétaire ; M. Bernard Dänzler, caissier ; M. José Jeanneret, verbaux ; M. Willy Thévenaz, responsable des circulations ; M. Marcel Quartier, responsable des nouveautés ; M. Gilbert Haldimann, assesseur ; M. Georges-André Perret, des Ponts-de-Martel, assesseur et responsable du groupe des juniors des Ponts-de-Martel ; M. Maurice Matthey-Chési, président de la section Juniors et membre du comité.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les conférences du mardi

L'année de protection de la nature commence bien

Chacun sait-il, dans ce bon canton, que la réserve du Creux-du-Van est la plus vieille de Suisse ? Que le Club jurassien, centenaire il y a peu, a commencé son activité par la protection de cet admirable site, de sa faune et de sa flore ? Au moment où dans le monde entier, dans l'effroi, la crainte et le tremblement, on se précipite à la rescousse pour essayer de sauver ce qui peut encore l'être et ce qu'on est en train — à une vitesse vertigineuse — de perdre, le Club jurassien neuchâtelois peut afficher fièrement en ce noble et désormais vital domaine, ses titres de précurseur.

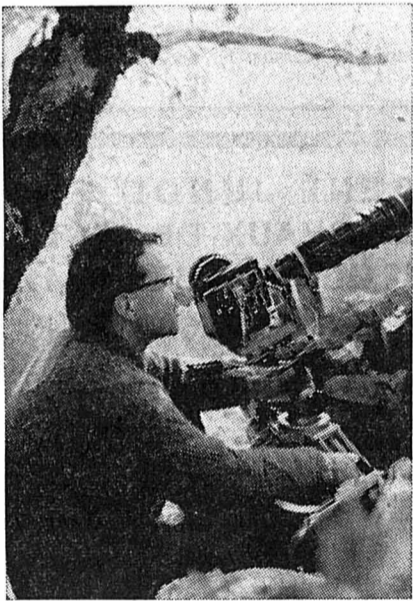
Entre l'évocation de Lisbonne, par M. Robert Porret, et celle des quatre rues historiques (mardi prochain) de La Chaux-de-Fonds, par le professeur Charles Thomann, la place était toute faite à un amoureux de la nature et du Jura tel que M. Cédric Troutot, essayeur-juré et par

conséquent sincère comme l'or 24 carats, pour montrer le pays le plus complet, authentique, et surtout naturel, que l'on n'ait jamais filmé. A l'affût du Creux-du-Van, en paix avec tout le monde et en particulier les animaux habitués à n'être plus pourchassés par leur seul ennemi vraiment irrécusable, l'homme, il a pu, avec une patience archangélique, projeter sa caméra sur ces hôtes des rochers et des ravines, les chevreuils, les renards, mais surtout les chamois. Il y a un peu plus de vingt ans, à la suite de l'effort têtus mais surtout compétent du grand protecteur de ce pays, l'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche, Archibald-Alexandre Quartier, une vingtaine de chamois avaient été « importés » dans la réserve du Creux-du-Van. Aujourd'hui, il y en a quelque trois cents en liberté, et ce sont eux que M. Troutot a photographiés dans tous leurs ébats, leurs méurs, leur imagination bondissante. Bref, leur vie originelle, quand ils sont libérés de la peur.

Nous ne pouvons que révéler tellement tendre, dans ce film. Elle est la souveraine indifférente qui impose ses lois à une faune attentive à ne la point troubler, et là est sans doute la grande leçon pour l'homme, qui sera celle de l'« année de protection de la nature ». Il a fallu huit ans à M. Troutot pour saisir tous les aspects d'une année au Creux-du-Van, pour connaître assez les habitudes de ses « héros » et les filmer sans les effrayer. Mais à regarder attentivement cette terre et ses produits, il en a conçu — il l'a dit — un tel amour de la création qu'il n'a de cesse de la faire partager. Il y a réussi hier soir à l'Amphithéâtre du Collège primaire où, introduit par M. J.-P. Miéville, directeur des Ecoles, il a projeté son film en couleurs et long métrage, révélant à la plupart le plus audacieux quadrupède de nos escarpements.

La seule réserve que nous ferons touche à la musique, non pas en tant que telle, mais amalgamée à un film aussi résolument naturaliste : pourquoi diable entourer la forêt et les rochers de rythmes et de sonorités qui ne lui vont pas du tout ? La nature ne se suffirait donc plus à elle-même ? Il nous est arrivé de voir un film de cette sorte sans le moindre son autre que les chants d'oiseaux, les cris d'animaux, le vent dans les arbres : c'était bien beau.

J. M. N.



Pendant le tournage du film.

Advertisement for Aspro medicine. It features the word 'Grippe' in large letters, a photograph of a person's face, and the text 'Aspro agit vite et longtemps'. Below the main text, it says 'Quand la grippe règne, prenez vite, aux premiers signes de refroidissement, deux Aspro avec une boisson chaude. Aspro abaisse la fièvre et améliore l'état général. Aspro vous aide en cas de grippe, refroidissement, fièvre.'

Advertisement for 'auto-secours' service. It includes the name 'PERROT DUVAL' and contact information: '313 62 LA CHAUX-DE-FONDS 2 49 31 DELÉMONT' and '712 89 COURMAYEUR 5 31 91 ET-UBERNE'.

Sociétés locales

SEMAINE DU 21 AU 27 JANVIER

- Alliance Suisse des Samaritains. — Jeudi, 20 h., au local, conférence de Mlle Matile sur la tuberculose.
Amis de la Nature. — Mercredi, 19 h. 30, Collège des Monts, cours de ski.
Association sténographique Aimé Paris. — Chaque mercredi, 19 h. 30, entraînement, salle No 9, Collège secondaire.
Club d'Échecs. — Mercredi, dès 20 h. 15, restaurant de la Place, entraînement et tournoi.
Chorale du Verger. — Buffet de la Gare, 18 h., répétition du chœur d'enfants ; 20 h. 15, chorale.
Contemporaines 1919. — Ce soir, 20 h., rencontre au Buffet de la Gare : projection de films.
Echo de l'Union. — Samedi 24, répétition aux Brenets, 15 h. 30. Lundi 26, répétitions, 20 h., à la Maison de paroisse. Tous présents.
Fanfare de la Croix-Bleue. — Vendredi, répétition générale. Samedi, 14 h., assemblée générale annuelle, suivie de match aux cartes et souper. Mardi, répétition partielle.
Harmonie Liederkrantz. — Männerchor Harmonie Liederkrantz ladet alle Säng-er ein zur Gesangsprobe am Dienstag, 20.15 Uhr, im Lokal, Cercle Républicain, 2ter Stock Postgebäude.
Le Locle-Sports, club halterophile. — Halle de sports des Jeanneret, 1er étage : juniors : lundi, mercredi et vendredi, de 19 h. à 21 h. Elite et vétérans ; mardi et jeudi, de 18 h. à 21 h. 30 ; dimanche, de 10 à 12 h.
Société fédérale de gymnastique. — 14 h., au chalet. Dimanche, 9 h., à la Halle des Jeanneret : lundi, 18 h., pupilles I ; 19 h., pupilles II ; 20 h., féminine. Mardi, 20 h., actifs. Halle de Beau-Site, mercredi, 19 h., pupilles. Mercredi 20 h., hommes. Vendredi, 20 h., actifs.
Société philatélie. — 2e lundi du mois, 20 h., Hôtel des Trois-Rois.
Union instrumentale. — Jeudi, 20 h. 15, répétition générale au local. Présence indispensable.
Vélo-Club Edelweiss. — Mercredi 21, 20 h. 15, au local, restaurant Terminus, assemblée générale et renouvellement du Comité. Présence indispensable.

Dernier délai pour les inscriptions : lundi, à 17 heures.

MEMENTO

Le Locle MERCREDI 21 JANVIER

Cinéma Lux : 20 h., Le docteur Jivago. Pharmacie d'office : Moderne, jusqu'à 21 h., ensuite le tél. No 17 renseignera. Permanence médicale et dentaire : Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

ECOLE DES PARENTS

L'ÉDUCATION RELIGIEUSE DANS LA FAMILLE

Dans la multiplicité des problèmes que l'Ecole des parents désire étudier, celui de l'éducation religieuse dans la famille, s'il n'a pas l'acuité de ceux qui furent récemment abordés, n'en a pas moins une très grande importance. Les Eglises catholique et protestante ont souhaité qu'il soit inscrit au programme d'étude. Dans un louable souci d'équité, l'Ecole des parents avait proposé qu'un pasteur et un prêtre exposent le sujet, mais il apparut vite aux représentants des deux Eglises qu'il y a en réalité une seule éducation religieuse et ce fut le pasteur Olivier Perregaux, de La Coudre, qui fut invité comme conférencier à l'Ecole des parents.

D'entrée, en guise de préambule, il précisa que pour traiter complètement du problème, il faudrait être à la fois pédagogue, psychologue, pédiatre et éducateur et que lui-même parlait en qualité de chrétien et de parent, limitant sa conférence aux enfants en bas âge jusqu'à l'entrée dans la vie scolaire. « Il importe plus, dit Saint-Augustin, de parler à Dieu de l'enfant que de parler de Dieu à l'enfant. »

LES PROMESSES DU BAPTEME

Partant de la promesse que font les parents lors du baptême de leurs enfants, le conférencier démontra que l'éducation religieuse dans le cadre de la famille est en fait l'acquiescement des promesses du baptême qui implique la responsabilité des parents, l'exemple qu'ils donnent et les exigences de Dieu. Cette éducation ne consistera pas à apprendre des techniques ou des recettes, mais à vivre la vie en famille dans le Christ par la prière, prière du couple dès avant la naissance, prière à table et prière du soir, prière qui doit être joyeuse et renouvelée dans une liberté nécessaire. Et quand, dès la deuxième ou troisième année, vient l'âge des questions souvent embarrassantes et troublantes, il convient de ne pas dramatiser et d'accepter la simplification des

réponses qu'à un stade suivant on peut reprendre et développer. C'est aussi l'âge où l'on raconte des histoires. Pourquoi ne pas raconter des histoires bibliques. Et aussi l'âge de l'Ecole du dimanche. Et l'on peut se poser cette question : l'Ecole du dimanche est-elle encore utile ? Un enfant n'est pas un vase à remplir, mais une flamme à attiser. La foi de la famille est essentielle, elle est une grâce que le chrétien peut implorer pour lui et ses enfants, et l'authenticité des parents, même dans le doute, est seule valable. Insistant sur l'importance du dialogue dans la famille, le conférencier rappela qu'il n'y a pas de recettes d'éducation religieuse, que la seule légitimité des parents et la foi personnelle sont valables et que les adultes sont sur un même pied d'égalité que les enfants devant Dieu.

Puis, le débat passionné sur l'opportunité de l'éducation religieuse dans les premières années de la vie des enfants souleva une discussion finissant à l'intéressante étude d'un problème bien actuel. M. C.

Lire en page 2...

Le compte rendu du concert du Trio Molnar donné hier au Locle se trouve en page 2 « Magazine ».

Redaction du Locle. Rue du Pont 8. Tél. (039) 5 33 31.

Etat civil MARDI 20 JANVIER. Naissance: Dubois-dit-Cosandier Nathalie, fille de Charles-André, horloger, et de Anne-Marie née Bähler. Promesses de mariage: Riat Jean-Michel, greffier, et Guldimann Rita.

LES BRENETS La Chorale désire acquérir une bannière

On se souvient que lors de la Fête cantonale des chanteurs neuchâtelois de l'an dernier à La Chaux-de-Fonds, la Chorale des Brenets avait brillamment remporté une couronne franges or en 2e catégorie. Malheureusement, elle ne disposait pas d'une bannière pour recevoir son trophée.

Cette année, il a été décidé de remédier à ce manque et la soirée qui se déroulera samedi prochain à la salle communale y sera consacrée.

Plusieurs sociétés locales ont tenu à s'associer à cette manifestation. Outre la chorale placée sous la direction de M. B. Droux, on y entendra la Fanfare et le Chœur mixte catholique de la localité et l'Echo de l'Union du Locle. La société de gymnastique y présentera aussi quelques numéros. (li)

COMMUNIQUÉS

Au cinéma Lux : « Le docteur Jivago ». Contrairement à d'autres superproductions, le réalisateur de ce film, David Lean, a su rester sobre en mettant en images l'œuvre de Boris Pasternak. Sans perdre le sens de la mesure, il raconte le destin tragique de Jivago et fait revivre le drame bouleversant de quatre êtres profondément humains ; meurtris par la vie que la tourmente emporte vers un destin dont ils ne sont plus maîtres. L'interprétation de ce film en couleurs est de premier ordre avec Julie Christie, Geraldine Chaplin, Omar Sharif, Tom Courtenay, Alec Guinness, Ralph Richardson. Dès ce soir et jusqu'à dimanche soir à 20 h. précises. Matinée dimanche à 14 h. Admis dès 16 ans.

Advertisement for Togal medicine. It features the Togal logo and text: 'dans 46 pays Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de Rhumatisme - Goutte - Sciaticque Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80 Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.'

Le dessert de saison: délicieux GÂTEAU AUX ORANGES

Une spécialité de notre chef pâtissier

en vente au bar Fr. **2⁵⁰**
au lieu de Fr. 3.20



OFFRES D'EMPLOIS

Prometal

cherche pour tout de suite ou à convenir des

OUVRIERS

qualifiés ou semi-qualifiés, pour différents travaux se rapportant à la fabrication de la boîte de montre, et des

OUVRIÈRES

pour son département visitage et montage.

Se présenter à Prometal SA, Morgarten 12, La Chaux-de-Fonds.



engage :

COLLABORATEUR

pour assumer la direction de son département achats - réception ébauches et fournitures

EMPLOYÉE

connaissant la langue allemande, pour l'administration de son département Marché - Suisse

FACTURIER (ÈRE)

pour le service Après-Ventes; notions d'allemand et d'anglais souhaitables

HORLOGER-RHABILLEUR

capable d'effectuer de façon indépendante les réparations du service Après-Ventes.

Prière de faire offres à:
MONDIA S.A., 147, rue Jardinière,
2300 La Chaux-de-Fonds, ou de téléphoner au (039) 3 43 37, interne 28.

Box pour bateau

est cherché, place d'amarrage couverte au port du Nid du Crô, à Neuchâtel. Dimension moyenne.

Offres sous chiffre P 20156 N, à Publi-citas SA, 2001 Neuchâtel.

ON CHERCHE pour tout de suite ou à convenir

SOMMELIÈRE

Gain intéressant. — S'adresser café ABC, Serre 17, tél. (039) 3 72 22

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE VACANCES

à vendre à SALVAN-SUR-MARTIGNY (VS) comprenant: 1 tambour d'entrée avec vestiaire - WC - 1 cuisine - 1 salon-salle à manger - 3 chambres à coucher - 1 salle de bains WC - 1 grand réduit pouvant servir de grenier ainsi qu'une splendide terrasse d'environ 100 m2 et 1 grande cave. — Offres ou demandes de renseignements à F. Boson Coop, 1920 MARTIGNY (VS). Tél. (026) 2 22 07, ou 2 13 81.



cherchent

OUVRIER

pour être formé sur l'étamage de la boîte.

se présenter ou téléphoner.

Stila S.A.

Fabrique de boîtes de montres
Rue A.-M.-Plaget 40
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

engage :

polisseurs

meuleurs-préparateurs

qualifiés sur boîtes de montres or et acier. Places stables, travail varié et soigné. Conditions intéressantes et avantages sociaux. Merci de bien vouloir vous présenter à nos bureaux ou de nous appeler au (039) 3 11 89.

GIRARD-PERREGAUX

offre les places de

HORLOGERS COMPLETS

pour travaux variés

MÉCANICIEN ou MICROMÉCANICIEN

pour construction d'outillages et de prototypes

OUVRIÈRES

pour différents travaux en atelier.

S'adresser à Girard-Perregaux SA, Place Girardet 1, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 94 22.

Baubedarf + Holz AG Biel-Bienne

Pour notre département «matériaux de construction», nous cherchons un jeune

collaborateur commercial

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons une activité intéressante au sein d'une équipe jeune, la semaine de 5 jours, une bonne rémunération.

Veillez prendre contact avec nous par téléphone ou nous soumettre votre offre de services écrite.

Baubedarf & Holz SA, Bienne, rue des Cygnes 51, 2500 Bienne (032 3 62 62, M. Ochsner).



engage

un facetteur un polisseur

Adresser offres ou se présenter à nos bureaux
Téléphone (039) 2 17 97.

Lucien Zbinden

PLAQUE OR 6 — DORAGE — RHODIUM
NICKELAGE — ARGENTAGE — CHROMAGE
GIBRALTAR 6

2300 LA CHAUX-DE-FONDS / 039 / 3 26 44

engagerait, pour son département de dorage :

DOREUR (EUSE)

qualifié (e) ayant bonne vue et connaissances pratiques sur les couleurs standards, ainsi qu'

UNE EMBALLEUSE-VISITEUSE

habile et consciencieuse.

Se présenter ou téléphoner à l'adresse ci-dessus.

V.A.C RENÉ JUNOD S.A.
LA CHAUX-DE-FONDS
LÉOPOLD-ROBERT 115

MAISON DE VENTE DIRECTE ET PAR CORRESPONDANCE

cherche

employée de bureau

de langue maternelle allemande, pour correspondance et différents travaux de bureau

employée de bureau

de langue maternelle italienne ou française, pour correspondance dans les deux langues et différents travaux de bureau,

employé de bureau

s'intéressant à la branche radio, pour travaux de bureau, contrôle d'appareils, etc.

employé magasinier

pour son département expédition.

Semaine de 5 jours.

Ambiance de travail agréable.

Places stables.

Faire offres manuscrites au Service du personnel.

Besoin d'argent?

Décompez ce bon et envoyez-le à
Banque ORCA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Quelles sont les mensualités
pour un prêt de Fr. _____
remboursable en _____ mois?

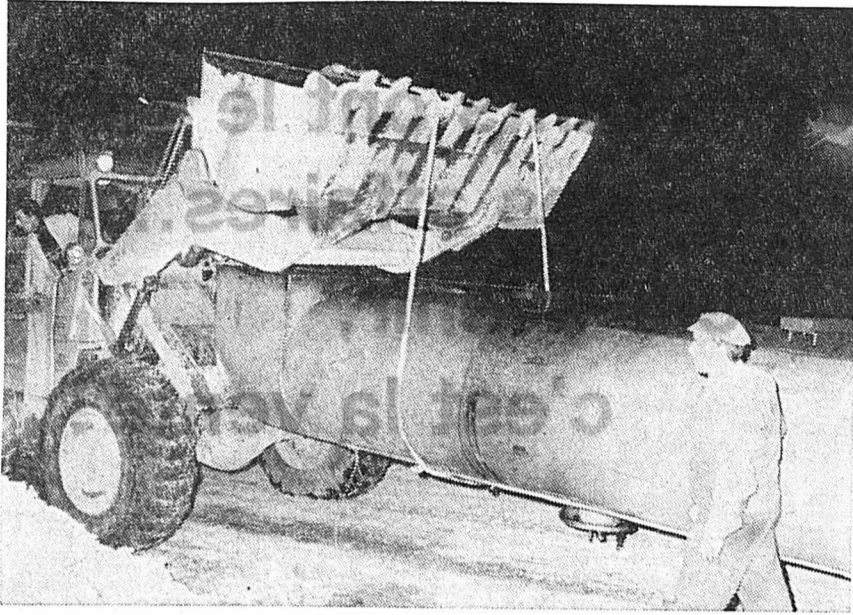
Nom: _____
Adresse: _____

ORCA

PRÊT PERSONNEL
ORCA, ABRI et AKO —
trois banques unies sous l'égide de l'UBS
pour mieux vous servir.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Val-de-Ruz : 500 litres de mazout s'échappent d'une citerne renversée



Un trax déplace la lourde citerne qui encombre la chaussée. (photo Schneider)

Hier à 17 h. 15, M. G. J. quittait la ferme des Crotets au volant de son camion sur lequel était posée une citerne à mazout de 6000 litres mais qui ne contenait que 500 litres. En se dirigeant vers Le Louverain, son véhicule se mit à glisser en arrière sur le chemin verglacé. L'arrière du camion monta sur le rem-

part de neige de droite. Le véhicule étant fortement penché sur le côté, les amarres de fond cédèrent et la citerne se renversa sur le chemin, laissant échapper les 500 litres de mazout. Les premiers secours de Neuchâtel et Fontainemelon se sont rendus sur les lieux pour y répandre de l'écopérle afin d'absorber le liquide. Une entreprise de Neuchâtel sera chargée de récupérer la neige imbibée de mazout. (mo)

Dérapiage sur la route verglacée près de Fontaines

Hier à 11 h. 15, Mme Nelly Auderset, domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane, circulait au volant de son automobile sur la route cantonale de Chézard à Fontaines. Arrivée à environ 800 mètres du village de Fontaines, elle se trouva en présence d'un petit car servant au transport du personnel de la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon, conduit par M. Baltensperger qui arrivait en sens inverse. Au moment du croisement, les véhicules ayant glissé sur les banquettes de glace se sont heurtés avant-gauche contre avant-gauche. Il n'y a pas de blessé, mais d'importants dégâts matériels. (mo)

MALVILLIERS

Chaussée glissante

Hier à 16 heures, Mme A. G. de Neuchâtel, circulait au volant de son automobile sur la route du Vanel en direction de Malvilliers. Arrivée peu avant le passage à niveau, elle se trouva en présence de la voiture de Mme B., domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane, qui s'était renversée sur le flanc droit quelques instants auparavant. La route étant extrêmement glissante à cet endroit à cause du verglas, Mme G. ne put arrêter son véhicule qui heurta légèrement la voiture de Mme B. Il n'y a pas eu de blessé. Dégâts. (mo)

Université de Neuchâtel

Eléments de la pensée géographique présentés par un spécialiste bisontin

Un auditoire captivé a assisté hier soir à la conférence « La géographie moderne et les sciences économiques et sociales » qu'a prononcée à l'aula de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre du séminaire de géographie de la Faculté des lettres et de la Société de géographie, M. Paul Claval, professeur à l'Université de Besançon.

Connu aussi bien par ses travaux de géographie générale que par ses recherches de géographie économique et sociale, le professeur Claval est l'un des éminents spécialistes de l'évolution de la pensée géographique. Ses ouvrages, en particulier « essai sur l'évolution de la géographie humaine », « géographie générale des marchés » et tout dernièrement un essai sur la région, ses études sur l'aménagement du territoire de la France-Comté, sa participation à la rédaction de plusieurs périodiques et son enseignement de géographie humaine ont largement contribué à l'échange des méthodes et à l'établissement de liens entre la géographie et les autres sciences humaines. La géographie humaine, étude exhaus-

tive de la répartition des groupes ethniques et des oeuvres humaines, a pour originalité de souligner la part de l'homme dans les diverses régions géographiques du globe, de mettre l'accent sur les différentes structures et leurs relations dans l'espace, d'analyser cet espace comme étendue et de permettre, par rebondissement, un meilleur aménagement du cadre d'existence des sociétés.

Cette analyse de l'espace revêt une importance primordiale d'une part en tant que support écologique, c'est-à-dire de zones dans lesquelles les êtres vivants ont des relations étroites avec leur milieu, d'autre part comme théâtre des activités humaines. Cet espace, ou étendue, est successivement considéré sous quatre aspects : l'espace social, qui per-

met de nourrir, de travailler, d'agir avec les autres membres de la société ou de s'isoler, ensuite l'espace considéré comme distance, obstacle à la mobilité et distance structurale, l'espace-disjoncteur des actions humaines, enfin l'espace-signe, porteur de valeurs sociales, religieuses...

EQUILIBRE DE DEUX FORCES

L'étendue conduit à la fois à un mouvement centrifuge, dispersant les hommes, et centripète, puisque l'interaction sociale est seule possible lorsque les êtres se rencontrent. Pour comprendre l'équilibre entre ces deux forces, il est nécessaire d'étudier les décisions qui sont prises par les gens à agir, donc à se fixer, sous l'angle de la psychologie, de la sociologie, de l'ethnologie. La géographie moderne travaille ainsi en liaison très étroite avec la psychosociologie (théorie des décisions), l'économie, la sociologie (morphologie sociale). Mais d'une culture à l'autre, il ne peut y avoir qu'hétérogénéité, et la géographie devient culturelle. C'est d'une étude de caractère anthropologique et ethnologique qu'elle procède alors. De la sorte, les géographes arrivent à démontrer qu'à travers la diversité des sociétés, les éléments techniques expliquent les différences essentielles entre les diverses cultures.

Il existe dès lors trois sortes de géographies : celle des sociétés archaïques, des groupes isolés, celle des sociétés intermédiaires, sociétés à opposition interne, et celle des sociétés industrielles, dans lesquelles la grande force centrifuge (la nécessité de s'étendre pour exploiter le milieu naturel) cesse d'être un obstacle. Et cette dernière forme de géographie est plus purement sociale et économique. (ph. 1.)

Neuchâtel : des suppléments de taxes qui satisferont bien des caissiers

Dans sa séance du 8 septembre 1969, le Conseil général de Neuchâtel avait adopté un arrêté concernant la perception de diverses taxes et émoluments communaux. Il donnait de la sorte au Conseil exécutif la possibilité de majorer exceptionnellement certaines taxes et de verser le supplément au profit de manifestations d'envergure se déroulant à Neuchâtel.

Cette procédure, appliquée pour la première fois lors de la dernière Fête

des vendanges, a permis de verser au comité de cette fête un montant de 10.500 francs qui a été fort apprécié.

Le Groupement neuchâtelois de Terre des hommes, organisation de secours immédiat de l'enfance la plus malheureuse, a également exprimé sa gratitude aux autorités de la ville pour la part qu'elles ont prise en autorisant dans la rue une vente de bougies de Noël et en fournissant les trois sapins placés aux points de vente. Cette initiative sympathique avait permis de recueillir une somme nette de 3840 fr. 30. (ll)

Un piéton se jette contre une voiture

Vers 13 heures, hier, Mme H. T., de Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture rue de Maillefer en direction nord. Arrivée à la hauteur de l'immeuble No. 38, un piéton s'est élançé sur la chaussée et jeté contre l'automobile. Le passant, M. Daniel Kreutzer, a été transporté en ambulance à l'hôpital de la Providence, souffrant d'une fracture du fémur gauche et de plaies à la tête.

Les conseillers communaux rencontreront leurs prédécesseurs

Comme le veut la tradition, les conseillers communaux de Neuchâtel retrouveront, le 13 février prochain, au Palais Du Peyrou, les anciens membres de l'exécutif de la ville. Cette rencontre sera notamment l'occasion de fêter le cinquantième anniversaire de l'élection de M. Emmanuel Borel en qualité de conseiller communal.

M. Borel a assumé tout d'abord la fonction de directeur de la police durant une année et demie, puis celle de directeur des Services industriels, de 1921 à 1943. Il a en outre rempli la charge de président du Conseil communal du 4 juin 1940 au 31 août 1943. (ll)

LA VIE JURASSIENNE

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ACTION JURASSIEN POUR UN RÉGIME MODERNE DE L'AVS

« Un comité d'action jurassien inter-partis s'est constitué la semaine dernière à Delémont afin de soutenir l'initiative populaire fédérale pour un régime moderne de prévoyance vieillesse, survivance et invalidité » dit un communiqué de presse émanant de ce comité.

Le comité d'action jurassien pour l'initiative « bourgeoise » est notamment

composé du conseiller aux Etats jurassien Maurice Péquignot, des conseillers nationaux Jean Wilhelm, Simon Kohler et Henri Geiser, du président de la chambre de commerce Jura-Bienne, M. Paul Schoch, des présidents des partis libéral-radical et conservateur chrétien-social, MM. Jacques Bossart et Maurice Brahier, et de quelques autres personnalités jurassiennes. (ats)

Silo de Saint-Aubin : recours au Tribunal fédéral repoussé

Les travaux de construction d'un silo à Saint-Aubin, bien que combattus très énergiquement par de nombreuses personnes, parce que le bâtiment enlaidirait le paysage, ont commencé il y a quelques semaines. Les opposants au projet ont adressé un recours au Tribunal fédéral demandant notamment la suspension des travaux. Le Tribunal fédéral a repoussé cette demande. (ats)

DANS LE DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

COUVET

109 élèves iront à Grindelwald

Les responsables du camp de sports des écoles de Couvet ont reçu toutes les inscriptions définitives. Ce sera donc 109 élèves, soit 55 garçons et 54 filles, qui se déplaceront dans cette magnifique station oberlandaise du 31 janvier au 7 février.

Douze classes de skieurs seront formées.

Une innovation sera tentée cette année. Les 3 dernières classes, comprenant spécialement des skieurs débutants se rendront, les trois premiers matins du camp, à l'Ecole suisse de ski et pourront profiter ainsi d'un enseignement de base donné par des instructeurs de la station. Les moniteurs ou monitrices de ces groupes accompagneront leurs élèves et pourront ainsi mettre en pratique, l'après-midi, les exercices démontrés le matin.

Une cinquantaine de grandes personnes et une quinzaine d'enfants se déplaceront à Grindelwald le 1er février à l'occasion de la journée des parents.

Le camp se prépare bon train sous la direction de M. Georges Bobiller. (bz)

Fleurier : championnat scolaire de hockey



Les Colimaçons, équipe mixte de Noiraigue et Fleurier. (photo Schelling)

Samedi après-midi, le tournoi interscolaire de hockey sur glace patronné par « L'Impartial - FAM » a poursuivi ses péripéties. Deux matchs de la catégorie B eurent lieu, arbitrés par MM. Gagnebin et Choffat, du HC Fleurier.

Les Modules (de Fleurier) ont battu Les Stroumphs (de Fleurier) par 6 à 0. Les Colimaçons (de Fleurier et Noiraigue) ont disposé de l'équipe des Touchapuck (de Couvet et Fleurier) par 4 à 2.

Un arrangement est intervenu afin de permettre aux deux équipes du groupe A de disputer leur match le mercredi soir à 18 h. 30. Le premier match de ce championnat se déroulera ce soir. Les deux équipes en présence seront The Rocking-Cher (de Fleurier) et les Dauphins (de Couvet, Boveresse, Môtiers et Fleurier). (bz)

MEMENTO

Neuchâtel

MERCREDI 21 JANVIER

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue de l'Orangerie. Ensuite, cas urgents, tél. No 17.

CINEMAS

Apollo : 15 h., 20 h. 30. La Matriaca. Arcades : 15 h., 20 h. 30. Le cerneau. Bio : 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45. More. Palace : 15 h., 20 h. 30, Béru et ses dames. Rex : 15 h., 20 h. 30. Chamlos. Studio : 15 h., 20 h. 30. Le rendez-vous.

Courrendlin

Un employé CFF happé par une auto

Hier matin vers 7 heures, M. Gottfried Klay de Courrendlin, employé CFF, traversait la piste à trois voies à la sortie de la localité en poussant son vélo quant survint une voiture qui le happa. Le malheureux fut projeté sur la chaussée. Il décéda durant son transport à l'hôpital de Delémont. M. Gottfried Klay était âgé de 40 ans, et père de deux enfants. (ats)

BIENNE

Décès d'un ancien conseiller municipal

Un ancien conseiller municipal biennois, qui fut également membre du Grand Conseil bernois, M. Paul Luthi-Zaugg, vient de s'éteindre à l'âge de 80 ans. Siégeant dans les rangs du parti socialiste, le défunt avait pris une part très active à la vie politique de la cité. Il avait été également inspecteur cantonal d'apiculture et membre du Conseil d'administration de la pharmacie coopérative de Bienne pendant 46 ans. (ats)

Raison de l'explosion connue

L'enquête menée par la police cantonale biennoise sur l'explosion survenue dimanche dernier au centre de la ville de Bienne touche à sa fin. Cet accident est probablement dû à une bonbonne de gaz butane défectueuse. L'explosion a eu lieu au moment où le gérant a tourné le bouton de l'interrupteur.

Blessé à plusieurs endroits, le gérant du magasin qui se trouve encore à l'hôpital pourra regagner son domicile dans quelques jours. (ats)

L'éternel oubli

Hier peu après 14 heures, la police de Bienne était avisée qu'une épaisse fumée s'échappait de l'appartement situé 51, rue Gottstatt. Les premiers secours constatèrent qu'une casserole avait été oubliée sur une cuisinière. La ménagère, Mme Marguerite Hauri, avait été si indisposée par la fumée qu'elle dut être transportée à l'hôpital de district. (ac)



Courtelay : décès de l'ancien préposé aux poursuites

M. Léon Challancin, préposé aux poursuites et faillites, s'en est allé dans sa 65e année.

En 1920, sa scolarité terminée, M. Léon Challancin entra en apprentissage à l'Office des poursuites et faillites. Il devait y demeurer près d'un demi-siècle, y

étant tour à tour apprenti, employé, substitué puis, en 1938, préposé aux poursuites et faillites. Cette fonction si délicate qui, plus que tout autre peut-être, réclame de solides compétences, alliées à un sens profond de l'humain, M. Léon Challancin l'a remplie avec une rare distinction. Ses qualités professionnelles étaient unanimement reconnues : l'on fit appel à lui pour siéger au sein du comité des préposés aux poursuites et faillites du canton de Berne.

Le 30 juin 1969, douloureusement frappé par la maladie, il devait se résigner à passer le flambeau. Sa retraite, hélas, aura été de bien courte durée.

On ne sollicitait jamais M. Challancin en vain. Il fut notamment très apprécié dans son activité au sein de nombreux comités d'organisation de fêtes régionales et jurassiennes. La chose publique ne le laissa pas indifférent non plus. C'est ainsi qu'il siégea au Conseil municipal et présida les assemblées municipales. Il fut également vice-préfet durant plusieurs années. (ot)

Election d'une institutrice

Le Conseil scolaire, réuni sous la présidence de M. Paul Erismann, maire, a procédé à l'élection d'une institutrice en remplacement de Mlle Elisabeth Huttmacher, démissionnaire. Mlle Marie-Claire Ackermann, de Bienne, unique candidate, a été nommée à l'unanimité. Mlle Ackermann achève actuellement ses études à l'Ecole normale de Bienne et recevra son brevet ce printemps. Elle entrera en fonction le 1er avril prochain. (ot)

Voir autres informations jurassiennes en page 19



Vos enfants ont le sens
des affaires...
leur avenir,
c'est la vente!

Le métier de vendeuse et vendeur est passionnant et varié. Il offre de vastes perspectives d'avenir, fait une large part aux contacts humains et favorise l'initiative personnelle.

AU PRINTEMPS, vous aurez la possibilité de choisir parmi plusieurs rayons, celui qui vous intéresse le plus.

AU PRINTEMPS, vous pourrez acquérir une formation sérieuse, sous le contrôle de chefs de rayons qualifiés.

Cet apprentissage vous permettra d'accéder ensuite à des postes importants, tels: assistant, chef responsable d'un rayon, etc.

Envoyez ce coupon, dûment rempli, au Chef du personnel du Grand Magasin AU PRINTEMPS, 2300 La Chaux-de-Fonds, qui vous fixera un rendez-vous ou, si vous préférez, téléphonez-lui au (039) 3 25 01.

GRAND MAGASIN



Bulletin

Nom Prénom

Rue et N° Localité

Année de naissance

Je m'intéresse au rayon

**VOTRE AVENIR
DANS UNE SOCIÉTÉ DYNAMIQUE
TRÈS DIVERSIFIÉE**

Le poste de

comptable

est mis au concours. Nomination possible au titre de chef-comptable, avec responsabilité du département. Comptabilité financière, boucliers, bilans, comptabilité industrielle. Equipement moderne.

Nous offrons également des postes de :

aides-comptables

capables de seconder efficacement le chef-comptable et d'assumer certaines responsabilités.

agent de planning

adjoint au chef d'ordonnancement, capable de réorganiser la planification de la production et d'assumer la responsabilité des délais. Poste très intéressant.

Pour ces trois postes, la date d'entrée sera à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae détaillé et prétentions de salaire, sous chiffre P 11-130.040, à Publicitas SA 2300 La Chaux-de-Fonds.

MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

OU

OUTILLEUR

pour étampes d'horlogerie serait engagé. — S'adresser à Zollinger & Stauss, LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Temple-Allemand 47, tél. (039) 2 42 57, ou, en dehors des heures de bureau (039) 2 42 59.

Greffe du Tribunal de Courtelary

**Mise au concours
d'une place**

Une place de fonctionnaire d'administration est à repourvoir au Greffe du Tribunal de Courtelary.

Exigences : certificat de fin d'apprentissage commercial ou administratif, ou formation équivalente.

Traitement : selon décret.

Entrée en fonction : à convenir.

Les postulations doivent être adressées au Greffe du Tribunal de Courtelary jusqu'au 7 février 1970, accompagnées des diplômes et certificats.

LE GREFFIER DU TRIBUNAL.

Fabrique d'horlogerie de la place offre places stables, bien rétribuées, avantages sociaux, à :

- 1 décotteur-retoucheur**
- 1 horloger complet**
- 1 règleuse complète**

ainsi que

jeunes filles

à former sur divers travaux d'horlogerie.

Entrée tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à Louis ERARD & FILS S.A., 161, rue du Doubs, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, tél. (039) 3 31 17.

Nous cherchons

jeune homme

habile et sérieux pour être formé à des travaux de découpage.

Ouvrières

pour différents travaux en fabrique.

Horaires réduits acceptés.

Le personnel suisse, frontalier ou étranger porteur d'un permis C (hors plafonnement) est prié de s'adresser à :



S. A. No 3

FABRIQUE DES TROIS TOURS
Rue du Locle 32 — Tél. (039) 3 35 35.

* **PERROT DUVAL Service** *
* cherche pour ses ateliers de *
* **DELEMONT — COURGENAY — ST-URSANNE** *
* **LA CHAUX-DE-FONDS** *
* **MÉCANICIENS** *
* *en automobiles* *
* consciencieux, dynamiques, aimant travailler de *
* manière indépendante. *
* Préférence sera donnée aux candidats suisses ou *
* étrangers hors contrôle. *
* Les personnes intéressées sont priées de retourner *
* le coupon-réponse ci-dessous à *
* — — — — — *
* **PERROT DUVAL & CIE S.A.** *
* Monsieur Juif, directeur *
* 28, rue Fritz-Courvoisier *
* 2300 La Chaux-de-Fonds *
* Nom : _____ Prénom : _____ *
* Adresse : _____ *
* Date de naissance : _____ *
* No tél. : _____ *
* Nationalité : _____ *
* *****

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

Succession de M. Brugger à Zurich: campagne animée et haute en couleur

La campagne menée par les deux candidats pour l'accession, le premier février, au siège laissé vacant par M. Ernst Brugger s'annonce animée et haute en couleurs.

Les partisans de M. Walter Renschler (socialiste) sillonnent le canton dans une camionnette bardée d'inscriptions, faisant halte dans de nombreuses localités afin d'informer directement le public sur le candidat

de la gauche. Les fanfares seront également de la partie, indique encore le comité de soutien, présidé par M. Urs Emmenegger.

Quant au candidat radical, M. Kuenzi, il a choisi le téléphone pour « entrer directement en contact avec l'électeur ». Dès le 22 janvier, le candidat sera à disposition des électeurs entre 11 et 12 heures pour répondre aux questions. (ats)

Suite de la première page

Le Japon a choisi en attendant mieux...

En fait on peut constater qu'à l'instar de l'Allemagne, le pays du Mikado a prodigieusement tiré parti de sa défaite. Il est aujourd'hui la troisième puissance économique mondiale et son gigantesque développement industriel ne cesse de frapper ceux qui le contactent ou qui l'observent. Non seulement les Japonais ont les chemins de fer les plus rapides du monde et un urbanisme si avancé qu'on peut le traiter de futuriste, mais ils sont les premiers constructeurs navals du globe, occupent la deuxième place pour l'optique, la photographie, les matières plastiques, et ajoutent aux autoroutes modernes une industrie automobile en train de conquérir nombre de marchés.

Quant à l'horlogerie suisse, elle sait, elle aussi, que la concurrence japonaise existe et que dans ce domaine, comme dans d'autres, la concentration des moyens a mis aux mains des quatre grandes entreprises nippones une arme infiniment efficace et redoutable.

Le « Journal de Genève » ne signalait-il pas récemment que selon des informations en provenance de Tokyo, Seiko allait commercialiser sa première montre-bracelet électro-

nique à quartz, baptisée « Astror ». Le modèle or devrait coûter 5400 fr. suisses, le modèle acier 3200 fr. La production: cent pièces par mois. Vente d'abord aux vieux clients.

A vrai dire, la précision de plus ou moins 0,2 secondes par jour est inférieure au prototype de Longines et une montre à 36.000 alternances heure de Girard-Perregaux ou d'autres grandes marques suisses, voire l'Accutron de Bulova, peuvent rivaliser de précision avec le « miracle nippon ». C'est pourquoi on se demande si l'acheteur, même épris de superexactitude, acceptera de payer si cher un produit presque similaire et qu'il peut acquérir à meilleur compte? Mais une chose est certaine, à savoir que Seiko comme Citizen (les deux grands de l'industrie japonaise) demeurent nos concurrents les plus dangereux. En trois ans la progression d'affaires du premier a été de 50 pour cent.

Comment dès lors expliquer que le Japon enregistre la même ascension dans la production de l'acier, qu'il possède le troisième parc d'ordinateurs du globe et compte 200 des plus grandes sociétés mondiales hors des Etats-Unis? Enfin quelles conclusions tirer de cette prodigieuse expansion?

C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

Paul BOURQUIN

Concentration de la machine-outil dans l'industrie

Au printemps 1969, il a été communiqué que la S.A. des câbleries et tréfileries de Cossonay, propriétaire de la totalité du capital de la fabrique de machines Tarex S. A., à Genève, et la manufacture de machines du Haut-Rhin (Manurhin), à Mulhouse, avaient entamé des négociations en vue de concentrer et de rationaliser leur activité dans le secteur de la machine-outil. Les discussions ont abouti récemment à la conclusion d'un accord qui prévoit la constitution d'un nouveau groupe international dans lequel Cossonay et Manurhin détendront des intérêts équivalents.

Il est prévu de coiffer les deux entreprises, Tarex et la nouvelle filiale française, d'une société Holding, domiciliée à Genève, dont le capital sera détenu à raison de 50 pour cent par chacune des sociétés Cossonay et Manurhin, et dont les organes auront pour tâche essentielle de coordonner l'activité des fabriques sur le plan de la production, du développement, de la vente et du financement. (ats)

Horrible tragédie familiale à Lucerne Une mère tue deux de ses enfants avant de mettre fin à ses jours

Un horrible drame familial a fait trois morts lundi après-midi à Lucerne: une jeune mère italienne de 27 ans a tué à coups de couteau deux de ses enfants, âgés de 3 et 5 ans, puis elle a retourné l'arme contre elle et s'est suicidée.

Le père, un ouvrier du bâtiment, a découvert les trois corps gisant dans la cuisine de son appartement en rentrant du travail. Le plus jeune de ses enfants, un bébé, a été retrouvé vivant dans son berceau.

Le mari s'est effondré en découvrant la scène. Ses enfants avaient leurs habits du dimanche. L'homme et sa fillette survivante ont été relogés dans un autre appartement, la police ayant posé les scellés sur les lieux du drame.

Un porte-parole de la police a affirmé qu'il ne s'agissait que d'une tragédie familiale et que personne de l'extérieur n'y était mêlé.

La jeune femme était suivie depuis quelque temps par un médecin suisse pour différentes raisons. Jamais elle n'avait subi de traitement psychiatrique; ses voisines la considéraient comme une femme active, amicale. (ats, ap)

Trois cordées sur la paroi nord de l'Eiger

A peine le temps s'est-il remis au beau que trois cordées d'alpinistes ont commencé l'ascension de la paroi nord de l'Eiger, par trois voies différentes.

Six des sept Japonais qui attendent depuis deux mois, à la Petite Scheidegg, de meilleures conditions météorologiques se sont engagés sur la « directissima d'hiver », appelée aussi la voie « John-Harlin », et ils se trouvaient hier, selon des témoins oculaires, à 100 mètres au-dessus du pied de la paroi, à 2500 mètres d'altitude.

Après l'échec de plusieurs tentatives, dû au mauvais temps, les cinq Suisses, qui habitent la région de Thoune, se sont remis en route lundi également. Hier, ils se trouvaient à l'extrémité supérieure du deuxième champ de glace, à environ 3200 mètres d'altitude. Ils suivent la « directissima d'été ».

Deux cents mètres plus bas, on a vu progresser, sur la voie habituelle, une autre cordée de cinq alpinistes, qui tentent l'exploit accompli pour la première fois, en 1938, par un groupe austro-allemand. (ats)

Emmenbrucke: un Venom s'écrase près d'une maison d'habitation

Un Venom de l'armée de l'air suisse, qui venait de décoller de l'aérodrome militaire d'Emmen, pour effectuer un exercice de vol sans visibilité, s'est écrasé hier après-midi, en bordure d'une forêt, près du jardin d'une maison d'habitation aux abords du quartier résidentiel Erlin, à Emmenbrucke (Lucerne). Piloté par le premier-lieutenant Eugen Graf, 34 ans, habitant à Strengelbach (Argovie), l'appareil n'ayant vraisemblablement pas pu prendre suffisamment de hauteur, a heurté une ligne à haute tension. Le pilote

n'a pas pu faire fonctionner son siège éjectable et a trouvé la mort.

L'avion a été complètement anéanti par l'explosion et le réacteur de l'appareil a été projeté dans un jardin, où il a causé des dégâts considérables. Un morceau de ce réacteur, d'un poids de 2 kilos, a volé dans une pièce de la maison d'habitation, sans blesser personne heureusement, mais en causant des dégâts au mobilier. Le jardin a maintenant l'aspect d'un cratère.

Relevons encore, qu'en 1943, un appareil de type Morane s'était écrasé presque au même endroit. (ats)

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS

EMPLOYEE DE BUREAU

pour notre service de caisse et téléphone.

Faire offres ou se présenter au SPORTING-GARAGE - CAROSSERIE J.-F. STICH Crétets 90, tél. (039) 3 18 23 LA CHAUX-DE-FONDS

Pour faire face au développement de notre organisation, nous cherchons un

collaborateur pour le service extérieur

- vous êtes un homme qui appréciez l'indépendance.
- Vous savez qu'un bon résultat procure un-revenu élevé.
- Vous désirez vous créer une situation en donnant le meilleur de vous-même.
- vous aimez les contacts et vous savez mener des pourparlers.

Vous trouvez chez nous des conditions d'engagement modernes, une ambiance de travail agréable, une mise au courant approfondie, un soutien permanent et intensif, ainsi qu'une large indépendance.

Afin de pouvoir prendre contact avec vous le plus vite possible, nous vous prions d'envoyer le coupon figurant au bas de cette annonce, sous chiffre 44-49845, à Publicitas SA, 8021, ZURICH.

IC a

Nom : _____

Age : _____ Profession : _____

Domicile : _____

Rue : _____

Téléphone : _____

Grand Magasin



cherche

couturière-retoucheuse

pour son atelier de confection-dames

courtepointière

pour son atelier de rideaux

Situations intéressantes avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 3 25 01.

EMPLOYÉ (E) de commerce

Important commerce de meubles de la place engage personne qualifiée pour tous travaux de bureau et réception de la clientèle.

Travail intéressant et varié.

Place stable. Bonne ambiance. Prestations sociales. Participation au chiffre d'affaires.

Faire offres détaillées sous chiffre JF 1406, au bureau de L'Impartial.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Incendie

Chômage

Vol

Bris des glaces

Dégâts des eaux

Accidents

Responsabilité civile

Transport

Bagages

Nous désirons engager pour nos services des sinistres et de la production, plusieurs

jeunes employés (es) qualifiés (es)

de langue maternelle française ou allemande, avec de bonnes notions de la deuxième langue.

NOUS DEMANDONS :

- connaissance si possible des branches Accidents, Responsabilité civile et Incendie, ainsi que du règlement des sinistres.
- facilité de rédaction
- sens des responsabilités
- caractère agréable et coopératif.

NOUS OFFRONS :

- travaux variés et intéressants au sein d'équipes restreintes
- contacts avec nos agences suisses
- situations stables avec perspective d'avenir
- avantages sociaux modernes.

Ces collaborateurs (trices) devront être à même, après une période d'adaptation, de seconder efficacement leur chef de service.

Nous sommes également disposés à former tout (e) candidat (e) au bénéfice d'une bonne culture générale.

Prière de téléphoner ou d'adresser vos offres à

LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales Bureau du personnel Rue du Bassin 16 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

SOLDES ? surtout pas...

A notre avis... Il faut remonter bien loin dans le passé pour trouver un film aussi «emballant», aussi «parfaitement réussi» que...

PARAMOUNT présente
Un film de **SERGIO LEONE**
CLAUDIA CARDINALE
HENRY FONDA - JASON ROBARDS
CHARLES BRONSON
dans
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST



CORSO

Dès jeudi à 20 h. 30

ATTENTION: que le film

A
D
M
I
S

D
E
S

12

A
N
S



L'UN DES MEILLEURS FILMS DE **LOUIS DE FUNÈS**

LES SOMMETS DE LA DRÔLERIE
AVEC LA BRIGADE DU RIRE dans

LE GENDARME SE MARIE

avec Jean Lefèbre — Michel Galabru — Claude Gensac

Un spectacle sain — Un film rare!

dès jeudi au cinéma **RITZ** location ouverte, tél. 2 93 93

C
O
U
L
E
U
R
S



A LOUER

rue de la Charrière 87a

- studios dès Fr. 225.-
- 2 pièces dès Fr. 265.-
- 3 pièces dès Fr. 355.-

charges comprises. Tout confort

S'adresser à GÉRANCIA S.A.
Av. Léopold-Robert 102, tél. (039) 3 54 54

INSTITUT DE BEAUTÉ

Françoise DESTRAZ
76, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds
9^e étage
(lift)
Tél. 2 66 10

Rendez-vous conseillé



APPLICATIONS
en
ESTHÉTIQUE

UNE SÉRIE D'AÉROVIBRATIONS
ASSOULIT - AFFINE - RAFFERMIT
AMINCIT - INDOLORE ET AGRÉABLE
MASSAGE DU VISAGE - BEAUTÉ
RAJEUNISSEMENT - RÉGÉNÉRATION
REHYDRATATION
ÉPILATION DÉFINITIVE

MORRIS 1800

Mod. 1967. Traction avant. Voiture spacieuse et confortable, 5 places, couleur marron, intérieur cuir beige, état de neuf; équipée, 4 pneus clous, volant bois, tapis, etc... A vendre immédiatement, expertisée. Prix: 5750 fr. — Garage Place Claparde SA, Tél. (022) 46 01 69.

OFFRES D'EMPLOIS



La Chaux-de-Fonds Champs 24 Tél. 3 36 02

cherchent
ÉTAMPEUR
de boîtes de montres
Place intéressante.
Ecrire ou se présenter.

FABRIQUE DE BOITES OR
ET ACIER de la place
cherche pour entrée immédiate ou
à convenir :

- lapideurs**
- polisseurs**
- acheveurs**
- aides-acheveurs**
- mécanicien**

sur petites fraiseuses

ainsi que personnel à former.

Faire offres sous chiffre DL 1336,
au bureau de L'Impartial.



désire engager pour entrée immédiate ou date à convenir, des

**manceuvres
hommes
ou femmes**

pour travaux soignés et selon les capacités, pour être formés à la conduite de machines. Travail intéressant.

Horaire anglais.

Cantine à disposition.

Service de bus du centre-ville aux portes de l'usine.

Prière de se présenter aux bureaux de Haefeli & Co SA, Boulevard des Eplatures 38, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS, Tél. (039) 2 38 33.



La Chaux-de-Fonds Champs 24 Tél. 3 36 02

cherchent
FAISEUR D'ÉTAMPES
de boîtes de montres.
Places d'avenir.
Ecrire ou se présenter.

A louer à AUVERNIER
dès le 1er février 1970

au prix de Fr. 1200.— par mois

VILLA

tout confort comprenant 6 chambres, cheminées d'angle et d'extérieur, hall, cuisine, bains, dépendances, loggia, terrasse, auvent, jardin, verger, + 2 GARAGES.

Vue grandiose.

S'adresser à Ch. Wuthier, notaire,
à CERNIER. Tél. (038) 7 13 78.

Corne à la plante, peau dure, brûlures des pieds? C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot Fr. 8.— s'obtient seulement chez F. Hilty, case postale, 8021 ZÜRICH, tél. (051) 23 94 23, chèque postal 80-42 503.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir

LOCAUX

industriels et commerciaux se composant d'un atelier et d'un bureau indépendant. Fr. 200.— par mois, plus charges. Téléphone (039) 2 36 36.

Prêt comptant



- ★ de Fr. 500.— à Fr. 25 000.—, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/383
Banque Rohner + Cie S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

Auto - Route - Actualités

Les chauffards d'habitude

Y a-t-il des «spécialistes» des accidents ?

Comme dans d'autres domaines de délinquance, trouve-t-on en matière de circulation routière des délinquants « par habitude » ? Le peu de statistiques qui existent à ce sujet empêche une réponse tranchée. Cependant, certains chiffres sont troublants.

Il ne détient sans doute pas le record du monde, mais pourrait avec un peu de persévérance, se classer dans les meilleurs spécialistes : il s'agit de l'un des prévenus dans le «procès de la drogue» de Vevey, qui en dix ans a réussi à totaliser 49 condamnations pour infraction aux lois sur la circulation. Comme le relève un quotidien romand, on peut s'étonner qu'il ne se soit jamais fait retirer son permis de conduire.

Il existe tout de même quelques études sérieuses (citées par le Dr W. Middendorf, dans la Revue internationale de police criminelle, No 214). Ainsi, une analyse portant sur 48.000 accidents dans une grande ville d'Allemagne a montré que 10 pour cent des conducteurs ont provoqué 77 pour cent des accidents ; en d'autres chiffres : 10 pour cent des conducteurs sont les auteurs de 36.960 accidents, le 90 pour cent de 11.040 seulement. Le moins qu'on puisse dire est que certains conducteurs ont des tendances plus marquées que d'autres...

Aux Etats-Unis, dans un secteur déterminé, en 6 ans, il s'est avéré que 3,9 pour cent des conducteurs ont été responsables de 36,5 pour cent des accidents.

Caractéristiques

En ce qui concerne l'analyse de ces résultats, et les conclusions qu'il faut en tirer, les spécialistes ne sont pas tous d'accord. Aux Etats-Unis,

Mac Farland pense que les caractéristiques de ces chauffards sont :

- Niveau intellectuel inférieur.
- Caractère typiquement juvénile.
- Egocentrisme, agressivité, antisocialité, irresponsabilité sociale.

Si l'on veut s'en tenir à ces critères, il semble toutefois nécessaire que c'est la voiture qui est le «révélateur» de ces traits de caractère. Il n'est pas démontré absolument que ces tendances se seraient manifestées sans la rencontre entre la voiture et l'individu.

Ce n'est pas l'opinion d'un autre expert, qui pense qu'il y a des relations étroites entre le comportement et la tendance de la délinquance routière.

L'homme conduit comme il vit

Un des spécialistes soutient que sur la seule base de leur casier judiciaire, il peut avec 85 pour cent de chances pronostiquer quels seront les conducteurs d'un groupe pris au hasard qui seront des délinquants routiers. Ainsi par exemple, sur 35 auteurs d'accidents mortels survenus dans le Michigan, 7 étaient sans passé judiciaire en matière routière ; les 28 autres avaient pour leur part subi un total de 179 condamnations à des titres divers.

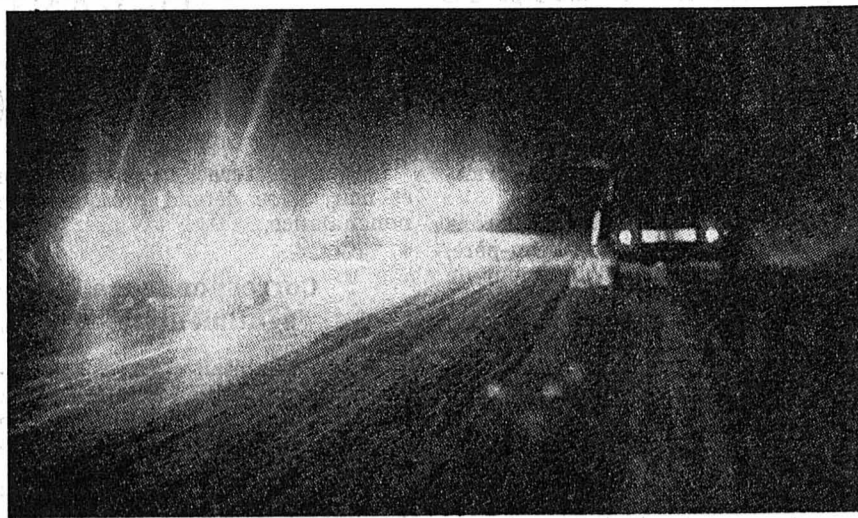
Il en résulte que même s'il n'est pas possible de déterminer des chiffres

absolument précis, il est certain que l'attitude générale d'un individu se retrouvera dans sa manière de conduire. «Il est frappant de remarquer qu'un très grand nombre d'auteurs d'accidents font preuve d'instabilité dans la vie, principalement en ce qui concerne leur activité professionnelle». (ADAC, Motorwelt 1, 1962.)

Thérapeutique

Sur un plan très général, il apparaît dès lors illusoire de vouloir faire de la prévention des accidents de la route en n'agissant que dans le domaine précis de la circulation. Seule une meilleure éducation de ceux qui seront appelés à conduire (c'est-à-dire pratiquement tout le monde) peut avoir une réelle efficacité. Mais des efforts dans ce sens sont longs et onéreux. Ils sont payants ; en Suède, où les sommes consacrées à la prévention des accidents sont environ trois fois plus importantes que dans les autres pays d'Europe, les accidents sont aussi trois fois moins nombreux. Il n'y aura jamais de suppression totale des accidents. Une simple diminution constituerait déjà un énorme progrès.

Page réalisée par PHILIPPE BOIS



Pour celui qui vient en face, les lanternes de voitures n'apparaissent pas avoir encore atteint la perfection... (Photo Schneider)

Malgré l'absence d'un signal ou d'un règlement Le stationnement n'est pas autorisé dans tous les cas

Les amoncellements de neige diminuent, c'est bien connu, la largeur utile des rues. Le fait est caractéristique à La Chaux-de-Fonds. Pour beaucoup de rues, en n'autorisant le stationnement que sur l'un des côtés, les responsables de la circulation évitent qu'il ne soit plus possible de circuler, faute de place. En ville, cependant, certaines rues naturellement étroites sont réduites en hiver à un état de quasi sentiers. Aucun signal n'y interdit le stationnement, ni aucun règlement communal spécial. Pour cette raison, certains automobilistes estiment être en droit de stationner, sans tenir compte du fait que la surface utilisable restante n'est pas suffisante pour permettre l'écoulement du trafic. Cette manière de faire est pu-

nissable en vertu d'une règle générale de la LCR : « Les véhicules ne seront arrêtés ni parqués aux endroits où ils pourraient gêner ou mettre en danger la circulation » (art. 37 al. 2). Il se pose dès lors la question de savoir à partir de quel moment la circulation est gênée. Il est admis qu'une piste doit avoir trois mètres de large ; c'est le minimum quand il s'agit du passage de poids lourds, et des services. Aucun signal n'y interdit le stationnement, ni aucun règlement communal spécial. Pour cette raison, certains automobilistes estiment être en droit de stationner, sans tenir compte du fait que la surface utilisable restante n'est pas suffisante pour permettre l'écoulement du trafic. Cette manière de faire est pu-

Les surprises de la priorité de droite

La Chaux-de-Fonds a cette particularité d'avoir un grand nombre de carrefours sur lesquels débouchent, à angle droit, 4 rues. Partout où la circulation n'est pas réglée par une prescription spéciale (stop, cédez le passage, signaux lumineux), c'est le principe de la priorité de droite qui s'applique. Les automobilistes ne sont tenus de s'arrêter que dans un cas : quand ils doivent céder la priorité à un véhicule survenant sur leur droite. Il est nécessaire qu'il existe une règle générale de ce genre. Relevons qu'une situation n'est pas réglée par la loi : si quatre véhicules débouchent en même temps, chacun est débiteur de la priorité envers un autre. Il est indispensable pour résoudre le problème que l'un des conducteurs renonce à son droit de priorité.

Le seul moyen d'éviter des accrochages est d'aborder ces carrefours à vitesse extrêmement réduite. Il convient de ne jamais perdre de vue qu'il faudra s'arrêter sur une distance très courte. Il y a, à La Chaux-de-Fonds, un grand nombre d'accrochages dans ces carrefours. Si l'on examine attentivement la situation, une conclusion assez inattendue s'impose : les croisements les plus dangereux sont ceux où la visibilité est la meilleure.

Un conducteur suit la rue du Progrès, d'ouest en est. Il arrive au carrefour de la rue du Stand (derrière le Collège primaire). Du fait que l'angle qui se trouve à sa droite est formé par une barrière à claire-

voies, il voit longtemps à l'avance les véhicules qui montent la rue du Stand. S'il s'aperçoit que le passage est libre, il ira plus vite. Conséquence : il lui sera impossible de s'arrêter ou même de limiter les dégâts si un automobiliste venant de gauche lui brûle la priorité. Tandis que dans les carrefours à faible visibilité, chacun fait attention et ralentit. De ce fait, même si un véhicule vient

de sa gauche, le conducteur peut tout de même freiner. On fait abstraction bien sûr de l'irresponsable prêt à risquer l'accident parce qu'il est dans son droit.

Il ne faut pas se fier à la fausse impression de sécurité que donne un carrefour où la visibilité est relativement bonne. A tous les croisements à quatre rues, il faut rouler prudemment.



Type de carrefour où la visibilité est plutôt facteur de danger.

Pas de changement de piste intempestif

Le temps n'est plus très éloigné où les véhicules devront être équipés de deux rétroviseurs extérieurs. C'est le cas dès maintenant pour les voitures nouvellement mises en circulation. La règle sera générale dès le 1er janvier 1971.

Le rétroviseur extérieur gauche, c'est une sécurité supplémentaire en cas de dépassement ou de changement de piste. En effet, il ne suffit pas de s'assurer au moyen du miroir intérieur qu'aucun véhicule ne suit. Cette manière de faire laisse subsister un angle mort suffisamment important pour qu'un véhicule invisible puisse, sur la gauche, se trouver à côté de celui qui a vérifié ses arrières. Dans une mesure appréciable, le rétroviseur extérieur évite cette situation.

Cependant, si cet accessoire n'équipe pas une voiture, le conducteur a tout de même l'obligation de s'assurer qu'aucun véhicule n'est à côté de sien, en jetant un coup d'œil par la vitre latérale. Ce principe général a été confirmé

par une décision du Tribunal cantonal des Grisons, en 1966.

Manque d'égards

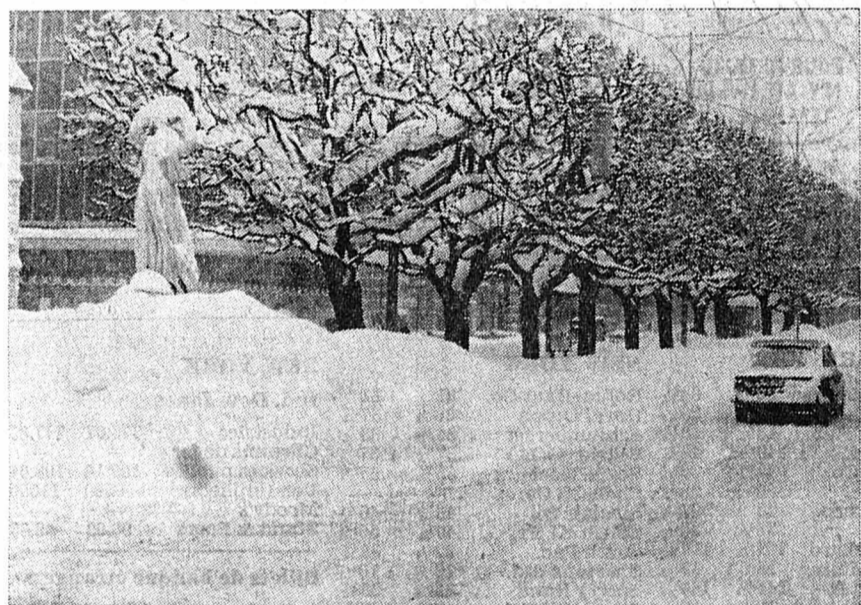
Celui qui circule régulièrement sur l'avenue Léopold-Robert sait ce que cela signifie : combien de fois, en un seul trajet, se fait-il couper la route par le véhicule qui le précède ! Trop souvent, les conducteurs estiment qu'il est suffisant d'enclencher le signophille. Or, d'une part, ils ont l'obligation de veiller lorsqu'ils changent de piste, que cette manœuvre ne gêne pas les véhicules qui suivent. D'autre part, même si le suiveur est attentif et suffisamment pacifique pour ne pas forcer le passage s'il voit un signophille enclenché, il arrive qu'il se trouve à côté de la voiture qui bifurque. Il ne voit plus alors les signaux de direction. Pour dépasser ou changer de piste, la double vérification est obligatoire : la route doit être libre derrière et à côté.

Chausser un train routier n'est pas une petite affaire

Ce ne sont pas moins de 12 roues qui équipent les grands trains routiers circulant sur nos routes.

Rien d'étonnant jusque-là. Ce qui l'est plus, c'est l'aspect comptable du problème. En effet, si l'on tient compte qu'un pneu de poids lourd coûte en moyenne 650 fr., l'équipement total du train routier représente, sur le seul plan des pneumatiques, un investissement de 7800 fr., soit le prix d'une voiture de série de classe moyenne.

Si l'on complète cette analyse en faisant également entrer en compte le prix des jantes spéciales montées sur la plupart des véhicules suisses, valant 280 fr. pièce, cela fait un total pour les 12 roues de 3360 fr., l'ensemble du train revenant alors à quelque 11.100 francs, une petite fortune.



Les automobilistes devront-ils de nouveau circuler prochainement dans ces conditions ?

La largeur de route nécessaire au dépassement

Certaines routes relativement larges ne sont pas divisées par une ligne médiane. On peut se demander dans quelle mesure il est permis de dépasser et de croiser simultanément, ou, s'il est permis de dépasser quand un véhicule vient en sens inverse.

La route doit avoir 9 mètres de large. C'est la logique même, puisqu'il est couramment admis que les pistes sont de trois mètres. Aucune voiture de tourisme n'a une largeur pareille. Cependant, en tenant compte du fait que trois véhicules vont se trouver à un certain moment de front, et souvent à assez grande vitesse, on comprend qu'une certaine marge de sécurité soit nécessaire. Il est bien entendu que les 9 mètres exigés ne se mesurent pas sur la largeur théorique de la route. Ce qui fait qu'en hiver, lorsque les lignes de direction ont disparu sous la neige, c'est la largeur effective de la route qui doit

être prise en considération. Il est évident, si en été il y a 9 mètres, ce ne peut plus être le cas en hiver. Attention donc sur la route de la Vue-des-Alpes : il ne faut pas conduire de mémoire, mais prendre en considération les conditions réelles.

Il est également nécessaire que le conducteur qui entreprend le dépassement dans ces conditions soit certain de pouvoir l'achever sur la distance où il voit que rien ne pourra s'opposer à sa manœuvre. Il doit être assuré qu'aucun véhicule venant en sens inverse devra, pour une raison ou pour une autre, quitter son bord de route. Par exemple, s'il voit sur cette distance un piéton marchant de l'autre côté de la route, le dépasseur doit le considérer comme un obstacle qui obligera les véhicules venant contre lui à s'écarter vers le milieu de la chaussée. Il perd dans ces conditions son droit d'entreprendre la manœuvre de dépassement.

DEVANT LA THÉMIS LAUSANNOISE

Elle avait quinze ans, lui quarante...

Une jeune fille de dix-sept ans affronte son beau-père qui en a quarante, dans un duel presque silencieux.

Pas d'éclats, pas de cris. Le président Philibert Muret les interroge l'un après l'autre, et tous les deux, s'obstinent dans un tranquille entêtement.

La jeune fille que nous appellerons Claudine affirme que son beau-père, Richard M. a profité d'un séjour de sa mère à l'hôpital pour la séduire : — Un soir, il a dormi à la maison et je lui ai appartenu.

Elle n'avait pas quinze ans à l'époque et sa mère n'était encore que la maîtresse de Richard M.

Pendant deux ans, elle a gardé ce secret, puis elle s'en est ouvert à une amie qui l'a confié à son patron.

Pourquoi ces révélations tardives ? lui demande Me Bussy, le défenseur de l'accusé :

— Moitié par vengeance, moitié pour me libérer.

Une assistante de police a interrogé trois ou quatre fois Claudine :

— Elle ne s'est jamais coupée, elle n'a pas varié dans ses déclarations... je connais les jeunes... je suis sûre qu'elle dit la vérité.

— Non... réplique l'accusé, elle invente.

Interrogé à la fois par la police judiciaire et par le juge d'instruction, Richard M. a toujours protesté de son innocence.

Il l'affirme encore aujourd'hui, sans passion.

Le visage creusé, le regard triste et noir, il se défend presque avec nonchalance.

Correspondance sentimentale

Claudine habitait chez ses grands-parents, à la Roche, dans le canton de Fribourg et se faisait une fête de venir retrouver sa mère et son ami à Lausanne.

Elle s'était prise d'affection pour l'homme et quand ils furent seuls, elle aimait à manger au restaurant en sa compagnie.

Et puis, elle repartait et pour tromper l'absence, ils s'écrivaient des lettres sentimentales, ils se téléphonaient...

Une « bonne âme » dont on ignore l'identité intercepta une lettre de Claudine à Richard M. et la fit tenir au curé de La Roche.

Il la jugea « équivoque ». Claudine mit alors au point un code secret qu'elle confia à Richard M. pour échapper aux curieux.

— C'était un enfantillage, dit en riant, Richard M.

— Eh bien, moi, je ne ris pas, coupe sèchement le président Muret, car vous n'aviez jamais fait état de

ce code et on le découvrit dans votre studio de célibataire que vous aviez gardé, le code était caché au fond d'une boîte de compas.

— Je l'avais oublié ! On ne l'a utilisé qu'une fois, car il était vraiment, trop compliqué...

Et il rit de nouveau.

Scènes à la maison

Si l'on en croit l'accusation, pendant toute l'année 1967, puis au début de l'année 1968, Claudine entretenait des relations intimes avec son beau-père.

Elle partit pour Munich où elle demeura quelques mois et elles ne trouvèrent rien de mieux, elle et une petite amie, d'annoncer faussement à leurs mères respectives qu'elles étaient enceintes, histoire de les affoler.

Elles ne s'occupaient pas assez d'elles !

Quand elle repartit, les patrons de Claudine conseillèrent à ses parents de la faire examiner par un psychiatre...

On ne leur a pas demandé pour-quoi.

L'adolescente passait alors pour coureuse, légère, instable.

De retour à Lausanne, elle se mit à fréquenter des garçons, ce qui mettait son beau-père dans des rages folles.

— Jalousie ? s'informe M. Rochat, substitut du procureur.

— Non, elle avait dix-sept ans et je devais la préserver.

Le lendemain d'un jour où elle était rentrée à quatre heures du matin, une violente scène éclata à la maison.

Furieuse, Claudine lâche une allusion, devant sa mère, sur ses relations intimes avec son beau-père.

La femme réagit avec violence : « Des excuses, tu vas écrire des excuses ! » et elle lui en fait un brouillon : « Copie ! »

Claudine excédée, obéit : « Je n'ai jamais eu de relations intimes avec mon beau-père... » mais elle parseme cette prose de points d'exclamation et de suspension qui en atténuent la portée.

Or, cette lettre qui l'innocentait, Richard M. ne l'a jamais montrée à personne.

C'est dans son porte-monnaie que la police l'a retrouvée.

Fables

On examine la correspondance de Claudine qui s'enflammait facilement, pour les artistes, comme tant de filles de son âge.

— Qui est ce Clo-Clo ? s'informe le président Muret.

Elle rit franchement :

— Le chanteur Claude-François, je fais partie de son club.

Plus sérieux, parfait, son échange de lettres avec un jeune et sympathique producteur de la télévision romande.

Elle en parle à ses amies, comme s'il s'agissait d'un fiancé, introduit son nom dans le paraphe de sa propre signature, et soutient qu'elle le voit souvent.

On fait entrer le garçon :

— Vous la connaissez ?

— Oui, je me souviens de l'avoir vue une fois, une seule, dans mon studio. Elle était venue me trouver avec ses parents, et ceux-ci m'avaient recommandé de l'engager à plus de gentillesse à leur égard... je ne pouvais pas faire grand chose.

— Lui avez-vous écrit ?

— Sûrement, je réponds à toutes les lettres de nos jeunes, à condition que les mêmes n'écrivent pas trop souvent.

— Elle a prétendu que vous étiez son ami.

— Ah ! la la !

Il s'amuse franchement, éberlué de cette nouvelle, fausse, que Claudine paraît gênée.

Audience pathétique

Le substitut, M. Rochat requiert deux ans de réclusion contre Richard M. Le défenseur, Me Bussy, plaide l'acquittement, le tuteur de Claudine, Me Jean-François Piguet la défend.

Le Tribunal condamne Richard M. à la peine de 15 mois d'emprisonnement, moins huit jours de prison préventive pour attentat à la pudeur d'une enfant, puis de la même personne devenue mineure.

— C'est faux, c'est injuste, il est innocent ! crie une femme dans le public.

Elle se dresse, secouée par une crise de nerfs : « Il est innocent ! » Elle hurle, à présent, se débat et, dans les pas perdus où on l'entraîne, elle tombe sur la poitrine de l'accusé : « Mon chéri, je te suivrai en prison ! »

C'est sa femme.

Il fait « oui...oui » machinalement, en lui tapotant la joue comme à une enfant, mais désespérée, elle continue à sangloter, on n'a pas pu tuer son amour, ni sa confiance.

André MARCEL

LES PIERREAFEU



Petzi, Riki et Pingo par Wilhelm HANSEN



BULLETIN DE BOURSE

Table of stock market data with columns for various locations (Neuchâtel, Zurich, Genève, Lausanne, New York) and indices (Indice Boursier de la SBS, Ind. Dow Jones, etc.).

Logo for UNION DE BANQUES SUISSES (UBS) and contact information for Fonds de Placement.

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue de meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
 Automobilistes: **TV Aarau** 1000 **Paradis des enfants**
 Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-



Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché 8 h 15
 Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
 Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

Samedi
24
 janvier

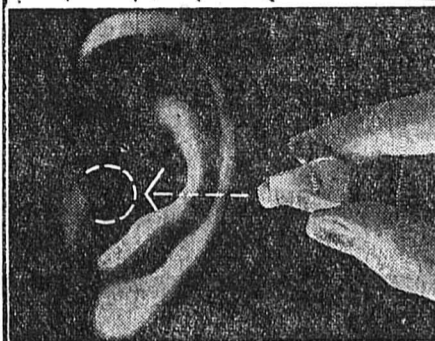
Pfister ameublements sa
 Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:
 Tél. 038 - 5 79 14

Plus grande qu'avant,
 meilleure et vraiment exquise, voici
 la boule de Bâle 1970! Les amateurs
 de spécialités en seront ravis.
 Fr. 1.- la pièce

Bell

entendre mieux...



perle auditive

Peut-être avez-vous une légère déficience de l'ouïe, sans être dur d'oreille. REXTON vous propose un appareil « tout dans l'oreille », la

PERLE AUDITIVE

Sans aucun engagement de votre part, venez l'essayer à notre prochaine consultation où nous pourrions déterminer le degré de votre surdité.

CONSULTATION GRATUITE

Judi 22 janvier 1970
 de 14 à 18 h.

PHARMACIE GUYE

Léopold-Robert 13 bis - Tél. 039/21716

BOMMER

SERVICE ACOUSTIQUE S.A.
 Petit-Chêne 38 - Tél. 021/23 49 33
 LAUSANNE

Fournisseur conventionnel de
 l'Assurance Invalidité

Nom: _____ Tél. _____
 Adresse: _____ Imp _____

BON Veuillez me faire parvenir vos prospectus.



WINCKLER SA 1701 FRIBOURG
 CONSTRUIT DANS TOUTE LA SUISSE Tel. 037 / 22571

Demandez sans frais la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, bungalows, chalets, maisons Multiplan) et sur les «7 avantages Winckler».

692 F

Pour une formation complète et approfondie d'employé(e) de bureau

Bénédict

Ecole de langue et de commerce
 la plus répandue en Suisse

DIPLÔMES STÉNOGRAPHIE SECRÉTAIRE

DÉBUT DES COURS: AVRIL ET SEPTEMBRE

Seule école du canton délivrant des diplômes reconnus par la Fédération suisse des écoles privées

15, rue de la Serre Tél. (039) 3 66 66

A LOUER

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces, tout confort, 8e étage, au centre, côté sud. Libre pour le 1er mars 1970 ou fin avril.

S'adresser à M. Marcel Segard, Fiaz 40, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 45 89, heures de bureau ou après 19 h., (039) 3 35 61.

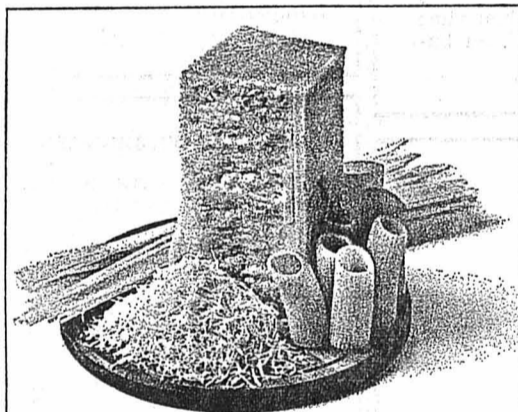
Modernisation de
 vestons croisés

en un rang
 Fr. 48.50,

et retouches de

pantalons

R. POFLET - tailleur,
 NEUCHÂTEL, 10, Ecluse,
 tél. (038) 5 90 17



Le
sbrinz

ne fait pas de fils

C'est donc le fromage à râper idéal pour gratins et pâtes, comme pour potages et sauces.



Le sbrinz,
 le plus étonnant des fromages

Prêt comptant à 7 1/2%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).

C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
 ● de Fr. 1000.- à Fr. 25 000.-
 ● remboursable jusqu'à 60 mensualités
 ● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Domicile: _____ 383

Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
 téléphone 022 24 63 53

O.C.A. ORGANISATEURS CONSEILS ASSOCIES ET INSTITUT DE L'INFORMATIQUE S.A.

Nom: _____
 Prénom: _____
 Adresse: _____
 No post.: _____ Localité: _____
 Tél. _____ Age: _____
 Profession: _____ Imp. 3 AB

VEUILLEZ ME FOURNIR TOUS RENSEIGNEMENTS, S. V. P.

2, Avenue Ruchonnet, - 1003 Lausanne

Devenez:

PROGRAMMEUR

sur machine IBM 360
 Comptabilité orientée

PERFOREUSE

sur machines IBM 026 et 029

Cours du jour et du soir
 à Neuchâtel

20, quai Philippe-Suchard
 Méthode audio-visuelle - Examens de fin de cours
 RPG - Diplômes - COBOL
 Renseignements: tél. (038) 4 56 16
 Aucun cours par correspondance

Mêmes instituts à Lausanne - Genève - Fribourg - Sion

Dans «L'Impartial», vous assurez le succès de votre publicité



Ameublement
Rideaux et Tapis

Marché 4
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 2 95 70

RESTE QUELQUES SALONS et CHAMBRES A COUCHER

« avec petits défauts » — Prix à débattre —

QUINZAINE DE LA POSE GRATUITE !

BELDONA

vente au rabais

autorisée du 15 au 28 janvier

Sur nos tables spéciales
vous trouverez soutiens-gorge
gaines et gaines-culotte
avec des rabais incroyables

22. + 23.1.

60%

Profitez tant que
vous avez encore
du choix

24. + 26.1.

70%

Presque gratuit,
mais le choix est
déjà restreint

27. + 28.1.

80%

Peut-être aurez-vous
la chance de trouver,
au cours des deux
derniers jours, quel-
que chose qui vous
convienne.

LINGERIE : 10% de rabais sur les articles non réduits
(excepté Hanro)



La Chaux-de-Fonds, Av. Léopold-Robert, 53
Le lundi après-midi ouvert.

Nous sommes une importante entreprise des branches annexes de l'industrie horlogère et nous pouvons offrir une situation intéressante, dans un climat de travail agréable, à un spécialiste de l'

organisation

Nous cherchons un collaborateur de formation universitaire ou équivalente (domaine technique ou économique) pouvant justifier d'une expérience dans l'organisation administrative (méthodes de direction, structure ou gestion budgétaire).

Si ce poste vous intéresse, nous vous prions de bien vouloir envoyer vos offres sous chiffre 940.010, à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

OFFRES D'EMPLOIS

ATELIER DE MECANIQUE DE PRECISION

cherche

2 TOURNEURS
1 RECTIFIEUR
1 PERCEUR

Salaire au mois très élevé aux personnes qualifiées.

Faire offre sous chiffre FG 1359, au bureau de L'Impartial.

Important bureau

cherche un

EMPLOYÉ

jeune, sérieux et actif, ayant bonne formation commerciale ;

place stable, travail indépendant et varié ;

excellentes prestations sociales. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre FB 1117, au bureau de L'Impartial.

ECOLE DES METIERS DE LA VILLE
DE LAUSANNE

Rue de Genève 73 Téléphone (021) 24 44 24

Mise au concours d'un

poste de doyen
de l'enseignement
professionnel

(chef de la section de mécanique)

CONDITIONS :

Diplôme d'ingénieur, technicien ETS. L'apprentissage complet de mécanicien-électricien est exigé.

Le candidat doit avoir une grande expérience de la construction et de l'usinage dans le domaine de la mécanique. Il doit posséder des talents d'organisateur et de bonnes qualités pédagogiques.

Age minimum : 30 ans.

ENTREE EN FONCTIONS :

Date à convenir.

Les offres sont à adresser au Service de la Formation Professionnelle, rue Caroline 13, Lausanne.

DELAI D'INSCRIPTION : 10 février 1970.

TRAITEMENT : selon statut cantonal.

Les renseignements complémentaires, ainsi que le cahier des charges et la formule d'inscription, peuvent être demandés à la Direction de l'Ecole des Métiers.

Jeunes
filles

jeunes
hommes

terminant leur scolarité en avril prochain, trouveraient places et travail intéressant.

S'adresser
ALBERT FROIDEVAUX FILS
Promenade 2
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 2 29 64.

Jeune
homme

actif, est cherché pour distribution du travail et réglages de petites machines. Travail varié et intéressant. — S'adresser au bureau de L'Impartial.

1414

FABRIQUE D'HORLOGERIE

cherche au plus vite, pour ses bureaux commerciaux :

employé (e)

connaissant la langue allemande, la dactylographie et pouvant s'occuper du contrôle de la fabrication.

Faire offres sous chiffre LE 1169, au bureau de L'Impartial.

Prêts
express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

● Pas de caution :
● **Votre signature**
suffit

● **Discretion**
totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se
régler par poste.
Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom

Rue

Endroit

Début du parcours en commun du Rallye de Monte-Carlo Les favoris français Vinatier-Jacob éliminés

Par une température assez fraîche et sous un ciel nuageux, 155 équipages sur les 156 qui devaient être en lice, ont repris, hier matin, la route du 39e Rallye de Monte-Carlo, avec le parcours commun Monaco - Vals les Bains - Chambéry - Monaco (1524 kilomètres). Un abandon de dernière minute a été enregistré, celui des Suédois Anders Sigurdsson - Gunnar Berglund (Saab). On s'attendait à ce que le parcours commun Monaco - Vals les Bains - Chambéry - Monaco joue un rôle sélectif important ; mais on ne pensait pas que dès son début des « ténors » soient éliminés.

FAVORIS HORS COURSE

En effet, après Jean-Claude Andruet, la firme française Renault - Alpine vient d'enregistrer un nouveau coup dur avec l'abandon, à moins d'un kilomètre de l'arrivée de la première épreuve de classement à moyenne spéciale chronométrée, de son champion Jean Vinatier. On connaît maintenant les raisons exactes de sa sortie de la route. Elle est due à une coupure de son de l'interphone branché sur les casques. Vinatier n'a pas entendu les instructions de son navigateur Jean-François Jacob qui l'avertissait qu'il y avait de la glace dans un virage. L'Alpine - Renault « 1600 », sur laquelle n'étaient pas montés de pneus à clous, a effectivement dérapé sur une nappe de verglas, sortant ainsi de la route.

AUTRES ABANDONS ENREGISTRÉS

D'autres concurrents et non des moindres ont également dû renoncer, tels les Hollandais Tom Gatsinodes - André Jettten (Daf 55), qui sont entrés en collision avec une voiture particulière, les Britanniques Tony Fall - Mike Wood (Lancia), qui ont coulé une bielle, les Norvégiens Kai Brathen - Finn Kristensen (Daf 55), à la suite d'ennuis mécaniques, et les Français Jean-Louis Barailler - Chr. Chauvin (Triumph 2500), également sortis de la route avec seulement des dégâts matériels.

BJORN WAALDEGARD VERS LA « PASSE DE DEUX » ?

Le Suédois Bjorn Waaldegard, sur Porsche, déjà vainqueur de l'épreuve l'an dernier, a entamé le parcours commun comme un bolide et semble bien parti pour un second succès dans le 39e Rallye international de Monte-Carlo.

En effet, après la seconde épreuve de classement à moyenne spéciale chronométrée, Montauban-sur-l'Ouvèze - Laborel (20 km.) dans laquelle il a tout comme dans la première réalisé le meilleur temps (13'36"), il totalise maintenant 32'38" et précède ses camarades d'équipe, le Français Gérard Larousse (33'09") et son compatriote Ake Andersson (33'12"). Trois Porsche déjà solidement installées au commandement, voilà qui en dit long sur les intentions de la firme allemande.

LES RENAULT ET LES FORD OUTSIDERS DANGEREUX

Derrière, les adversaires tentent de s'accrocher. A la 4e place, on trouve Jean-Luc Therier (33'28") second meilleur temps de la deuxième épreuve spéciale (13'52") puis à la 5e place, Jean-Pierre Nicolas (33'51") tous deux portant désormais les espoirs d'Alpine Renault mais avec des voitures de seulement 1300 cmc., ce qui semble un peu faible à côté des Porsche. Viennent ensuite le Finlandais Timo Makinen (33'54") et le Britannique Roger Clark (33'59") sur des Ford Escort.

ENNUI MECANIQUE DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Les mécaniques commencent à être sérieusement éprouvées et trois nouveaux abandons ont été officiellement enregistrés, ceux de Hannu Mikkola - Gunnar Palm (F1-Su), sur Ford Escort (boîte à vitesses cassée), de Francesco Longarini - Andrea Ulivi (It) sur Lancia, et des Danois Joergens Petersen - Henning Joergensen, sur Datsun. D'autres concurrents apparaissent en sérieuses difficultés. La nuit, pour les rescapés, s'annonçait très pénible, d'autant plus que le ciel était très couvert et que les som-

meils des monts environnants disparaissaient dans la brume.

WAALDEGARD EN VEDETTE

Le Suédois Bjorn Waaldegard, sur Porsche, confirme sa supériorité. Dans la troisième épreuve de classement à moyenne spéciale chronométrée, Le Moulinon - Antraigues (38 km.), Waaldegard s'est encore montré le plus rapide en réalisant 28'18". Il totalise maintenant 1 h. 00'56" et précède toujours ses deux équipiers de chez Porsche, le Français Gérard Larousse (1 h. 01'44") et son compatriote Ake Andersson (1 h. 02'21"). Nouveau coup dur pour Alpine Renault, l'abandon de Jean-Luc Therier-Marcel Callewazert (moteur cassé). De ce fait, les espoirs de la firme française ne reposent pratiquement plus que sur Jean-Pierre Nicolas. Le Marseillais se comporte d'ailleurs admirablement et occupe actuellement la 4e place (1 h. 02'47").

Viennent ensuite l'Italien Munari (1 h. 03'22") sur Lancia, le Britannique Roger Clark (1 h. 04') sur Ford Escort, le Finlandais Lampinen (1 h. 04'21") etc. Quant à l'autre Finlandais Timo Makinen, sur Ford Escort, il a été rétrogradé à la 10e place (1 h. 05'09") derrière Jean-François Piot (1 h. 05'02") également sur Ford Escort.

Championnat de hockey sur glace de première ligue Tramelan - Fleurier, 3 à 3

TRAMELAN : Ramseyer ; Vuille, Humair L. ; Giovannini, Voisin ; Vuilleumier R., Humair C.-A. ; Vuilleumier W., Vuilleumier G., Mathez, Houriet. — FLEURIER : Monnard ; Stoudenmann, Reymond ; Barazzutti, Stettler ; Huguenin, Weissbrodt, Leuenberger ; Buri, Fornoli, Emery ; Frossard, Kohler, Gagnebin. — ARBITRES : MM. Corpataux (Sonceboz) et Boillat (Reconvilier). — NOTES : patinoire naturelle de Tramelan, 400 spectateurs, glace bonne. — BUTS : 1er tiers : 2' Mathez, 12' Huguenin. 2e tiers : 15' Vuilleumier W., 17' Leuenberger, 19' Gagnebin. 3e tiers : 12' Huguenin.

MATCH NUL EQUITABLE

Fleurier et Tramelan, après un match où perçait la lassitude d'une fin de championnat, sont retournés aux vestiaires dos à dos, aucune équipe n'ayant réussi à faire la décision. Tramelan a d'emblée ouvert la marque par Mathez qui concrétisa un service de Vuilleumier G., à la deuxième minute déjà. Le rythme décevant adopté par les protagonistes de cette rencontre a favorisé une égalisation à la 12e minute par l'entremise de Huguenin. La deuxième période fut nettement plus disputée et sortit le public de la léthargie dans laquelle il s'était enveloppé. Les gardiens eurent du travail « plein les bras » et se tirèrent d'affaire avec une parfaite maîtrise. A partir de la 15e minute, les filets commencèrent à trembler. C'est d'abord Vuilleumier W. qui marqua, profitant d'un mauvais contrôle de Monnard. Deux minutes plus tard, Leuenberger remettait les équipes à égalité, surprenant

Ramseyer en tournant autour de sa cage. Pour terminer la série, Gagnebin inscrivaient son nom au palmarès à la 19e minute.

Les dix premières minutes de l'ultime période furent l'apanage des Fleurisais qui ne surent pas profiter de leur domination, ne réussissant qu'un but par l'intermédiaire de Huguenin sur passe de Leuenberger. La fin du match fut palpitante, chaque formation cherchant à s'imposer, mais d'une manière tellement maladroite que le score ne changea pas.

Joe.

CLASSEMENT

Groupe 5 : 1. Le Locle, 12 m., 17 pts (43-16) ; 2. Vallée de Joux, 12-16 (72-36) ; 3. Moutier, 12-16 (75-42) ; 4. La Chaux-de-Fonds II, 11-14 (39-35) ; 5. Tramelan, 12-13 (41-49) ; 6. Fleurier, 11-12 (36-27) ; 7. Yverdon, 12-8 (43-64) ; 8. Genève-Servette II, 12-6 (37-55) ; 9. Young Sprinters II, 8-0 (17-79).

Après tirage au sort des rencontres de la Coupe Davis Les Roumains favoris de la zone européenne

Trente et une nations sont engagées dans la zone européenne de la Coupe Davis, dont le tirage au sort a été effectué à Londres. Parmi ces nations figurent la Rhodésie et l'Afrique du Sud. La Roumanie (Tiriac et Nastase), qui avait disputé l'an dernier le challenge-round, sera la grande favorite de cette édition 1970, tandis que la Tchécoslovaquie et l'Afrique du Sud joueront le rôle d'outsiders.

AUTRES FAVORIS

La Roumanie, qui appartient au groupe A dont le vainqueur sera opposé au vainqueur de la zone américaine (vraisemblablement Brésil ou Chili), aura l'Espagne comme principal adversaire. Théoriquement les demi-finales du groupe A devraient être constituées comme suit : Roumanie contre Yougoslavie et Grande-Bretagne ou France contre Espagne. La France, qui a la res-

source de faire appel à François Jauffret, Georges Goven et peut-être Daniel Contet, ou à la nouvelle équipe des jeunes constituée il y a peu, rencontrera la Suisse au premier tour. Elle devrait passer cet obstacle sans encombre et dans ce cas, elle recevrait la Grande-Bretagne en France. Les Britanniques, privés de Cox et Stilwell, disposeront du vétéran Bob Wilson et des jeunes Gerald Battrick et Lloyd, ce qui

paraît insuffisant pour les amener jusqu'en finale du tableau comme l'an dernier. Les Français ont donc cette année une chance supplémentaire de briller dans cette coupe Davis 1970, dont on soulignera, néanmoins, qu'elle est encore faussée dans la mesure où les meilleurs joueurs, les professionnels, n'y sont pas admis.

DANS LE GROUPE « B »

LA LUTTE EST PLUS OUVERTE
Le groupe B est d'un niveau supérieur à celui du groupe A. En effet, la qualité des pays engagés est très forte et quatre équipes peuvent prétendre disputer la finale : URSS, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Ouest et Afrique du Sud. Dans le haut du tableau, les Soviétiques Alexandre Metrevelli, Vladimir Korotkov et Tomas Leijus devraient battre successivement la Hongrie (Istvan Gulyas) et le Portugal ou Monaco. Par contre, dans cette moitié haute du tableau, Italie contre Tchécoslovaquie constituera un peu le match vedette. Les Tchèques, avec Ian Kodes, Milan Holecck et Ian Kukal sont capables de s'imposer aux Italiens qui se privent volontairement de Martin Mulligan pour ne compter que sur Nicola Pietrangeli et quelques jeunes de valeur moyenne. La Norvège sera favorite devant la RAU (sans El Shaffel) ainsi que l'Allemagne de l'Ouest, avec Wilhelm Bungert et Ingo Buding, face au Danemark où Leschly ne joue plus qu'épisodiquement. Enfin, la Belgique, dont les deux meilleurs joueurs Patrick Homberger et Eric Drossart sont en progrès, devrait se qualifier aux dépens de la Finlande pour rencontrer l'Afrique du Sud.

Périllat vainqueur chez les « pros » à La Clusaz

Guy Périllat, qui court pour la première année dans les rangs des professionnels, a remporté chez lui le slalom géant du premier tournoi européen de ski professionnel. Hier matin une ultime épreuve qualificative s'est courue sous forme de slaloms géants individuels. Sur 31 concurrents, huit seulement devaient rester en lice pour disputer les quarts de finales.



Guy Périllat.

l'issue de la troisième manche, après avoir remporté deux manches successives.

Hécatombe d'accidents Hans Schmid blessé

● Le spécialiste suisse de saut, Hans Schmid, récent vainqueur du concours du Brassus, s'est blessé à l'entraînement sur le tremplin de Saint-Moritz. Le Solleurois (22 ans), qui souffre d'une foulure au pied et d'une déchirure musculaire devra cesser toute activité durant quelques jours.
● A Megève, l'Autrichien Karl Cordin, s'est blessé lors de l'entraînement et ne pourra participer à la Coupe Emilie Allais.
Son compatriote Hans Hinterholzer s'est cassé la jambe. Les deux Autrichiens ont quitté Megève mardi soir pour leur pays.
● D'autre part, le Français Bernard Charvin a également fait une chute et s'est démis l'épaule. Transporté à l'hôpital de Sallanches, il a été anesthésié afin qu'on lui remette l'épaule en place. Sa participation à la course est exclue. Enfin, l'Allemand de l'Ouest Dieter Fersch a également fait une chute et souffre des côtes. Il doit lui aussi déclarer forfait.

Marche à ski « Hermann Geiger » à La Tourne

sous le patronage de « L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes »

Le groupement de jeunesse du village de Rochefort, fondé en mai 1967, organise les 7 et 8 février prochains, une marche à ski commémorative. Le comité de ce groupement de jeunesse fort de 20 membres est présidé par M. Jacques Roth, Mlle Marguerite Frick se charge du secrétariat et M. Charles Perrin est caissier.

DEPART ET ARRIVEE A LA TOURNE

La marche se déroulera dans une magnifique région du Jura neuchâtelois. Le départ, ainsi que l'arrivée, se situent aux environs immédiats de l'hôtel de La Tourne. Le tracé de 10 km. touchera

successivement les pâturages de la Combes-des-Pies, des Grandes-Coeuries et de la Grande Sagneule.

Les participants non motorisés seront pris en charge, sur demande, à la gare de Chambrélin, d'où ils seront transportés sur les lieux de la marche. Un grand parc est prévu à proximité de la place de départ.

Il est possible d'obtenir des renseignements ainsi que des bulletins d'inscriptions en s'adressant au groupement de Jeunesse, 2203 à Rochefort, tél. (038) 65026. Il sera bien entendu possible de s'inscrire sur place au départ. Signalez que la fondation Hermann Geiger à Sion recevra une bonne part des finances d'inscriptions. (sh)

PERILLAT ELIMINE P. ROHR

Les quarts de finales qui se sont disputés sous forme de slaloms parallèles, éliminatoires pour le perdant, ont donné les résultats suivants :
Guy Périllat élimine Peter Rohr (S), Gerhard Hopfenberger élimine Mike Schwaiger (Aut), Bruno Piazzalunga élimine Jeanlou Moris (Fr), Egon Zimmermann élimine Ivo Malknecht (It).
DEMI-FINALES : Guy Périllat élimine Egon Zimmermann (Aut), Gerhard Hopfenberger élimine Bruno Piazzalunga (It).
La finale voit la victoire de Guy Périllat qui l'emporte sur Gerhard Hopfenberger de quatre ans son cadet à

Terrain de football hivernal... à disposition !

Que font les joueurs des différents clubs durant la longue pause hivernale ? Les terrains étant souvent recouverts d'une épaisse couche de neige, les entraînements ont généralement lieu en salle sous la direction des entraîneurs respectifs des clubs.

Cette année, une autre possibilité est offerte aux joueurs grâce à l'initiative de « Cocollet » Morand qui, près de l'hôtel qu'il dirige, au-dessus de Renan, a mis un terrain à disposition des « mordus ».
Mieux encore, des vestiaires avec

douches chaude et froide complètent cet aménagement bienveillant.

Une aubaine qui a été saisie par plusieurs joueurs de ligue nationale et lère ligue.

Pic.



De gauche à droite, « Cocollet » Morand, Milutinovic, Richard, Eichmann et Brossard s'accrochent un moment de repos... sous l'objectif.

Bobsleigh

Entraînement

en vue des championnats du monde

La deuxième journée de l'entraînement en vue des championnats du monde de bob à deux s'est déroulée à Saint-Moritz, par beau temps hivernal et par une température de moins 5 degrés. 36 équipages représentant 14 nations ont pris part à cet entraînement. Les courses pour le titre auront lieu samedi et dimanche prochains, à 9 h. 30. Voici les meilleurs temps réalisés au cours de cet entraînement : Allemagne (Zimmerer et Utschneider) 2'33"93 (1'16"87 et 1'17"06). Allemagne (Floth et Bader) 2'34"86 (1'17"41 et 1'17"45). Autriche (Dellekarth et Gratl) 2'35"66 (1'17"12 et 1'18"54). Autriche (Kaltenberger et Pichler) 2'35"85 (1'17"89 et 1'17"96). Suisse (Wicki et Hofmann) 2'35"90 (1'17"97 et 1'17"93). Italie (de Zordo et Armano) 2'36"01 (1'18"29 et 1'17"72), etc.

Dans tous les milieux, on fait confiance à ASPIRINE®

Aussitôt qu'une douleur apparaît, qu'un refroidissement ou une grippe s'annonce, qu'un rhumatisme ou un mal de tête devient insupportable, on recourt à l'aspirine de Bayer.

C'est bien connu : Aspirine égale soulagement.

VACANCES FORMIDABLES PRINTEMPS-ÉTÉ 1970 VIENT DE PARAÎTRE CET - Holiday Beach Club

La brochure illustrée contenant les suggestions de voyages par avion avec séjours de 1, 2, 3, 4 semaines.

8 PAYS = 9 VILLAGES DE VACANCES

PRIX «SUPERFORFAITAIRES» comprenant : le vol - la pension complète - les taxes - les transferts - le vin de table - les sports - les distractions - les représentations folkloriques ou théâtrales - le cinéma et les soirées dansantes - l'entrée aux boîtes de nuit, etc.

A VOUS DE CHOISIR

LIEUX	Durée du séjour et prix			
	1 sem.	2 sem.	3 sem.	4 sem.
Aperçu sur prix basse saison				
TIPASA (Algérie)	704.-	1023.-	1357.-	—
ALTAIR (Maroc)	743.-	1101.-	1474.-	—
MALABATA (Maroc)	644.-	902.-	1175.-	—
KUSADASI (Turquie)	693.-	980.-	1282.-	—
ASHKELON (Israël)	1238.-	1299.-	1725.-	—
ROUSSALKA (Bulgarie)	611.-	848.-	1100.-	—
POREC (Yougoslavie)	458.-	652.-	864.-	—
SAN AMBROGGIO (Corse)	—	818.-	—	1407.-
SAN STEFANO (Sardaigne)	—	894.-	—	1539.-

Prix haute et après-saison sur catalogue

DÉPARTS : réguliers à partir de mai pour toutes les destinations et toutes les 2 semaines pour Israël à partir du 22 mars.

INSCRIPTION : dès aujourd'hui - acompte de 100 francs.

Retournez-nous dès maintenant ce coupon sans engagement.

Je désire recevoir la brochure «CET» Holiday Beach Club

NOM : _____ PRÉNOM : _____

RUE : _____ LOCALITÉ : _____

Lido VOYAGES

TEL. 021/23 72 72 TERREAUX 4 LAUSANNE

A vendre

VOITURE Peugeot 203
MOTEUR Peugeot 403
PONT-ARRIÈRE Peugeot 403
PORTE-BAGAGES Peugeot 403

Le tout en parfait état de marche.

TÉL. (039) 5 52 01.

A LOUER aux Hauts-Geneveys, grande

chambre-studio

meublée, tout confort, WC. Possibilité de cuisiner, réchaud électrique.

TÉL. (038) 7 09 65.

A louer

tout de suite, centre ville, 2e étage

APPARTEMENT de 4 pièces, salle de bains, chauffage général compris. Fr. 280.—

Offres sous chiffre AT 1328 au bureau de L'Impartial.

Bibliothèque

Rose Verte Rouge et Or Spirale Mistral Hachette Tintin Astérix

Tabacs des Forges Marcel SANDOZ Numa-Droz 208

TÉL. (039) 3 67 25.

GARAGE DU COLLÈGE

AGENCE FIAT
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. (039) 2 60 60

- Fiat 128 démonstration 1970
- Fiat 124 S jaune 1969
- Fiat 125 bleue 1968
- Fiat 850 spéciale rouge 1968
- Ford Taunus 17 M bleue 1965
- MG 1100 blanche 1963
- Opel Kadett rouge/noir 1966
- Opel Record coupé blanche 1962
- Volvo B 18 bleue 1965
- Peugeot 204 verte 1966
- NSU TT grise 1969
- VW Variant brune 1965
- Peugeot 404 inj. moteur neuf 1965
- Peugeot 404 verte 1962

Nos véhicules sont remis en état dans nos ateliers. Nous vous accordons un service de garantie après-vente impeccable.

Toutes nos voitures sont livrées expertisées

Echange de votre véhicule actuel à la plus haute cote du jour.
Crédit sur place par crédit sans formalité transactionnelle.

Hivernage gratuit

Fiat Fiat Fiat Fiat Fiat Fiat Fiat

RÈGLEUSE cherche

virolages-centrages

A DOMICILE. — Ecrire sous chiffre 460015, à Publicitas SA, 2610 SAINT-IMIER.

A vendre d'occasion

A VENDRE 1 salon complet, impeccable, 300 fr.; 1 chambre à coucher 2 lits, 250 fr.; petits meubles, glace, tableaux, etc.; cuisine. — S'adresser: Progrès 88, 1er étage, à droite, après 19 h. 30.

En vacances lisez l'Impartial

Invitation

Nous exposons, les 22 et 23 janvier 1970, à l'Hôtel Fleur-de-Lys, av. Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds, entre 10 h. et 18 heures, nos gammes d'appareils à photocopier

GEVAFAX, COPYRAPID, COPIEUR POUR PLAQUE-OFFSET.

Nos représentants vous invitent pour une démonstration sans obligation. Nous aurons grand plaisir à vous rencontrer.

BURO-GERATE S.A., Engehaldenstrasse 22 — 3000 BERNE, Tél. (031) 23 60 06.

D'accord pour 20 millions, mais pas davantage!

Votez NON le 1er février!

Alliance des Indépendants

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 39

Margaret SUMMERTON

JAMAIS TROP TARD

ÉDITIONS DE TREVISE (Droits réservés Opera Mundi)

Il sortit son étui à cigarettes, me le tendit, et, me voyant secouer négativement la tête, ajouta :

— C'est vrai. Je me souviens même de cela. Vous ne fumez pas. Vous ne fumiez déjà pas ce soir-là. Enfin, admettons que vous avez été pour moi une expérience plutôt bizarre. Il y avait de quoi, je vous assure. Votre allure, la passion qui vous animait vous donnaient je ne sais quel air non seulement étrange, mais unique. De plus j'étais probablement jaloux.

— Il n'y avait vraiment pas de quoi !

— Possible. Mais, voyez-vous, je me suis souvenu demandé, par la suite, ce qui peut rester dans la vie d'une femme qui a été si profondément bouleversée par l'amour. Ce qui peut encore la marquer, lui paraître mériter son

attention tout entière. Pouvez-vous me le dire aujourd'hui ? Il me semble que j'ai le droit de savoir ?

— Bien sûr. Tout ce qui reste, voyez-vous, c'est un modèle, une sorte d'instrument de mesure. Et toute la vie, après cela, on sait distinguer le véritable amour d'un sentiment fugace et superficiel...

— Seigneur ! Si vous devez passer toute votre vie à aimer l'un après l'autre des types du genre de Philippe Lester — un homme qui a épousé une femme de dix ans plus vieille que lui pour son argent. Je vous souhaite bien du plaisir ! Vous n'avez pas fini de vous amuser ?

— Vous ne croyez pas que c'est mon affaire ?

— Mais si, mais si. Toutes mes excuses. Son sourire débordait d'ironie.

— En tout cas, c'est une vieille histoire. Abandonnons-la au passé, voulez-vous ? Ce qui m'intrigue, moi, c'est que vous soyez le filleul de ma grand-mère. Que faites-vous à Glissing Park House ? Une petite visite amicale ?

— Plus ou moins. Mons oncle James Halliwell, qui a succédé à mon grand-père, est le notaire d'Edwina. Elle avait besoin de ses conseils et elle lui a demandé de venir. Malheureusement, il ne peut pas le faire pour l'instant. Il a eu une thrombose coronaire et il doit se reposer. Or, Edwina ne peut pas supporter le principal de l'Etude et déteste tout le reste du personnel. C'est donc moi qu'on a

envoyé. Je suis arrivé vendredi pour voir ce qu'il était possible de faire afin qu'Edwina attende en paix l'arrivée de mon oncle qui en a encore pour une dizaine de jours de convalescence. Il paraît que si je commence d'avance la discussion des plans absurdes de ma marraine, cela l'empêchera de se rendre malade d'impatience... C'est une femme qui n'aime pas qu'on la fasse attendre, vous savez...

— Ainsi, vous êtes notaire ?

— A Dieu ne plaise ! Je suis éditeur. Mon grand-père était notaire. Il a eu deux fils : oncle James et mon père. Oncle James a repris l'Etude, quant à mon père, il s'est associé avec Ted Braken pour fonder une maison d'édition. Il est mort, il y a deux ans, et j'ai continué sur ses traces. A propos, il paraît que mon père connaissait votre mère, et oncle James aussi, d'ailleurs.

— Est-ce que votre père et votre oncle parlaient de moi ? demandai-je avec un mouvement d'impatience.

— Eh bien... je pense que oui... probablement oui... — Il sourit de nouveau. — Mais j'avais complètement oublié votre existence. C'est Edwina qui me l'a rappelée, quand je suis arrivé ici, en me disant qu'elle vous avait demandé de venir lui rendre visite... Et naturellement, je n'ai pas fait de rapprochement entre sa Christine Elliot et ma Jane Elliot... pourquoi l'aurais-je fait ?

— Mais... Edmond ? Lui, vous avez dû le connaître ?

— Oui.

Il dit cela d'un ton si détaché que l'espoir, qui un instant plus tôt m'avait envahie, s'évanouit aussitôt.

— ...Il avait trois ans de moins que moi, vous savez. Alors, nous n'étions pas dans la même classe, bien que nous ayons fréquenté la même école. Evidemment, il venait quelquefois chez nous, aux petites vacances, à Londres. Et moi j'allais parfois à Glissing pour une partie de l'été. Ma mère l'aimait beaucoup. Elle avait pitié de lui, également, vous savez dans le genre : « Pauvre petit orphelin ». D'ailleurs c'était un enfant délicieux. En fait, nous ne nous sommes jamais tout à fait perdus de vue, même une fois adultes, mais nous n'avons jamais eu non plus de relations très suivies. J'ai été le témoin de son mariage, mais c'était par pur hasard. Je me suis trouvé là et on m'a embarqué. Et ma foi, voilà tout ce que je sais d'Edmond.

Je détournai la tête pour cacher une déception dont je ne sentais que trop le côté ridicule et puéril. Mark paraissait franc, il n'y avait aucune raison pour qu'il me cache quelque chose dans ses relations avec Edmond... et pourtant, j'avais eu l'impression très nette d'une dissimulation.

(A suivre)

CINÉMAS

CORSO Tél. 2 25 50 20 h. 30
16 ans
GEORGE SEGAL, URSULA ANDRESS, ORSON WELLES
L'ÉTOILE DU SUD
Tout l'univers fabuleux de Jules Verne
Toute la magie du style de Jean Giono

EDEN Tél. 2 18 53 15 h. et 20 h. 30
18 ans
Anne HEYWOOD - Hardy KRUGER - Antonio SABATO
dans un film de E. Visconti
LA RELIGIEUSE DE MONZA
Eastmancolor Un dossier secret du Vatican mis à nu !

PLAZA Tél. 2 21 23 20 h. 30
16 ans
PAUL NEWMAN — JOANNE WOODWARD
INDIANAPOLIS — PISTE INFERNALE
La course d'autos la plus fameuse du monde

RITZ Tél. 2 93 93 Ce soir à 20 h. 30
18 ans
Un des sommets de la saison !
Le chef-d'œuvre de Joseph Losey — Primé 2 fois
ACCIDENT
couleurs
Dirk BOGARDE, Jacqueline SASSARD, Stanley BAKER

SCALA Tél. 2 22 01 Ce soir à 20 h. 30
JULIE ANDREWS dans un grand film musical
de ROBERT WISE
STAR
3 heures de spectacle éblouissant
En première vision Scope-Couleurs

Vous ne vivrez plus dans un isolement qui vous mine et pourrez enfin faire des projets que l'on réalise à deux, ne plus douter de l'avenir et ne plus vous sentir seul grâce à

INTER CONTACT S.A.
choix moderne du conjoint
4, rue des Terreaux
1003 Lausanne
Tél. (021) 23 68 42

qui organise pour vous

UN WEEK-END A SKI LES 24-25 JANVIER 1970

UN DINER SURPRISE LE 14 FÉVRIER 1970

Dites un adieu définitif à la solitude morose de ces longs week-ends d'hiver. Vous pouvez réaliser votre rêve en un mariage heureux et harmonieux avec celui ou celle que nous vous ferons rencontrer, soit au cours de ces sorties, soit par nos procédés modernes de recherches. Consultations gratuites tous les jours de 9 h. à 21 h.

— — — — —
Veuillez m'adresser discrètement et sans engagement la documentation I.C.

M., Mme, Mlle

Nom : _____ IP

Prénom : _____ Année naiss. : _____

Rue : _____ Localité : _____

Demands d'emplois

DAME cherche heures de ménage tous les matins. S'adresser au bureau de L'Impartial. 1343

Chambres à louer

A LOUER chambre meublée, indépendante. Tél. (039) 222 93, à partir de 19 heures.

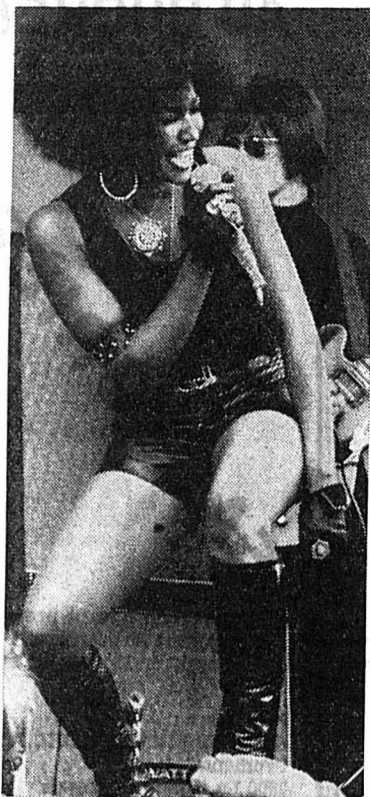
A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

IMPART-TV IMPART-TV

Sélection du jour



Macha Hunt, l'une des vedettes de Pop Hot. (Photo TV suisse)

TVR

18.30 - 18.55 Pophot. Reportage sur le festival de l'île de Wight.

A la fin de l'été dernier, cent septante mille hippies prenaient possession de la petite île de Wight. Pendant trois jours, l'évasion communautaire leur fut accordée par la grâce d'une atmosphère unique et la participation des meilleurs groupes anglais de la musique «pop».

20.40 - 22.05 Le Zinzin d'Hollywood. Un film interprété par Jerry Lewis.

Un colleur d'affiches demeuré est chargé par la direction d'une grande firme de cinéma d'espionner le personnel des studios. Il n'y a pas de scénario à proprement parler, mais une suite de gags reliés entre eux par un fil conducteur.

TVF I

21.20 - 22.20 Les femmes aussi. Le long voyage d'Esperanza.

Le problème abordé au cours de cette émission est celui des employées de maisons espagnoles, qui

quittent leur pays pour venir travailler en France. Ce soir, l'histoire d'Esperanza, jeune Espagnole de Galice.

TVF II

20.30 - 23.30 Les Dossiers de

l'écran : Le Trésor des SS. Avec Gert Froebe.

Une jeune journaliste découvre des caisses de faux billets de banque anglais immergés par des SS à la fin de la 2e guerre mondiale et démasque leur chef, devenu sous une fausse identité, un riche industriel en Allemagne de l'Ouest. (Suivi d'un débat sur les pillages nazis.)



Jerry Lewis dans « Le Zinzin d'Hollywood » (Photo TV suisse)

Points de vues

Tu parles, tu parles

Les sociétés se définissent aussi par le crime ; c'est à l'ampleur de leur criminalité que se mesure leur évolution. C'est du moins ce qu'affirment Pierre Dumayet et Igor Barrère, les producteurs de « XXe siècle » qui ouvrirait hier soir sur la première chaîne française le dossier du crime.

Ce premier chapitre était exclusivement consacré aux USA, pays où la criminalité est la plus développée du globe. En une heure et demie d'émission, un dossier très complet, très fourni nous fut présenté. D'une voix monocorde le commentateur débita un texte très serré, alignant les cas les uns après les autres (vols, viols, attaques à mains armées, meurtres, drogue) les appuyant de statistiques, citant des sources, des références. Des informations à l'état brut. Pas de commentaires personnels, pas d'analyse. Rien que des faits, des exemples, des chiffres. Au téléspectateur de se faire une opinion, de déchiffrer ce constat.

Est-ce bien là la meilleure façon de faire réfléchir le téléspectateur ? Est-ce qu'il ne va pas au contraire être écrasé sous cette avalanche de documents, lassé par les images d'inégale qualité, endormi par cette voix terne ? Une heure et demie d'antenne c'est long, le monstrueux dossier un peu lourd à digérer.

La surcharge volontaire de renseignements noyait les réelles qualités de l'émission, étouffait des séquences plus révélatrices, par leur seul impact, du climat d'angoisse et d'insécurité, que des pages de texte : un assassin de 22 ans qui tatoue sur ses bras les mots papa et maman ; une femme transformant son appartement en maison forte, grillages, verrous de sécurité, chaînes, barres de fer, volets. Pourquoi tellement parler, les images sont tellement plus éloquentes ?

Marguerite DESFAYES

MERCREDI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Le 5 à 6 des jeunes
— Qui dit mieux ? Réalisation : Jean Bovon. — Faites-le vous-même en vous amusant : Une poupée qui marche. Réalisation : Roger Gillioz. — Les Aventures du Baron de Montfalcon. Réalisation : Christian Liardet.
- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 (c) Lassie
- 18.30 Pop hot
Un programme pour les jeunes. Reportage sur le Festival de l'île de Wight 1969.
- 18.55 (c) Les Poucetofs
Les Martiens. Pour les petits.
- 19.00 (c) Flipper le Dauphin.
7e épisode.
- 19.35 (c) Bonsoir
Une émission du Service des actualités.
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 (c) Carrefour
- 20.40 Le Zinzin d'Hollywood
Un film interprété par Jerry Lewis.
- 22.05 Saut à skis
Commentaire : Boris Acquadro.
- 23.05 Téléjournal
Le tableau du jour

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
Emission de Georges Folgoas, animée par Jacques Martin et Danèle Gilbert.
- 13.00 Télémidi
- 13.15 Midi-magazine (suite)
- 14.03 Télévision scolaire
- 15.30 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Le Schmilblic
Emission-jeu de Jacques Antoine et Jacques Solness, présentée par Guy Lux.
- 18.55 Bonne nuit les petits
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Maurin des Maures
1. L'Auberge de Campaux.
- 19.40 Les yeux, la voix (jeu)
- 19.45 Information première
- 20.30 Les grands amis
Emission de variétés de Maritie et Gilbert Carpentier, et Georges Folgoas.
- 21.20 Les femmes aussi
Emission d'Eliane Victor. Ce soir : Le long voyage d'Esperanza. Réalisation : Claude Souef.
- 22.20 Année Beethoven
1. Quatuor en fa majeur, par le Quatuor Smetana.
- 23.20 Télénuît

FRANCE II

- 13.30 Conservatoire national des arts et métiers
- 18.00 Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
Court métrage
Vagabond.
- 19.20 (c) Colorix
Les Fous du volant.
- 19.30 (c) 24 heures sur la II
- 20.30 Le Trésor des SS
Les dossiers de l'écran :
Un film de Franz Antel, en version française. Scénario : Kurt Nachmann et Rols Ohlsen. Une émission d'Armand Jammot.
(c) Débat
Les pillages nazis. Avec la participation de : Pierre Accoce, journaliste et écrivain ; Jacques Delarue, historien et écrivain, auteur de « Trafics et Crimes sous l'Occupation » ; Alain Jujol, journaliste et écrivain ; Wolfgang Lohde, journaliste allemand ; Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation des crimes nazis ; Heinz Riegel.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 14.00 Saut à ski.
- 16.00 Télévision éducative.
- 16.30 Magazine féminin.
- 17.00 L'Heure enfantine.
- 18.15 Télévision éducative.
- 18.44 Fin de journée.
- 18.50 Téléjournal.
- 19.00 L'antenne.
- 19.25 (c) Camping.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.20 Magazine politique, culturel et scientifique.
- 21.15 (c) L'Homme de Fer.
- 22.00 Téléjournal.
- 22.10 Saut à ski.

- 20.00 Téléjournal. Météo.
- 20.15 (c) La Pologne entre l'Est et l'Ouest.
- 21.00 (c) L'Odyssée sous-marine de l'Equipe Cousteau.
- 21.50 (c) Show Janis Joplin.
- 22.35 Téléjournal. Commentaires. Météo.
- 22.55 Catastrophe aérienne.
- 23.40 Téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17.30 Informations. Météo.
- 17.35 Mosaïque.
- 18.05 Plaque tournante.
- 18.40 A l'Ouest de Santa Fé.
- 19.10 Les Aventures de John Kling.
- 19.45 Informations. Actualités. Météo.
- 20.15 Magazine de la 2e Chaîne.
- 21.00 Une Journée de peu d'importance.
- 22.15 Informations. Météo.
- 22.25 (c) Présence.

ALLEMAGNE I

- 16.35 Téléjournal.
- 16.40 Pour les enfants.
- 17.10 Vous en souvenez-vous ?
- 17.55 Téléjournal.

Station de télécommunications soviétique à La Havane

Aux termes d'un accord signé à La Havane, l'URSS construira à Cuba une station de télécommunications par satellites.

La mise au point du projet sera confiée à des techniciens soviétiques qui arriveront à Cuba dans le courant de l'année. La construction de la station durera deux à trois ans. Son futur emplacement n'est pas encore connu. L'accord, conclu dans le cadre de la coopération technique et scientifique soviéto-cubaine, a été signé par le commandant Jesus Montane, ministre des télécommunications de Cuba, et M. Igor Mineev, conseiller économique près l'ambassade de l'URSS à La Havane.

Le ministre des Affaires étrangères de Cuba M. Paul Roa, assistait à la signature, ainsi que M. Alexandre Alexiev, ancien ambassadeur de l'URSS à Cuba et actuel directeur adjoint de l'agence de presse «Novosti», de passage à La Havane à la tête d'une délégation de journalistes soviétiques. (ats-afp)

Tchécoslovaquie : près de 3 millions de concessionnaires

La Tchécoslovaquie avait 2.978.904 concessionnaires de télévision au 31 octobre 1969, selon les dernières données statistiques. Sur ce nombre, 2.294.783 concessionnaires vivent dans les pays tchèques et 684.121 en Slovaquie. Ainsi, la Tchécoslovaquie ayant environ 14 millions d'habitants — et presque trois millions d'appareils de télévision, se range parmi les pays de l'Est ayant le plus grand nombre d'appareils de télévision par habitant. (ats-ctk)

IMPART-RADIO

SOTTENS

- 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez... 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. Informations. 12.45 Cause commune. 13.00 Musicolor. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La Terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 16.05 La Peau de Chagrin, feuilleton. 17.00 Informations. 17.05 Pour vous les enfants ! 17.15 Tous les jeunes ! 18.00 Informations. 18.05 Le miroir dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 1970. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 Les Concerts de Genève, avec l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national.

2e programme

- 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les

- jeunes ! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.15 Vivre ensemble sur la planète. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Carte blanche à la littérature. 22.30 Optique de la chanson. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

- Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.00 Histoires écrites pour des enfants. 14.30 Chansons. 15.05 Musique populaire. 16.05 Pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. 20.00 Marches et danses. 20.20 L'Affaire Oppliger. 21.00 Chansons populaires. 21.40 Histoires étranges. 22.00 Musique. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30 Reportages partiels de matchs de hockey sur glace. 23.00 Big Band Ball. 23.30-1.00 D'un jour à l'autre, divertissement musical.

IMPART-RADIO

MONTE-CENERI

- Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.05 Intermède. 13.10 Feuilleton. 13.25 Mosaïque sonore. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rentrée, pièce. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Assieds-toi et écoute ! 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Charleston. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Les grands cycles. 21.00 Orchestre Radiosa. 21.30 Horizons tessinois. 22.05 Rencontres. 22.35 Orchestres variés. 23.00 Informations. Actualités. 23.25 Sérénade. 23.45-0.15 Reflets suisses.

JEUDI

SOTTENS

- 6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 7.30 Le bonjour de Colette Jean. 8.00 Informations et revue de presse. 9.00 Informations. 9.05 La clef des chants. 10.00 Informations. 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. Entre 11.30 et 13.00, Informations sur les Courses de ski de Saint-Gervais. 12.00 Informations.

2e programme

- 10.00 Oeuvres de Robert Schumann. 10.15 Emission radiocolaire. 10.45 Oeuvres de Robert Schumann. 11.00 L'Université radiophonique internationale. 11.30 Initiation musicale. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

- Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Bonjour. 6.20 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio, programme récréatif. 8.30 Concert. 9.00 Piccadilly : nouvelles du monde anglo-saxon. 10.05 Musique. 10.20 Radiocolaire. 10.50 Musique. 11.05 Oeuvres de Bizet. 12.00 Musique.

MONTE-CENERI

- Informations-flash à 7.15, 8.00, 10.00. — 6.00 Cours de français. 6.30 Matinée musicale. 7.00 Musique variée. Sports. Arts et lettres. 8.30 Musique variée. 8.45 Radiocolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

A NE PAS MANQUER: NOS VÉRITABLES SOLDES

meubles
graber
AU BÛCHERON

GENÈVE

Nous sommes une importante entreprise de la place, spécialisée, entre autres, dans le domaine de la

fine mécanique de précision

Nous recherchons un

ingénieur ou un technicien

pour lui confier la responsabilité de l'

analyse des valeurs

Notre collaborateur étudiera les desseins des prototypes, en vue de permettre une fabrication en très grande série.

Ses propositions auront comme but d'améliorer la qualité et d'en garantir la régularité, de simplifier les usinages et donc d'abaisser les prix de revient.

Une liberté très grande lui sera laissée dans sa tâche très variée, qui comportera entre autres :

Etude et critique constructive des desseins, propositions de modifications après essais, auxquels il participera, mise au point définitive des documents permettant la fabrication par nos licenciés ou sous-traitants, établissement de statistiques et de lois concernant la qualité de nos fabrications, cahiers de charges à l'intention de nos fournisseurs, normalisation des dessins pour des types similaires.

Une personne très méthodique, de langue française ou allemande, trouvera chez nous d'excellentes conditions de travail, au sein d'une petite équipe dynamique.

Si vous êtes intéressés, de nationalité suisse ou étranger sous permis C, n'hésitez pas à nous écrire sous chiffre 82-007845, Annonces Suisses S.A., ASSA, 1211 GENEVE 4.

ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DE COUVET

Mise au concours d'un poste de

MAÎTRE DE PRATIQUE

EN

ÉLECTRO-MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE

- Obligations : légales.
- Exigences : certificat fédéral de capacité de mécanicien-électricien ou de mécanicien pour appareils électroniques.
- Traitement : légal.
- Examen de concours réservé.
- Date d'entrée en fonctions : 1er mai 1970.

Les candidatures avec pièces à l'appui sont à adresser jusqu'au 7 février 1970, à M. Louis Flury, président de la Commission, rue, Ed.-Dubied, à Couvet.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction qui, sur demande, enverra le cahier des charges.

En cas de postulation, prière d'en aviser le Département de l'Instruction publique, Château, Neuchâtel. Couvet, le 15 janvier 1970.

LA COMMISSION.

RESTAURANT CITY

Serre 68

cherche d'urgence

sommelière

Place stable à l'année.

Fermeture hebdomadaire le mercredi.

Se renseigner au (039) 2 17 85.

NOUS CHERCHONS

employée de bureau

sténodactylo, horaire à la demi-journée.

Se présenter chez OFFEX SA Serre 134, La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 3 12 81.

Acheveurs

et

jeunes gens

sortant de 9e, forts en travaux manuels seraient mis au courant pour soudage, fraisage, perçage de boîtes or.

S'adresser à Guyot & Cie, Clémaites 12, La Chaux-de-Fonds, téléphone (039) 2 26 97.

ON CHERCHE

MANŒUVRE DE GARAGE

SPORTING-GARAGE - CARROSSERIE J.-F. STICH, Crêtets 90 Tél. (039) 3 18 23 -La Chaux-de-Fonds

FACTURIÈRE

Habile dactylo faisant preuve d'initiative aurait la préférence. Travail intéressant, indépendant et varié.

S'adresser : ALBERT FROIDEVAUX FILS Promenade 2 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 29 64.

PRÊTS sans caution



BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

Cartes de naissance en vente à l'imprimerie COURVOISIER

Par-dessus l'établi

MIGROS

No 14, janvier 1970

Comment obtenir une grande surface de rangement sur une petite surface ?

Avez-vous des armoires vides dans votre appartement ? Ou n'avez-vous pas du tout d'armoire ? Ou vos armoires sont-elles trop petites ou trop peu nombreuses ?

Pour régler fonctionnellement ce problème de rangement, nous avons créé l'armoire haute Do it yourself. Sa fonction essentielle : offrir beaucoup de place et en prendre très peu ; contenir le plus possible de lingerie, de vêtements, d'articles ménagers, de provisions, tout ceci bien en ordre et à l'abri de la poussière.

Mais votre armoire haute est encore plus que cela : elle peut se transformer en paroi complétant l'harmonie de la pièce, elle peut se loger dans les petits coins vides et inutilisés. Plusieurs armoires hautes placées bout à bout peuvent se transformer en cloison dans les bureaux ou les ateliers, par exemple. De nombreuses entreprises l'ont déjà adoptée comme garde-robe ou placard aux archives. Dans la chambre des enfants, elle devient un élément décoratif que les enfants peuvent peindre eux-mêmes.

L'armoire haute est une véritable armoire «Do it yourself»

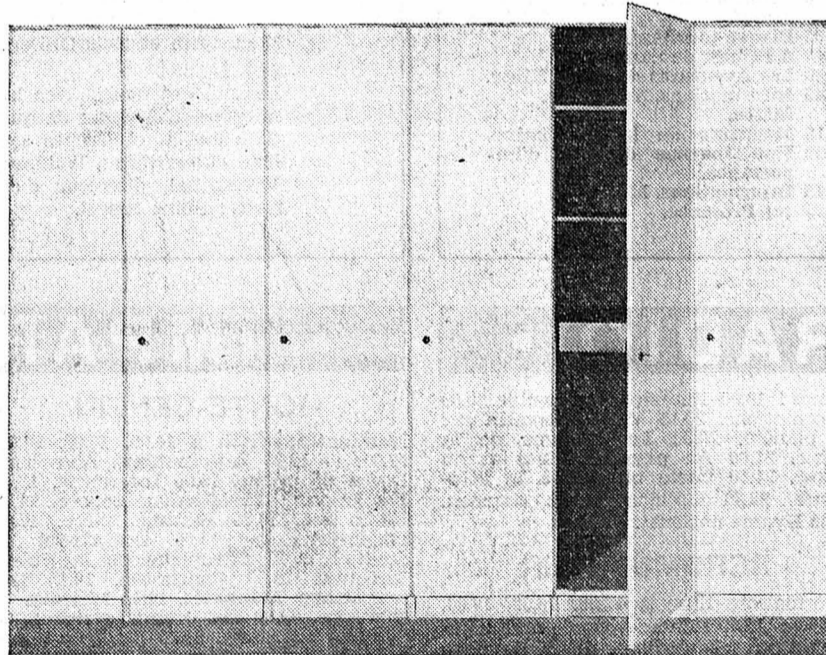
Sans être obligé de posséder le tour de main de l'ébéniste, vous pouvez en assembler vous-même les divers éléments. Aucune connaissance spéciale n'est exigée dans ce travail. Les supports et tenons spéciaux, en matière synthétique, vous permettent de fabriquer votre meuble proprement et facilement. En cas de déménagement, le démontage est tout aussi simple et rapide. L'armoire haute est formée d'éléments de 19 mm. d'épaisseur et elle existe en 3 exécutions. Vous pouvez recouvrir les panneaux bruts, en bois naturel (arêtes déjà recouvertes d'une couche de résine synthétique blanche) d'un film de PVC, vous pouvez les peindre et vous pouvez les tapisser d'un papier auto-collant,

d'étoffe ou de velours. En bref, vous pouvez laisser jouer votre fantaisie. Si vous préférez quelque chose de vraiment moderne, vous monterez votre armoire haute avec des panneaux recouverts de résine blanche ou avec des portes en résine synthétique imitation noyer.

L'armoire haute mesure 210 cm. de haut, 52 cm. de large et 58 cm. de profondeur. Vous pouvez construire plusieurs armoires hautes bout à bout, chaque élément supplémentaire se compose alors d'un panneau de séparation, d'une paroi arrière, d'un fond, d'un haut, d'un socle, d'une porte ainsi que des rayons et tiroirs nécessaires. Les éléments supplémentaires s'ajoutent au noyau central au fur et à mesure que vos besoins grandissent.

Cette armoire haute peut répondre à bien des désirs, même aux désirs de ceux qui n'en ont pas besoin comme coffre-fort : le prix Migros est là pour s'en porter garant.

pièces isolées (contenu d'un paquet)	1 Panneau «Novopan» brut, bords visibles recouverts de résine synthétique blanche	2 Surfaces et bords visibles recouverts de résine synthétique blanche	3 Comme proposition No 2, mais côté extérieur de la porte recouvert de résine synthétique imitation noyer
1 porte			
1 panneau de fond			
1 socle			
1 panneau supérieur	50.-	80.-	88.-
1 dos			
ferrure et vis			
2 parois latérales	55.-	105.-	105.-
1 séparation (centrale) nécessaire pour la construction d'armoires à plusieurs portes	33.-	55.-	55.-
3 tablaris 54,5 x 48 x 1,9 cm, y compris 12 supports	14.-	28.-	28.-
1 tiroir 44 x 54 x 10 cm, panneau frontal recouvert de résine synthétique blanche, avec 2 glissières 13.50			



L'armoire Do it yourself est livrée en pièces détachées dans un solide emballage de carton. Les instructions de montage sont remises à chaque acheteur. Nos magasins Do it yourself vous offrent un choix très vaste de tous les outils qui vous sont nécessaires pour l'assemblage du meuble.

Avantageux !

Le finish de l'armoire haute Do it yourself

Velours de nylon M-Fix, autocollant 100 % nylon, garanti insensible à la lumière. Existe en vert émeraude, vert pré, rouge vin, bleu roi, gris souris et noir. En 45 cm de large le mètre 8.30

Tissu M-Fix, autocollant
Nombreux coloris et nombreux dessins. En 45 cm de large le mètre 4.50

Feuille PVC, imitation bois
Traitement antistatique. Imitation palissandre, noyer, frêne, zébrano. Épaisseur 0,25 mm. Largeur du rouleau 130 cm, le mètre 7.-

Bordures assorties aux feuilles PVC. Largeur 25 mm, le mètre —.30

Plastique adhésif en rouleau imitation noyer, teck, érable mordancé, sapin, dessin écossais. Largeur 91 cm le mètre 3.50

Avantageux !

Plaques de tapis en multipack

Dimensions 50 x 50 cm. En fils très résistants, nylon et polypropylène. Facilité d'entretien, capacité d'amortir les bruits, haute isolation thermique, texture indéformable, résistance aux intempéries. Revers gaufré en PVC, à forte adhérence. Existents en rouge, gris clair, anthracite, olive et jaune.

La plaque 5.-

En multipack, les 2 plaques 8.50 seulement (soit 17.- au m2)

Do it yourself
MIGROS



Avenue Léopold-Robert 79

LA VIE JURASSIENNE

TAVANNES

Camps de ski des écoles primaire et secondaire

Du lundi 19 au vendredi 23 janvier, les élèves des classes primaires 8 et 9 participent à un camp de ski qui se déroule dans la région des Bises de Cortèbert. Les participants sont logés au chalet «Le Refuge» appartenant à la Croix-Bleue jurassienne.

La direction du camp est assumée par M. J.-P. Aellen, secondé par MM. F. Hugli, D. Fritschy et Mme Gigandet-Affolter. MM. Eric Moeschler, instructeur de ski, et Claude Gassmann prêteront leur concours un ou deux après-midi. Les 55 participants pourront ainsi se livrer aux joies du ski au cours de la semaine, alors que les autres classes primaires feront du sport tous les après-midi (ski, luge ou patin) dans les environs de Tavannes, si le temps le permet.

Sous la conduite de MM. Keller et Gurtner, maîtres secondaires, les élèves de 8e et 9e année sont partis hier matin pour Saanenmoeser où ils auront l'occasion de faire du ski jusqu'au samedi 24 janvier. MM. Wächter et Bichsel, étudiants à Bienne, auront pour tâche de seconder les directeurs du camp. Les élèves des trois autres classes feront du ski ou du patin sous la direction de leurs maîtres, tous les après-midi, à Tramelan. (ad)

MURIAUX

Pour l'élection de l'adjoint au maire

Les électeurs et électrices devront se rendre aux urnes le 15 février prochain pour élire un nouvel adjoint au maire, à la suite de l'élection du titulaire à la mairie. Comme le premier magistrat de la commune, M. Jean Boillat, est domicilié à Muriaux, l'adjoint devra être choisi dans une autre section. (y)

SAINT-IMIER

Deux musiciens à l'honneur

Deux membres du Corps de musique de Saint-Imier, MM. Emile Müller et Henri Uebersax, ont été fêtés, dimanche dernier, lors des assises annuelles de la Fédération jurassienne de musique, pour leurs 50 ans passés au service de la fanfare officielle. M. Uebersax a aussi dirigé pendant de longues années la Fanfare des cadets. (ni)

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Les comptoirs horlogers menacés

Un député jurassien inquiet

Le député Marc Haegeli (soc.), de Tramelan, a déposé la question suivante sur le bureau du Grand Conseil bernois en vue de la session de février: «L'industrie horlogère prend depuis un certain temps une nouvelle orientation. Les concentrations auxquelles procèdent les grandes associations de cette branche de l'économie vont s'accroître et poser de graves problèmes à nos régions horlogères».

«Les comptoirs sont sérieusement menacés et il faut craindre un éventuel déplacement de main-d'œuvre en même temps que l'attribution d'un travail non en rapport avec la formation de nos ouvriers, formation affinée encore par une longue tradition.»

Au vu de cette situation, demande le député Marc Haegeli, le Gouvernement peut-il entrevoir des mesures propres à maintenir dans nos régions une large part de cette industrie qui a fait leur renom et à conserver sur place une main-d'œuvre hautement qualifiée ?

L'incinération

des corps est admise dans tous les milieux. Adhères à la Société de crémation en s'adressant à : La Chaux-de-Fonds, à l'Etat civil, place de l'Hôtel-de-Ville, tél. (039) 2 18 17; au Locle, à la Chancellerie communale, Hôtel de Ville, tél. (039) 5 12 22.

LA MAISON ERNEST LANDRY MÉCANIQUE DE PRÉCISION

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Willy SCHIFFMANN

Elle gardera de son fidèle collaborateur, depuis plus de 30 ans, le meilleur souvenir.

Le Locle

Madame et Monsieur Alberto Dominguez-Jeanerret et leurs enfants : Olivier, Virginia, Sophie et Stéphane, à Niort (France) ;
Madame Simone Jeanerret, au Locle ;
Monsieur et Madame Robert Jeanerret-Hausamann et leurs enfants : Brigitte, Caroline et Pascal, à Niort (France) ;
Monsieur Alex Piaget, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Paul Courvoisier-Piaget, à Lausanne, leurs enfants et petit-enfant ;
Monsieur et Madame Georges Piaget-Simonin, au Locle, et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Edouard Schafroth-Piaget, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Henri Piaget-Inglin, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Jean Piaget-Matthey, au Locle, leurs enfants et petit-enfant ;
Monsieur et Madame Paul Piaget-Rohner, au Locle, et leurs enfants ;
Madame veuve Pierre Piaget-Mazurier, Remiremont (France), ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur Jules-Louis Jeanerret, à Paris, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Suzanne - Benjamine PIAGET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, paisiblement, à l'âge de 62 ans.

LE LOCLE, H. Grandjean 1, le 20 janvier 1970.

Mais moi, ô Eternel, je me confie en toi,
J'ai dit : Tu es mon Dieu
Mes destinées sont dans ta main.
Ps. 31, v. 15.

L'inhumation aura lieu jeudi 22 janvier, à 14 h. 45.
Culte à 14 heures, au temple français.
Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Cormoret

Toute sa vie fut riche de travail et de bonté.
Il fut très bon papa et grand-papa.
Son souvenir inoubliable reste notre seul bonheur.
Repose en paix.

Madame Ida Barfuss ;
Madame et Monsieur René Liengme-Barfuss, à Cormoret, et leurs enfants à Lausanne et Saint-Imier ;
Madame et Monsieur Jean Strahm-Barfuss et leurs enfants, à Courtelary ;
Mademoiselle Jeanne Barfuss, à Courtelary ;
Madame et Monsieur Georges Montandon-Barfuss et leurs enfants, à Bienne ;
Madame et Monsieur Arthur Roth-Barfuss et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Albert Barfuss-Monnet, à Villiers ;
Monsieur et Madame Willy Barfuss-Monnet et leurs enfants, à Cormoret ;
Madame Yvonne Barfuss et ses enfants, au Locle ;
Monsieur et Madame André Barfuss-Gonzeth et leurs enfants, à Saint-Imier ;
Madame et Monsieur Jean Poferi-Barfuss et leurs enfants, à Munich (Allemagne) ;
Mademoiselle Suzanne Barfuss ;
Monsieur et Madame Roger Châtelain et leur fils, à Moutier, ainsi que les familles Barfuss, Hager, Rebetez, Ambühl, Krähenuhl, Pétermann, Hostettler, Wirz, Müller, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami

Monsieur

Emile BARFUSS

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 77e année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

CORMORET, le 20 janvier 1970.

L'enterrement, auquel vous êtes invités à assister, aura lieu le jeudi 22 janvier 1970, à 13 h. 45, à Courtelary.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MONSIEUR AUGUSTE BRAUCHI,
MONSIEUR ET MADAME ANDRÉ BRAUCHI - BESANÇON
ET LEUR FILS MICHEL,

profondément émus par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

La présence d'amis, les messages si nombreux et pleins d'affection ont été une grande consolation dans leur profonde tristesse.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Matthieu 11, v. 28.

Repose en paix cher époux et papa.

Madame Willy Schiffmann-Schori ;
Monsieur Serge Schiffmann ;
Monsieur et Madame Paul Schiffmann ;
Monsieur et Madame Pierre Schiffmann ;
Monsieur et Madame Ernest Schori ;
Mademoiselle Margote Schori, à Berne ;
Monsieur et Madame Albert Müller et famille, à Berne ;
Madame Emile Geiser ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Rudolf Schiffmann,
ainsi que les familles Schiffmann, Perrenoud, Simonin et Robert, parentes et alliées, ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Willy SCHIFFMANN

leur cher et regretté époux, papa, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, mardi, à l'âge de 49 ans, après de grandes souffrances, supportées vaillamment.

La Chaux-de-Fonds, le 20 janvier 1970.

L'incinération aura lieu jeudi 22 janvier.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire :
18, RUE JAQUET-DROZ.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Peseux

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.
Jean 23, v. 34.

Madame Hans Siegfried, à Montreux ;
Madame Emile Siegfried, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds et Colombier ;
Madame et Monsieur Paul Humbert-Siegfried, leurs enfants et petite-fille, à Peseux et Genève ;
Monsieur et Madame Walter Siegfried, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Bienne,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur

Charles SIEGFRIED

que Dieu a repris à Lui, dans sa 82e année, après une courte maladie.

PESEUX, le 20 janvier 1970.
(rue Ernest Roulet 5).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 22 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire :
Pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

DER MANNERCHOR CONCORDIA

setzt seine Ehren-Aktiv - und Passivmitglieder in Kenntnis vom Hinschied von

Herrn

Charles SIEGFRIED

Ehrenmitglied

Kremation auf dem Friedhof Beauregard in Neuenburg, Donnerstag, den 22. Jan. 1970 um 14.00 Uhr.

La Châtagne

LA FAMILLE DE MONSIEUR JULES PERRENOUD

profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de reconnaissance émue.

Leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

LA CHATAGNE, le 21 janvier 1970.

Réduction de peines contre trois Suisses en Belgique

En décembre 1968, le Tribunal correctionnel de Liège condamnait à des peines d'emprisonnement de six mois trois transporteurs suisses, tous trois de Allschwil (canton de Bâle-Campagne) et un garagiste allemand de Dusseldorf, pour avoir frauduleusement introduit en Belgique plus de dix millions de cigarettes américaines. Les prévenus devaient en outre payer au total près de 75 millions de francs d'amendes, droits d'entrées et droits éludés.

L'affaire est revenue hier devant la Cour d'appel de Liège qui a ramené de 6 à 4 mois les peines prononcées en première instance, mais a confirmé le montant des amendes, de même que la saisie des véhicules utilisés par les prévenus. (ats, belga)

Les pouvoirs du parlement européen Objection française à Bruxelles

Les ministres des Affaires étrangères du Marché commun cherchaient hier soir un compromis dont dépendait l'ouverture des discussions avec la Grande-Bretagne. Les discussions portaient sur l'accord de compromis intervenu le 22 décembre donnant à la France une garantie prolongée d'aide financière pour ses excédents agricoles.

Les Pays-Bas avaient obtenu que le Parlement de Strasbourg commence à recevoir des pouvoirs réels sur le budget commun. Le plus important de ces pouvoirs, après 1975, serait d'augmenter les dépenses du Marché commun dans des limites bien définies.

Le ministre français, M. Maurice Schumann, avait accepté en principe, sous réserve qu'il devait consulter son gouvernement. M. Schuman est revenu hier avec une objection : si le Parlement de Strasbourg a le pouvoir d'augmenter les dépenses du Marché commun, même dans des limites précises, il aura un pouvoir que même le Parlement français n'a pas.

Fournitures d'armes françaises au Moyen-Orient Embargo à présent sur les informations

— De notre correspondant à Paris, Jacques Thierry —

Embargo total sur toutes les informations concernant les aspects militaires et techniques des fournitures d'armes par la France au Moyen-Orient : ainsi en a décidé M. Michel Debré, qui s'expliquait, hier, en fin d'après-midi, et à huis clos, devant le bureau politique des députés gaullistes à l'Assemblée nationale.

« Le ministre français chargé de la défense nationale, s'est borné à déclarer un porte-parole à l'issue de la réunion, n'a fait que compléter et réaffirmer la position de la France dans ce domaine telle qu'elle a été récemment exposée par M. Maurice Schumann, ministre des Affaires étrangères. Le bureau politi-

que de l'UDR, a-t-il ajouté, a été sensible au fait que le dossier des livraisons d'armes au Moyen-Orient ait été complètement ouvert. »

S'il semble se confirmer, selon certains observateurs, que le président Pompidou ait désormais repris personnellement en mains ce dossier après des remous provoqués par l'affaire des vedettes de Cherbourg et la livraison de 50 Mirage à la Libye, il n'en demeure pas moins que la majorité gaulliste reste particulièrement sensible et divisée sur l'opportunité de l'embargo qui frappe Israël et certains pays arabes et qu'il convient pour le gouvernement de ménager cette majorité.

Résumant la position gouvernementale dans une interview accordée à l'hebdomadaire l'« Express », M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, a souligné : « Notre but est de contribuer à l'établissement d'une paix durable entre les adversaires. Le gouvernement ne pense pas qu'il soit, à long terme, souhaitable pour les pays occidentaux et même pour Israël que le monde arabe ait pour

interlocuteur les seuls pays de l'Est. Le gouvernement estime que la France est probablement la mieux placée pour tenir compte de cette double préoccupation. »

LA TENSION UNIVERSITAIRE

D'autre part, le bureau politique de l'UDR s'est longuement penché sur les récents et graves incidents survenus dans divers lycées et facultés de Paris entre étudiants de gauche et de droite. Une dizaine d'étudiants ont été blessés au cours de ces incidents et la police a dû intervenir à l'intérieur même du campus de Nanterre, à la demande du doyen. « Le bureau politique de l'UDR, a dit un porte-parole, s'est fait unanimement l'interprète de l'émotion des parents d'élèves contre l'action subversive d'un petit groupe d'étudiants qui perturbe le fonctionnement des lycées. » On s'attend, à cet égard, que M. Jacques Chaban-Delmas viendra aujourd'hui, en personne, devant le bureau politique pour évoquer cette nouvelle tension universitaire. J. T.

La « mini-pilule » vendue en France provoquerait des tumeurs aux Etats-Unis

Les laboratoires Syntex de Californie ont annoncé lundi que l'un de leurs contraceptifs bucaux, appelé « mini-pilule » en raison de sa faible teneur en hormones, a provoqué des tumeurs mammaires cancéreuses au cours d'expériences effectuées sur des chiennes. Une tumeur cancéreuse et d'autres modifications pré-cancéreuses ont été décelées.

Ce contraceptif n'était pas encore mis en vente aux Etats-Unis, mais il est vendu depuis des années en France, en Grande-Bretagne et au Mexique.

Au laboratoire Cassenne, qui distribue en France depuis plus de deux ans sous le nom de « Nacenyli » la « mini-pilule » des laboratoires américains Syntex, on déclare que ce

produit a satisfait aux différentes études toxicologiques exigées par le ministère de la santé, qu'il a obtenu son visa et que l'on a la conviction de sa parfaite innocuité chez la femme.

L'administration fédérale des produits alimentaires et pharmaceutiques, aux Etats-Unis, explique-t-on à ce laboratoire, a demandé de réévaluer pour toutes les substances contenant des hormones, des études toxicologiques selon des méthodes particulières et devant se dérouler sur des périodes de temps inhabituelles en matière de toxicologie.

C'est ainsi que les travaux en cours sur la guenon doivent porter sur dix ans, et ceux sur les chiennes sept ans. « Les travaux en cours, dont nous avons connaissance, ont révélé une tolérance parfaite du produit après 21 mois d'administration continue chez la guenon, qui est plus proche de la femme que la chienne. Rien d'insolite n'a été observé », déclare-t-on en France au laboratoire Cassenne. (ap)

Coalition de centre-gauche Italie : les négociations sont en voie d'aboutir

Les représentants des quatre partis italiens de centre-gauche — démocratie chrétienne, socialiste, socialiste unitaire et républicain — ont tenu hier une nouvelle séance pour examiner la possibilité de constituer une coalition de centre-gauche capable de remplacer l'actuel gouvernement démo-chrétien de M. Mariano Rumor.

La séance de mardi — la deuxième depuis que M. Rumor a relancé l'initiative de centre-gauche — a été positive. Les représentants des partis ont commencé à évoquer le programme de l'éventuelle coalition gouvernementale. Ils doivent se revoir jeudi. (ats, ansa)

Attentats de Milan et Rome : l'enquête s'étend à la France

L'enquête ouverte au sujet des attentats à la bombe qui ont fait seize morts et plus de cent blessés le mois dernier à Milan et Rome s'est étendue à la France, indiquait-on hier dans les milieux judiciaires italiens.

Le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire, M. Ernesto Cudillo, a prié Interpol d'effectuer des recherches auprès d'organisations anarchistes françaises ce qui pourrait indiquer que les enquêteurs ont découverts des éléments établissant un lien entre ces attentats et des organisations à l'étranger.

Six anarchistes italiens ont déjà été inculpés de complicité pour meurtre collectif et deux autres mandats d'arrêt ont été lancés. (ats, reuter)

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

L'épiscopat hollandais et le célibat des prêtres

De tous les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Eglise, celui du célibat des prêtres, son maintien ou son abrogation, est le plus aigu. Le Souverain pontife s'est à de nombreuses reprises prononcé à ce sujet. Chaque fois il a réaffirmé la règle obligatoire qu'avaient tous les prêtres occidentaux à demeurer « purs ». Le débat, on le constate, n'est pas clos pour autant.

Le 7 janvier le concile pastoral des Pays-Bas adoptait à une nette majorité une série de recommandations d'où il ressort notamment que « les évêques de Hollande estiment que la communauté catholique des Pays-Bas aura intérêt à accepter — à côté des prêtres respectant en toute liberté le célibat obligatoire — que des personnes mariées puissent accéder au sacerdoce et que dans certains cas des prêtres ayant enfreint par le passé la loi de Rome sur le célibat soient rétablis dans leurs fonctions sacerdotales ».

Cette prise de position a suscité une première réaction du Vatican : le Saint-Père, a rapporté la radio de l'Etat pontifical, « est désireux d'aider les évêques hollandais à surmonter les difficultés résultant de la tendance en faveur du mariage des prêtres dans leur pays ».

Comment se traduira cette aide ? On l'ignore.

Il faut rappeler à ce sujet que Paul VI s'était déjà adressé, en décembre dernier, au cardinal Alfrink, à la veille du Conseil pastoral. On ne manquera pas de relever par ailleurs que les recommandations adoptées le 7 janvier précisaient bien que l'épiscopat hollandais n'agirait pas sans l'agrément du Pape, que la mise en application de ces résolutions n'était « réalisable qu'après un dialogue avec le Saint-Siège ».

C'est donc dans un esprit de collégialité que les évêques hollandais entendent agir. « La province catholique de Hollande, ajoute le communiqué, ne peut exiger de l'Eglise universelle qu'elle accepte ses vues sans avoir été consultée, car la situation qui serait ainsi créée, aurait des répercussions sur les autres provinces de l'Eglise mère ».

C'est bien là un des aspects importants de la question. L'exemple des Pays-Bas, s'il était traduit par les faits, ne saurait demeurer un cas isolé. Il entraînerait du même coup un bouleversement dans les fonctions sacerdotales. Le Pape n'a pas caché que ce problème était sa « couronne d'épines ». Mettra-t-il fin au débat en arguant de son autorité face aux tendances nouvelles de l'Eglise ?

J.-L. BERNIER.

Washington proteste auprès du CICR à Genève au sujet de l'exécution de deux GI's par le Vietcong

Dans une note de protestation destinée aux forces communistes au Vietnam du Sud, et remise hier au président du Comité international de la Croix-Rouge, le gouvernement américain demande au CICR de procéder à une enquête sur le meurtre de deux prisonniers de guerre américains perpétré au Vietnam du Sud par le Vietcong. S'élevant contre cette grave atrocité, Washington invite le CICR à transmettre sa protestation au Vietcong.

La note remise indique que les deux victimes, le capitaine David Devers et le sergent-major John H. O'Neill, ont été capturés par le Vietcong le 13 août 1966. Les deux hom-

mes furent ensuite montrés en public dans plusieurs villages, puis abattus. Les premières informations sur ce grave acte d'atrocité sont parvenues au gouvernement américain le 24 décembre 1969. Des villageois, de la région où avait eu lieu l'exécution, ont confirmé que les deux soldats américains avaient été exécutés devant l'église du village, puis enterrés. Les corps de trois soldats sud-vietnamiens, vraisemblablement aussi exécutés, ont été découverts dans la même tombe.

Un représentant de la Croix-Rouge a fait savoir que la protestation américaine serait examinée, mais qu'elle ne serait pas transmise aux autorités communistes vietnamiennes.

Le porte-parole a souligné que la Croix-Rouge a choisi depuis plusieurs années de ne pas agir en tant qu'intermédiaire dans les cas où les deux parties en conflit entretiennent des contacts directs, comme c'est le cas à Paris pour les Etats-Unis et le GRP (Vietcong). (ats, ap)

● 700 civils ont été sommairement exécutés les 11 et 12 novembre dernier, au cours d'une opération de « pacification accélérée », à 35 kilomètres au sud-est de Da Nang, a annoncé un membre de la représentation du GRP.

● Quatre membres de la délégation nord-vietnamienne aux pourparlers de Paris se sont vu interdire l'accès du territoire ouest-allemand.

Le Congrès passe outre à l'avis de M. Nixon

Après la Chambre des représentants, le Sénat américain a approuvé à son tour hier, à une large majorité, un projet de loi sur la santé, l'éducation et l'assistance sociale passant outre ainsi aux recommandations de l'administration Nixon.

Ce projet doit être soumis maintenant au président Nixon dont la signature est nécessaire pour que ce document ait force de loi. M. Nixon a cependant déjà indiqué qu'il opposera son veto arguant que le projet est de nature à favoriser l'inflation. Pour passer outre au veto présidentiel, une majorité des deux tiers du Congrès américain est nécessaire. C'est le premier affrontement majeur entre le Congrès à majorité démocrate, et l'administration républicaine de M. Nixon. (reuter)

● Le Département de la défense a annoncé hier que l'armée de terre américaine maintient son projet de construction du char de combat MBT 70, tout en le simplifiant pour permettre une réduction du coût d'environ 860.000 fr. l'unité.

Ouverture de l'enquête relative au massacre de civils vietnamiens

L'instruction relative au présumé massacre de civils vietnamiens dans le village de My Lai en mars 1968 a été ouverte hier matin devant la Cour martiale de Fort Benning. Dès l'ouverture, le président, le colonel Reid Kennedy a décidé que les audiences seraient publiques. Les défenseurs du lieutenant William Calley, accusé du meurtre de plus d'une centaine de civils vietnamiens, ont ensuite réclamé la comparution, en qualité de témoins, du secrétaire d'Etat à la défense M. Melvin Laird, du secrétaire à l'armée, V. Stacey Resor, du chef d'état-major de l'armée de terre, le général William Westmoreland, et de M. Donald Ridenhour.

Ce dernier est à l'origine de ce qu'on appelle « l'affaire de My Lai ». Ancien combattant au Vietnam n'ayant pas participé à l'opération de My Lai, Ridenhour avait recueilli des témoignages sur un massacre de

civils dans ce hameau. Après quelques tentatives infructueuses, il avait réussi à passer un article dans un journal américain. C'est alors que l'affaire prit de vastes proportions tant sur le plan humain que sur les plans politique, intérieur et international.

Le juge Kennedy se prononcera ultérieurement sur cette requête de la défense. Cette dernière et le ministère public examineront, d'autre part, la possibilité que ces témoignages se fassent à huis clos.

Le lieutenant Calley, principal accusé, est passible de la Cour martiale si, au cours de cette instruction, il est établi qu'il est réellement responsable de la mort inutile de 102 villageois, et non 109, car certaines victimes auraient été comptées deux fois.

Le juge Kennedy a ajourné au 9 février la poursuite de l'enquête. (ats, afp)

Los Angeles : la sorcière se rebiffe

Mme Louise Huebner, descendante d'une longue lignée de sorcières, menace de rompre les charmes qu'elle a jetés si on la prive de son titre de « sorcière officielle du comté de Los Angeles ». « Je frémis à la pensée de ce qui pourrait se passer alors, a-t-elle dit. Le smog et la circulation sur les routes étant ce qu'ils sont, cela pourrait dévaster le comté ».

Mme Huebner a récemment reçu une lettre du procureur, l'invitant à ne plus se donner le titre de « sorcière officielle ». (ap)

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Page magazine.
- 3 La Chaux-de-Fonds : ouverture d'une poste dans le quartier de Saint-Jean ?
- 5 Avec les philatélistes locaux.
- 7 Accident mortel à Courrendlin.
- 9 Emmenbrucke : un Venom s'écrase sur une maison d'habitation.
- 11 Auto - route - actualités.
- 12 Bourse.
- 15 Plusieurs skieurs hors de course.
- 17 Programmes TV, radio.
- 19 Chronique horlogère.

Prévisions météorologiques

Temps ensoleillé. Quelques bancs de nuages pourront apparaître au cours de la journée, à partir de l'ouest.